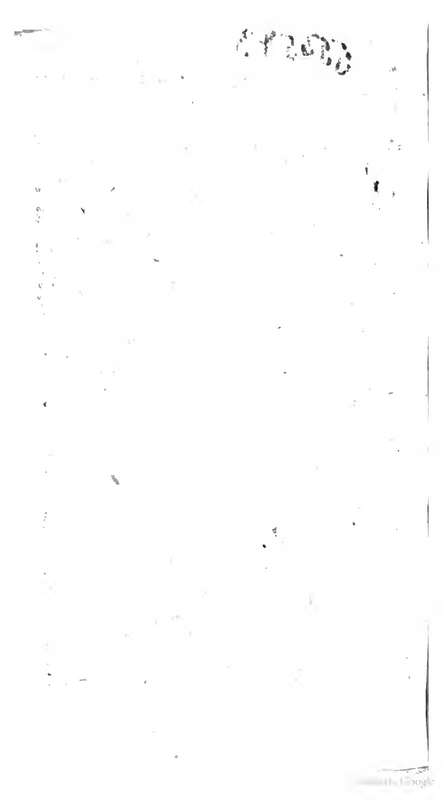
ANECDOTES
SUR
MADAME LA COMTESSE DUBARRI.

Hæc ubi ſuppoſuit dextro corpus mihi lævum,
Ilia & Egeria eſt : do nomen quodlibet illi.
Horat. L. I. Sat. II. vs. 125, 126.

PREMIERE PARTIE.

1776.





PRÉFACE.

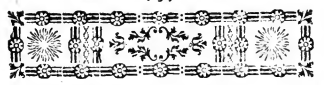
Quoique cet ouvrage ſoit une vie très-complette de madame la Comteſſe Dubarri, *l'auteur, pour lui ôter tout air de prétention, a préféré le titre modeſte d'*Anecdotes. *Il s'eſt affranchi par-là de l'ordre, des tranſitions, de la gravité de ſtyle qu'auroit exigé une annonce plus impoſante. Il eût été obligé de ſacrifier, ou de reléguer dans des notes, une multitude de détails indignes de la majeſté de l'hiſtoire, qui paroîtront peut-être minutieux à la poſtérité, mais extrêmement piquans pour les contemporains.*

Au reſte, il ne faut pas croire qu'en recueillant tout avec ſoin, on ait ramaſſé ſans choix une quantité de fables & d'abſurdités débitées ſur le compte de cette Courtiſanne célebre : on verra que depuis ſa naiſſance, juſques à ſa retraite, on cite des garans de ce qu'on avance. On a ſuivi à cet égard les regles ſcrupuleuſes de l'hiſtorien.

Que ceux-là donc rejettent ce livre & ſe déſabuſent, qui, ſéduits par un ſemblable titre, ſouvent l'enſeigne de l'impoſture & de la calomnie, le ſaiſiroient avec avidité comme un libelle propre à fomenter leur méchanceté ou leur cor-

ruption ! L'écrivain avoit conçu ſon projet durant les jours les plus brillans du regne de la Favorite : alors mille craintes, nul eſpoir, rien n'auroit pu l'en détourner, ni le faire gauchir dans ſa véracité. Aujourd'hui que madame Dubarri *n'a ni puiſſance, ni crédit, pour flatter la malignité du public, il n'aura pas la baſſeſſe de charger le tableau d'une vie déja trop remplie de ſcandale & d'infamie. Il a eu en vue un but plus honnête & plus utile ; ça été de conſoler dans ſon obſcurité le citoyen qui, par ſa naiſſance, jetté loin de la Cour & des grandeurs, gémiroit de ne point obtenir celles-ci ; de lui montrer par quels moyens on y parvient, quelles mains les prodiguent, & ſur quelles têtes elles s'accumulent. Mais plus heureux que beaucoup d'autres moraliſtes dans le choix de ſon ſujet, il en a trouvé un qui réunit à l'intérêt de l'hiſtoire tous les agrémens du roman, qui peut convenir & au philoſophe auſtere & à l'homme frivole ; nourrir les réflexions de l'un, amuſer l'oiſiveté de l'autre, & plaire auſſi aux diverſes eſpeces de lecteurs.*





ANECDOTES

SUR

MADAME LA COMTESSE

DUBARRI.

L'ORIGINE de Madame la Comtesse *Dubarri* eſt inconnue, comme celle des grands fleuves, qui ſont peu de choſe à leur ſource, & ne méritent l'attention des voyageurs que lorſque, groſſis dans leur cours, ils en impoſent par leurs eaux majeſtueuſes ; ou plutôt, comme celles des familles illuſtres & des peuples les plus anciens, qui ſe perd dans la nuit des tems ; elle eſt mêlée de beaucoup de fables & d'obſcurités. Voici pourtant ce qu'en raconte Mr. *Billard Dumouceau* ſon parrain, qui s'en eſt ouvert dans les commencemens de la fortune de cette Dame, mais qui depuis, par prudence ou par ordre ſupérieur, eſt devenu très-réſervé à cet égard.

Il étoit, dit-il, à la tête d'une partie des vivres, dans la guerre de 1744. Ses affaires l'obligerent de paſſer par Vaucouleurs, petite ville de Champagne, qui ſe glorifie de la naiſſance de la Pucelle, & qui ne ſe vantera

pas moins ſans doute de celle de madame la comteſſe *Dubarri*. En ſa qualité de matador de la finance, il étoit logé chez le directeur des aides. Pendant ſon ſéjour, la femme d'un des ſuppôts de la ferme accoucha. C'étoit un de ces petits commis, appellés *Rats-de-cave*, parce qu'ils y vont ſouvent pour viſiter les vins & autres boiſſons : il ſe nommoit *Gomart de Vaubergnier*.

La femme du directeur avoit promis d'être marraine : elle pria M. *Dumouceau* de tenir avec elle la fille qui venoit de naître. Celui-ci, naturellement galant & enjoué, répondit à cette politeſſe avec beaucoup d'empreſſement. L'enfant fut baptiſé ſous le nom de *Marie-Jeanne*. La cérémonie ſe reſſentit de l'opulence du parrain ; elle fut magnifique pour le lieu, & ſe termina ſuivant l'uſage par une fête, par une grande diſtribution de dragées & de bonbons ; puis il partit, ſans s'inquiéter beaucoup ſi la nouvelle ame qu'il venoit de racheter à Dieu ne retourneroit pas bientôt au diable.

La providence, qui veilloit ſur l'enfant de plus près que ſon parrain, ménagea à ce dernier l'occaſion de reprendre des ſentimens plus conformes au nouveau titre qu'il avoit acquis, & plus dignes de ſon chriſtianiſme & de ſon humanité.

Pluſieurs années après ſon retour à Paris, on lui annonce un matin une femme qui demande à lui parler. Il la fait entrer : elle ſe préſente avec un enfant : il ne reconnut ni l'une ni l'autre. Il demande à la mere qui elle eſt : elle ſe jette à ſes genoux, & fondant en larmes, elle lui apprend qu'elle eſt la nommée *Gomart* dont il a tenu la fille,

& qu'il voit devant ſes yeux ſa filleule.

Celle-ci attire les regards du parrain. Outre la gentilleſſe naturelle à cet âge, elle avoit des graces particulieres ; il l'embraſſe, il la careſſe ; il s'informe comment la mere ſe trouve à Paris.

Madame *Gomart* lui dit qu'elle a perdu ſon mari ; que l'emploi qu'il exerçoit ne lui ayant pas donné l'occaſion d'économiſer, elle s'étoit trouvée par cette mort dans un état miſérable ; que dénuée de reſſource à Vaucouleurs, elle étoit venue dans la capitale pour y chercher à vivre, & ſe mettre en condition quelque part.

Le ſort de la mere intéreſſe M. *Dumouceau* ; mais l'enfant ſurtout s'attire ſa bienveillance. Il donne douze francs à madame *Gomart*, en lui diſant de revenir à la fin de chaque mois, de lui amener ſa filleule, & qu'il lui en fournira autant toutes les fois pour ſa premiere éducation, c'eſt-à-dire, pour lui apprendre d'abord à lire & à écrire. Il lui promet du reſte de chercher à la placer. On ne ſait trop au juſte ce que la mere devint dans ces premiers tems, & la mémoire de M. *Dumouceau* eſt en défaut ſur cet article. Il ſe reſſouvient ſeulement d'avoir fourni conſtamment les ſecours qu'il avoit promis & au de-là. Il paroît que la mere s'en approprioit une partie ; du moins l'argent n'a-t-il fort avantageuſement tourné au genre d'éducation que le parrain vouloit procurer à ſa filleule ; car elle ne lit pas bien & écrit très-mal. On a vu un placet apoſtillé ou griffonné de la main de madame *Dubarri*, de la maniere ſuivante : ***Recomande par madame la comteſſe Dubarri.***

Cette lacune, au reſte, peu importante,

ne fut pas longue. M. *Dumouceau* avoit dans ce tems-là pour maîtreſſe Mlle. *Fréderic*, courtiſanne très-renommée, & dont il étoit éperduement amoureux. La veuve *Gomart* ſe trouvant ſans condition, il la plaça pour cuiſiniere chez ſa maîtreſſe. Il faiſoit d'une pierre deux coups; & en rendant ſervice à cette pauvre femme, il ſe ménageoit un eſpion favorable à ſa jalouſie.

Il fut queſtion de ſavoir ce qu'on feroit de la fille, déja grandelette & précoce pour ſon âge. M. *Billard*, parent de M. *Dumouceau*, caiſſier des poſtes, & qui étoit dans la ferveur d'une dévotion naiſſante, propoſa de la mettre à Ste. Aure, communauté ſous la direction de l'abbé *Griſel*, qui en étoit en quelque ſorte le fondateur. On loua ſon zele; ſes offres furent acceptées; & il ſe chargea de payer la penſion de l'enfant, pendant qu'elle ſeroit dans cette maiſon religieuſe pour y faire ſa premiere communion, & ſe mettre en état d'entrer enſuite en métier.

Nous perdons de vue un moment ce tréſor précieux, renfermé dans la communauté de Ste. Aure, où la petite fille ſe formoit aux exercices du couvent, qu'on ſait n'être pas toujours ſpirituels; & nous nous livrons à quelques réflexions ſur cette premiere partie de ſa vie.

Il réſulte du chaos bien débrouillé de ſa naiſſance, 1°. Qu'elle n'eſt pas bâtarde, puiſqu'elle avoit un pere apparent, & que ſuivant les loix, *pater eſt quem nuptiæ demonſtrant.*

2°. Qu'elle eſt encore moins fille d'un moine. Cette fable eſt appuyée ſur un bon mot de M. le Duc de *Choiſeul*, qui aimoit mieux, en l'accréditant, jetter ainſi du ridicule & de l'infamie ſur madame la comteſſe *Dubarri*,

dont la faveur commençoit alors, que de rendre témoignage à la vérité, car il la savoit aussi-bien que qui que ce soit. Un jour qu'il étoit question des ordres religieux à la table de ce ministre, & qu'on les maltraitoit de propos : Ne parlons point mal des moines, ils nous font de beaux enfans.

3°. Que, quoique son pere ne fût pas dans un état brillant, on peut dire qu'elle n'est pas née dans la fange, & qu'elle pourroit même, ainsi qu'on l'a prétendu depuis son élévation, être issue d'une famille ancienne, soit par les *Gomart*, soit par les *Vaubergnier*. Nous laissons aux généalogistes le soin de trouver sa filiation, & nous revenons à la suite de nos anecdotes.

Mlle. *Fréderic* se doutoit qu'on lui donnoit une surveillante en la personne de sa cuisiniere; &, soit que sa conduite ne fût pas bien nette, soit qu'elle regardât cette précaution comme une insulte faite à sa fidélité, elle résolut de s'en débarrasser le plutôt possible. Une maîtresse a facilement, quand elle le desire, & souvent sans le vouloir, occasion de chercher noise à un domestique. Il s'en présenta une, & même très-grave, de faire une bonne querelle à la veuve *Gomart*. Un Picpus, nommé pere *Ange*, venoit souvent la voir à Courbevoye, où M. *Dumouceau* avoit une maison de campagne, dans laquelle il avoit logé Mlle. *Fréderic* pour la belle saison. Celle-ci ne crut pas qu'un moine pût s'introduire dans une maison que pour séduire la maîtresse ou la servante. Quoique sa cuisiniere ne fût pas un morceau ragoûtant, elle ne douta pas qu'il ne fût encore très-friand pour le Picpus; & les caresses qu'il faisoit librement

à la mere, ainſi qu'à la petite fille, lorſqu'elle venoit de ſa communauté voir ſa maman, donnerent au ſoupçon tout l'air de la réalité.

La courtiſanne en porta ſes plaintes à ſon amant, elle déclara qu'elle ne pouvoit ſouffrir un pareil ſcandale ſous ſes yeux. M. *Dumouceau* en fit des reproches vifs à la veuve *Gomart*, qui jura & proteſta qu'il ne ſe paſſoit rien de criminel entre le moine & elle; & que c'étoit ſon beaufrere, qualité qui autoriſoit ſes viſites & ſes amitiés: ce dont ne voulut rien croire Mlle. *Fréderic*, accoutumée à toutes ces ruſes de fille, à ces parentés factices; elle cria, elle fit le diable, comme auroit pu faire une dévote. Il fallut que la cuiſiniere ſortît, & cherchât fortune ailleurs.

D'un autre côté, il revenoit beaucoup de rapports fâcheux de la communauté de ſainte Aure ſur le compte de la jeune enfant: c'étoit un petit lutin, qui faiſoit enrager ſes camarades & les religieuſes; le tempérament la tourmentoit déja, & l'on eût toutes les peines du monde à la retenir dans la réſerve & le recueillement qu'exigeoit l'acte de religion qu'on vouloit lui faire faire.

Mlle. *Fréderic* ne fut ſatisfaite, qu'après avoir renvoyé la mere, elle n'eût décrié la fille dans l'eſprit de M. *Dumouceau*. L'aurore de celle-ci, qui commençoit à poindre, annonçoit dès-lors à cet aſtre naiſſant la plus brillante carriere; & la premiere, qui touchoit à ſon couchant, craignit d'en être éclipſée. Elle connoiſſoit toutes les diſpoſitions du parrain à la galanterie; & elle voulut lui ôter la tentation de lui faire infidélité en faveur de ſa filleule. Elle exigea qu'il abandonnât cette famille dévergondée, indigne de ſes bontés,

Ce parrain étoit foible & doux ; il ne voulut point avoir de querelle avec sa maîtresse ; mais il ne put se résoudre à délaisser la veuve *Gomart;* il lui donnoit des secours à la sourdine, & sans la voir beaucoup ; d'autant qu'elle entra pour lors chez madame de. . . . . Elle aimoit les enfans , & s'en amusoit à la campagne , où elle passoit une partie de l'année. Les connoissances de madame de . . . . . surtout en hommes , s'en amusoient encore mieux , & entre ceux-ci M. l'abbé d'*Usson de Bonac*, depuis évêque d'Agen, ainsi que M. de *Marcieu*, alors colonel, aujourd'hui maréchal de camp. Le premier plaisoit fort à la pétulante Manon (c'est ainsi qu'on la nommoit dans cette maison) parce qu'il l'agaçoit ; ce qu'elle lui rendoit bien. Un jour (& nous tenons cette anecdote de M. de *Marcieu* lui-même), que ce dernier avoit un habit neuf, en passant sur un pont , il se trouve tout couvert de boue , il regarda , il vit en embuscade la petite Manon , qui rioit comme une folle. Il courut à elle dans son premier mouvement de colere ; il la troussa & alloit lui donner le fouet d'importance , lorsque l'enfant lui demanda grace , en l'assurant qu'elle s'étoit méprise ; qu'elle n'en vouloit qu'à ce petit vilain abbé de *Bonac* ; qu'elle ne seroit pas fâchée d'être fessée, si elle eût réussi. L'ingénuité de ce propos désarma le militaire qui l'embrassa de tout son cœur.

Qu'on nous permette une digression sur la suite de cette aventure, qui en confirmant la vérité , fait beaucoup d'honneur à la franchise du caractere de madame *Dubarri* ! C'est toujours M. de *Marcieu* qui parle. Il raconte que depuis l'élévation de cette dame , ayant bien vérifié quelle étoit la Manon même dont il avoit vu

de si près le joli derriere, il s'étoit empressé d'aller lui faire sa cour. Que dans le dessein de se faire connoître d'elle, pour peu qu'elle lui en fournît l'occasion, il avoit jugé le moment de sa toilette qu'elle faisoit, le plus favorable. Qu'en conséquence, il s'étoit mis le dernier de la file, de façon pourtant que sa figure fût bien réfléchie dans le miroir devant lequel la Comtesse étoit alors, & qu'il pût voir les mouvemens du visage de madame *Dubarri*, qu'ayant remarqué qu'en jettant les yeux sur lui, elle avoit souri, comme à quelqu'un de connoissance, il s'étoit hasardé à un premier geste de son habit, qui ne signifioit rien vis-à-vis de toute autre personne; mais qui pouvoit lui rappeller la boue dont elle l'avoit sâli; que le sourire ayant parfaitement répondu à son intention, il en étoit venu au point de rétracer la fustigation, en se donnant de petites claques d'une main sur le dos l'autre; qu'enfin elle avoit presque éclaté, & que pour lui témoigner, sans que les spectateurs s'en doutassent, qu'elle étoit parfaitement au fait de la scene muette qu'il venoit de jouer, elle lui avoit demandé s'il étoit toujours lié avec M. l'évêque d'Agen.

De cette anecdote bien constatée, on peut conjecturer que si Manon ne sortît pas vierge de Ste. Aure, elle sortit encore moins pucelle de chez madame de... . Malgré son extrême jeunesse, on voit qu'elle étoit déja très-apprivoisée avec les hommes; &, sans fixer au juste l'époque de son entiere défloration, ni nommer l'heureux mortel qui a eu ses premieres faveurs, on doit croire que cette fleur fut cueillie ou par le malin abbé, ou par le colonel brillant, ou par quelqu'un des vigoureux valets de cette dame, avec qui Manon étoit souvent reléguée, faute

faute de mieux : du moins feroit-ce un miracle fi, aufli jolie & auffi mal gardée qu'elle l'étoit par fa mere, elle eût échappé faine & fauve aux féductions du premier, à l'argent du fecond, & à la brutalité des autres.

En général, c'eft un point fort difficile à faifir dans la vie d'une femme, parce qu'il fe paffe ordinairement dans l'obfcurité d'une nuit profonde, parce qu'elle feule, à bien parler, pourroit l'affigner, & qu'elle rougiroit trop quelquefois de nommer le héros. On connoît ce refrain de chanfon fi joli, fi vrai, fi naturel : *fouvent la farine fe donne, & le fon fe vend.* Quoi qu'il en foit, comme cet événement eft peu important dans la vie de Manon, qu'il ne tient même à rien en la grandeur fuivante, nous ne differterons pas plus long-tems fur ce chapitre. Nous ajouterons feulement, que fi, par une grace fpéciale de la providence, ce pucelage fi recherché étoit forti victorieux de tant de tentations, de tant d'affauts, la beauté naiffante qui en étoit pourvue entra bientôt dans un lieu où la vertu, la laideur même, ne font pas en sûreté.

Vers 1760. la veuve *Gomart*, fondant de grandes efpérances fur fa fille, ramaffa le peu d'argent qu'elle avoit économifé, qui, joint aux bienfaits du parrain & de madame de..... fervit à placer Manon chez le Sr. *Labille*, marchand de modes ; ce métier, fort honnête en lui-même, eft devenu fi décrié, qu'une mere fage & prudente évite de le donner à une jeune & jolie perfonne. L'introduire en pareil endroit c'eft l'expofer beaucoup, c'eft proprement la mettre ce qu'on appelle fur le trottoir, c'eft-à-dire, annoncer aux galans, aux paillards, aux amateurs de nouveautés, qu'ils peuvent faire

des propoſitions. Il eſt à préſumer que la cuiſiniere, déja au fait du train de Paris, n'étoit pas éloignée d'un tel projet. On ne ſait ſi c'eſt pour le pouvoir exécuter plus librement qu'elle fit alors changer de nom à ſa fille; mais ſuivant la tradition, celle-ci ne porta chez le Sr. *Labille* que celui de *Lançon*. C'eſt ainſi, pour nous conformer à cette époque, que nous l'appellerons dorénavant.

Mlle. *Lançon* donc ſe trouva à merveille de ſon domicile. Une boutique de modes ne peut que flatter infiniment le goût d'une fille qui entre dans le monde, & qui n'a rien vu. C'eſt véritablement le temple de la coquetterie. On lui fait paſſer tour-à-tour en revue les étoffes les plus riches & les plus précieuſes, les parures les plus élégantes & les plus recherchées, les fanfreluches, les pompons, les ajuſtemens, les ornemens ſi délicieux pour une femme, tout ce que l'aiguille ou le fuſeau peuvent produire d'exquis. Comment une jeune nymphe réſiſteroit-elle à tant de charmes! C'eſt *Achille* entouré d'armes pour la premiere fois. D'ailleurs, ſi ce ſpectacle doit néceſſairement éveiller la vanité dans un cœur novice, y faire naître l'amour du luxe & de la frivolité, on verra par le détail des occupations journalieres d'une fille de modes, qu'elle ne peut à la longue échapper à la corruption des mœurs de ſes ſemblables. En effet, ſon art conſiſte non-ſeulement à façonner les diverſes productions de nos manufactures nationales ou des étrangeres, mais encore à les faire tourner au profit des paſſions du ſexe qui l'emploie. Il faut qu'elle s'évertue ſans relâche, tantôt à enfler l'orgueil de la faſtueuſe, tantôt à éguiſer les traits de la coquette, ou bien à donner plus d'ardeur à l'a-

moureuse, plus de tendresse à la voluptueuse, tantôt plus d'énergie à la jalouse, plus de lascivité à la courtisanne. La beauté veut recevoir des graces; la gentillesse, du feu; la laideur, des déguisemens, des tempéramens, des adoucissemens. Toutes les femmes briguent le triomphe en un mot; chacune a sa maniere. Il n'est pas jusqu'à la dévote, qui ne desire trouver grace devant les yeux de son directeur.

En outre, la sorte de pratiques qui circulent dans ces atteliers de la galanterie & de la frivolité, ne contribue pas peu à faire tourner la tête des ouvrieres qu'on y occupe. C'est une demoiselle échappée du couvent, qu'il est question de dresser à l'art de plaire; il faut captiver avec les secours de la parure l'époux qu'on lui destine; c'est une nouvelle mariée qu'on veut présenter à la cour, & qui dans son cœur formant déja le desir de séduire le monarque, s'évertue en tout sens pour trouver le moyen de rendre ses attraits plus enchanteurs: c'est sur-tout une actrice, une chanteuse, une danseuse, une impure qui nagueres étoit leur camarade, qui aujourd'hui roule dans un char superbe, & qui fait contribuer à l'embellissement de ses charmes les diverses parties du monde: c'est enfin un petit-maître qui vient commander des présens pour sa maîtresse, & qui glisse en passant des douceurs à ces prêtresses subalternes de Vénus. Elles n'entendent continuellement parler que de fêtes, de bals, de comédies, d'amour. Et si quelquefois elles sont obligées de prêter leur ministere à des décorations lugubres, c'est encore pour les rendre moins tristes, & pour y jetter des graces. Une veuve, qui commande son deuil, exige qu'on entrevoie dès-lors qu'elle n'est pas destinée toute sa vie à ces

crêpes funebres ; que sous ces enveloppes grossieres on découvre la métamorphose d'une beauté, qui doit en éclore plus aimable & plus radieuse.

A ces séductions, qui entrent par tous les sens dans le cœur d'une fille de mode, qu'on ajoute les efforts les plus actifs de ces duegnes, émissaires du libertinage, qui la regardant déja comme une victime dévouée au plaisir, lui font sourdement les offres les plus flatteuses, soit par elles-mêmes, soit en faveur d'un cavalier galant, dont les yeux de concupiscence seront tombés sur la jeune enfant; & l'on conclura, qu'il est moralement impossible que celle-ci ne succombe à l'exemple général.

Il n'est donc pas étonnant que Mlle. *Lançon* ait subi le sort des autres. Sa figure la mettoit dans le cas d'être plus souvent sollicitée que ses pareilles ; & son caractere étourdi facilitoit les ouvertures. Son desir d'avoir pour dépenser, son attachement extrême à la parure & aux colifichets, offroient les moyens naturels de se faire écouter à quiconque l'eût voulu tenter. D'ailleurs elle n'avoit personne dont les conseils pussent la préserver du danger ; & sa mere qui auroit dû veiller sur elle, sans être assez dépravée pour la vendre, souhaitoit entiérement que sa fille fît fortune, n'importe comment, s'imaginant, ainsi qu'on l'a dit, qu'il en rejailliroit quelque chose sur elle. C'est dans ces circonstances qu'une fameuse entremetteuse, la surintendante en titre des plaisirs de la ville & de la cour, apprit par ses marcheuses, (on nomme ainsi, dans les termes du métier, les suppôts femelles de pareilles femmes) l'apparition d'un nouveau

ſujet chez le Sr. *Labille*. Cette éloquente ſéductrice étoit la dame *Gourdan*. Elle avoit ſuccédé aux *Florences*, aux *Paris*, noms immortels dans le faſte de Cythere ; & , ſans être parvenue à la même célébrité , elle exerçoit avec diſtinction ſes fonctions néceſſaires dans la capitale. Elle les remplit encore toujours à la ſatisfaction des amateurs. Elle a la confiance des miniſtres , des prélats , des magiſtrats graves , des gros financiers , des libertins les plus délicats & les plus uſés. Il eſt peu de ſeigneurs qui ne veulent recevoir une maîtreſſe de ſa main , tant elle eſt renommée pour ſes leçons dans l'art des voluptés ! Elle écrême , pour ainſi dire , ſans ceſſe la fleur des griſettes de Paris ; elle les décraſſe ; elle les forme ; elle les ſtyle ; elle les pouſſe , & les fait parvenir en proportion de leurs talens & de leurs attraits.

Dès que madame *Gourdan* eut toiſé de ſon coup d'œil Mlle. *Lançon*, le ſujet lui parut digne de ſes ſoins. Elle conçut tout ce qu'il pourroit valoir entre ſes mains , & dreſſa en hâte ſes pieges pour enlacer une ſi bonne proie. Comme nous tenons de ſa bouche même les détails de cette épiſode de la vie de madame la comteſſe *Dubarri* , nous allons rapporter ſon propre récit. Nous en retrancherons ſeulement les expreſſions impropres , les termes trop énergiques. Aux peintures trop fortes, nous ſubſtituerons des images plus honnêtes. C'eſt elle qui parle.

» Je fus bientôt inſtruite par mes marcheu-
» ſes qu'il y avoit une nouvelle débarquée
» chez *Labille* , extrêmement jolie ; je m'y
» rendis , ſous prétexte d'acheter quelques
» chiffons de femme. Je vis la plus belle créa-

» ture qu'il soit possible de voir de ses deux
» yeux. Cela pouvoit avoir seize ans : c'étoit
» déja fait à ravir, une taille leste & noble ;
» un ovale de visage dessiné comme avec le
» pinceau ; des yeux grands, bien fendus ;
» le regard en coulisse, ce qui les rendoit plus
» amoureux ; une peau d'une blancheur
» éblouissante ; jolie bouche ; petit pied ; des
» cheveux qui n'auroient pas tenus dans mes
» deux mains. Je jugeai par cet extérieur de
» ce que pouvoit être le reste ; je ne voulus
» pas manquer une pareille acquisition. Je m'a-
» prochai d'elle sans affectation ; je lui glissai
» dans la main mon adresse sur une carte avec
» un petit écu, en lui disant à voix basse
» & de façon à n'être entendue que d'elle, de
» venir chez moi dès qu'elle en auroit le mo-
» ment, que c'étoit pour son bien.

» Je suis femme, & je sais comment on s'y
» prend pour exciter la curiosité des filles :
» je me doutai bien que mon propos ne man-
» queroit pas son effet. Dès le lendemain, qui
» étoit un dimanche, je vis arriver chez moi
» mademoiselle *Lançon*. Elle me dit qu'elle
» avoit prétexté d'aller à la messe ; je la ca-
» ressai beaucoup ; je la fis déjeûner ; je lui
» demandai si elle se plaisoit où elle étoit ; elle
» me répondit, qu'elle n'étoit point mal ;
» que ce métier-là lui convenoit mieux que
» tout autre ; mais qu'en général elle n'aimoit
» point le travail ; qu'elle voudroit plutôt
» continuellement rire & folâtrer ; qu'elle en-
» vioit le sort de toutes les dames qu'elle
» voyoit entrer dans sa boutique, toujours
» bien parées, accompagnées de beaux cava-
» liers, allant à la comédie, au bal. Je lui ré-
» pliquai qu'elle avoit raison ; qu'une jolie

» fille, comme elle, n'étoit pas faite pour ref-
» ter le cul fur une chaife à manier l'aiguille,
» & gagner au bout de quelques années vingt
» ou trente fols par jour ; que cela ne pouvoit
» convenir qu'à une malheureufe & laide ou-
» vriere, qui ne pouvoit faire mieux. Alors
» je l'embraffai vivement ; je la conduifis dans
» mes appartemens ; je lui fis voir mes bou-
» doirs galans, où tout refpire le plaifir & l'a-
» mour ; je l'excitai à porter fes yeux fur des
» eftampes qui les ornoient : c'étoient des nu-
» dités, des poftures lafcives, toutes fortes
» d'objets propres à allumer les defirs. Je
» voyois ma jeune grifette en repaître avide-
» ment fes regards ; elle étoit en feu. Je l'arra-
» chai de-là, n'ayant voulu qu'effayer ainfi fi
» j'en avois bien jugé, fi elle étoit propre à
» mon fervice. Je la fis enfuite paffer dans une
» grande garderobe, où je lui ouvris plufieurs
» armoires : je lui déployai des toiles d'Hol-
» lande, des dentelles de Perfe, des taffetas,
» des gros-de-tours, des bas de foie, des éven-
» tails, des diamans. Eh, bien ! m'écriai-je,
» mon enfant, voulez-vous vous attacher à
» moi ? vous aurez de tout cela : vous mene-
» rez la vie qui vous fait envie : vous ferez tous
» les jours au fpectacle, ou dans les fêtes :
» vous fouperez avec ce que la cour a de plus
» grand & de plus agréable ; & la nuit vous
» aurez de joie ! ah ! quelles joies ! mon cher
» cœur, on n'a pu mieux les exprimer qu'en
» les appellant *les joies du paradis !*..... les con-
» noiffez-vous ? fachez qu'il n'eft point de
» bonheur fans cela. Il n'eft perfonne qui ne
» les cherche. Vous verrez ici les princes,
» les généraux d'armée, les miniftres, les
» gens de robe, les gens d'églife ; tous ne tra-

» vaillent que pour venir ſe délaſſer chez
» moi, & ſe réjouir avec un tendron comme
» vous...... allons ! ſavez-vous ce dont il s'a-
» git ? elle me ſourit avec ingénuité, en ré-
» pliquant qu'elle ignoroit ce que je vou-
» lois dire ; qu'on ne lui avoit jamais fait
» de ſemblable queſtion ; qu'elle ne pouvoit y
» répondre...... Vous avez raiſon, répartis-je,
» mon amour, c'eſt à moi à le voir..... En même
» tems, je pris le prétexte de lui faire eſſayer
» un déshabillé divin & tout neuf, préparé là
» pour une demoiſelle qui devoit venir ſouper
» le ſoir même. Je m'emparai d'elle ; je la
» mis nue comme un ver. Je vis un corps ſu-
» perbe, une gorge...... il m'en eſt bien
» paſſé par les mains, mais jamais de cette
» élaſticité, de cette forme, de cette poſition
» admirable ; une chûte de reins à s'extaſier ;
» des cuiſſes, des feſſes..... Les ſculpteurs ne
» peuvent rien produire de plus parfait.....
» Quand au reſte, je ſuis aſſez connoiſſeuſe
» pour décider que le pucelage étoit très-équi-
» voque, mais cependant à être vendu encore
» plus d'une fois..... C'eſt ce dont je voulois
» me mettre bien au fait.... Après avoir fait
» l'enfantillage de la revêtir de l'ajuſtement en
» queſtion, où elle auroit voulu reſter ſur le
» champ, je lui fis entendre que cela ne ſe
» pouvoit pas faire ainſi; qu'elle n'ayant encore
» eu aucune aventure ſur le compte, n'étant
» pas notée à la police, je courrois riſque de
» la faire enlever avec moi, ſi je la gardois dans
» ma maiſon, qu'il falloit qu'elle retournât
» chez *Labille*, juſqu'à ce que je trouvaſſe
» quelqu'un qui voulût l'entretenir, qu'elle
» pourroit en attendant, venir furtivement
» chez moi, & faire des parties qui lui pro-

» cureroient de petites aiſances. Je lui mis
» dans la poche un écu de ſix francs, & je
» convins avec elle d'une femme que je lui dé-
» pêcherois quand j'en aurois de beſoin, &
» qui, ſans lui parler, au moyen de ſignes
» arrangés, ſauroit ſe faire entendre : elle ſau-
» ta d'aiſe à mon col, & ſe retira.

» Il y avoit alors à Paris une aſſemblée du
» clergé. Un prélat dont je tairai le nom (car
» dans notre état il faut avoir la diſcrétion
» d'un confeſſeur) un prélat donc me ſol-
» licitoit depuis long-tems de lui procurer
» quelque novice, à laquelle il pût donner
» les premieres leçons du plaiſir. Je n'avois
» encore pu le ſatisfaire. Il nous eſt bien
» permis d'employer les filles de bonne vo-
» lonté qui ſe préſentent ; mais nous ne pou-
» vons débaucher perſonne. Mlle. *Lançon* me
» parut propre à cette deſtination. J'écrivis à
» monſeigneur que j'avois trouvé ſon affaire :
» que ſa grandeur pouvoit ſe préparer,
» qu'elle ſeroit contente. Il me donna ſon
» jour, & je fis avertir de bonne heure ma
» pucelle ; je l'inſtruiſis du rôle qu'elle de-
» voit jouer, ou plutôt je lui dis que ſans
» vouloir lui arracher ſon ſecret, ni entrer
» dans ce qu'elle pouvoit ſavoir, il falloit
» qu'elle fût abſolument ignorante ſur tout,
» même ſur le propos. Je lui fis prendre quel-
» que lotion aſtringente, pour enlever tout
» vertige d'introduction virile. Je la fis parfu-
» mer, on la coëffa élégamment : on l'habilla
» de même ; elle étoit enchantée de ſe voir
» auſſi brillante. Je la livrai dans cet état
» au prélat, après avoir touché cent louis
» pour cette fleur. Il en fut vraiſemblablement
» très-émerveillé, puiſqu'il vouloit l'entrete-

» nir ; mais l'assemblée ayant fini, il fut obli-
» gé de retourner brusquement dans son dio-
» cese ; & d'ailleurs ce n'étoit pas à vrai
» dire dans mes arrangemens ; cette pucelle
» devoit l'être encore plus d'une fois, avant
» que je m'en défisse tout-à-fait. Cependant,
» pour me la concilier de plus en plus,
» je lui donnai des chemises, une robe ;
» je lui conseillai de faire accroire à ses ca-
» marades qu'elle avoit gagné à la lotterie,
» afin d'éviter tout soupçon de libertinage ;
» mais je n'avois que faire de l'instruire à
» cet égard ; elle étoit aussi fine que moi.
» Cependant je l'avois prise par son foible,
» mes petits cadauts lui avoient donné la
» faculté d'être habituellement propre &
» bien mise. Elle m'aimoit singuliérement ;
» elle m'appelloit sa bonne maman ; elle rioit
» comme une folle quand je lui proposois de
» faire la novice ; puis au moment de jouer la
» comédie, elle reprenoit son air Agnès, elle
» en imposoit aux plus habiles. Déja ce pu-
» celage s'étoit renouvellé cinq ou six fois.
» Après l'église, la noblesse, la robe, la
» haute finance en avoient tâté : il m'avoit ren-
» du plus de mille louis ; j'étois à la veille
» de la livrer à la bourgeoisie, lorsqu'un con-
» tre-tems, inévitable dans nos maisons,
» déconcerta mes projets, & m'obligea de
» me séparer de Mlle. *Lançon*.

» *Dumouceau*, une de mes anciennes pra-
» tiques, mais que j'avois perdue de vue de-
» puis son union avec la *Fréderic*, venoit
» de perdre cette maîtresse. Il eut recours
» à moi, & me demanda quelque chose de
» frais, de neuf, pour le ragaillardir. Il
» payoit bien. Je jettai les yeux sur Mlle.

» *Lançon*. Mon ufage eft toujours de céler aux » demoifelles le nom de ceux à qui elles ont » affaire, pour ne point trahir la confiance » de ces derniers. J'en ufe de même envers » les petites grifettes qui viennent chez moi, » pour ne pas leur faire tort, & d'ailleurs » pour me conferver mon droit de préfen- » tation : ainfi rien ne pouvoit prévenir la » cataftrophe qui fe préparoit.

» Au jour marqué j'abouche ma pucelle » avec mon paillard. D'abord ils ne fe re- » connoiffent point ; puis ils s'obfervent, » comme furpris de fe rencontrer : je vois » les feux de la concupifcence s'éteindre dans » les regards de *Dumouceau*, & faire place à » ceux de la colere. *Lançon* jette un cri, & » s'évanouit. L'infame ! s'écrie *Dumouceau*, » aurois-je cru vous trouver ici ? font-ce là » les leçons que vous avez reçues à Ste. Aure ? » on avoit bien raifon de juger que vous fe- » riez une libertine. Il s'avance en même- » tems comme pour fouffletter cette malheu- » reufe fille. Je me jette entre deux, plus » morte que vive, ne fachant ce que vou- » loit dire une telle apoftrophe. Je m'empare » du furieux ; je fais venir du fecours pour » la jeune perfonne ; & j'entraîne mon vieux » coquin dans une autre piece. Dès le pre- » mier moment j'avois appréhendé qu'il ne » rejaillît quelque chofe fur moi de cette » aventure ; que *Dumouceau* n'eût déja eu af- » faire à la prétendue pucelle, & que fon » indignation ne vînt de fe voir duppe d'elle » & de moi. Je compris bientôt, par l'ex- » plication qu'il me donna, que je n'étois » pour rien dans la querelle. Il m'apprit que » c'étoit fa filleule, & tout le refte de l'hif-

» toire que l'on fait. Cela m'enhardit à
» prendre la défense de l'enfant : je lui jurai
» que c'étoit la premiere fois qu'elle venoit
» chez moi ; qu'elle m'avoit été produite par
» une de mes marcheuses ; que son ingé-
» nuité devoit lui faire voir qu'elle n'étoit
» point accoutumée à venir en pareil lieu ;
» qu'elle ignoroit absolument le mal. . . . .
» Oui, oui, elle ignore le mal, répondit le
» parrain, en m'interrompant avec un ricane-
» ment de rage ; il la connoissoit dès le
» couvent. Je vis qu'il étoit dangereux de
» heurter cet homme dans son sens ; je lui
» accordai tout ce qu'il voulut, en me retran-
» chant à protester que je ne lui avois rien ap-
» pris, & qu'elle entroit de ce seul instant
» dans ma maison. Il se calma un peu ; il en
» résulta un long colloque sur Mlle. *Lançon* &
» sa mere, à qui nous imputâmes toute la
» faute. Quand je le crus rassis, après lui
» avoir promis que puisqu'il s'intéressoit à
» cette enfant, elle ne remettroit plus les
» pieds chez moi, je fus la chercher, sous
» prétexte de consolider son parrain, mais
» en effet pour lui faire la leçon & l'instruire de
» la tournure que j'avois donnée à cette ren-
» contre. Je la ramenai ; mais ce fut de nou-
» veaux reproches de la part de ce vieux pé-
» cheur. Elle crut s'excuser naïvement, en
» répondant ; mais mon parrain, y auroit-
» il du mal à venir dans un lieu où vous
» êtes ? Ce sarcasme aigrit l'amour-propre de
» *Dumouceau*, au point qu'il rentra dans toute
» sa fureur, & que vomissant les plus fortes
» imprécations contre sa filleule, contre la
» mere & contre moi, la petite fille s'enfuit
» pour se soustraire au courroux plus ter-
» rible

» rible de son parrain, qui la menaçoit de
» sa canne. Il la poursuit en criant qu'il
» l'abandonne à son malheureux sort, ainsi
» que sa coquine de mere; qu'il ne veut
» plus entendre parler de l'une ni de l'autre;
» qu'elles se donnent bien de garde de se
» présenter même à sa porte. Pendant ce
» tems j'avois retenu ce furibond...... Il
» se retourne vers moi; & vous abomina-
» ble appareilleuse, si j'apprends que cette
» dévergondée revienne ici, je vous fais met-
» tre à l'hôpital ainsi qu'elle. Il me quitte à
» ces mots, sans vouloir rien écouter. Sa
» filleule a eu une si cruelle peur de cette
» scene, qu'elle n'a osé venir me revoir dans
» ce tems-là. Mais elle a toujours eu de la
» reconnoissance pour moi, & même de l'es-
» time. Depuis qu'elle a été sa maîtresse,
» elle a encore eu recours à ma protection;
» elle est venue faire quelques coups four-
» rés ici, mais qui n'ont rien produit de
» remarquable. Je l'ai vue aussi lorsqu'elle
» étoit avec *Dubarri*. Comme celui-ci avoit
» avec moi des rapports de talens, il me
» la prêtoit quelquefois pour des jours d'é-
» clat. Je lui aurois trouvé cent occasions
» de la faire bien entretenir; elle m'en a
» prié souvent, lorsqu'elle étoit mécontente
» de ce vilain homme, & puis, au fait & au
» prendre, elle n'osoit le quitter; il sem-
» bloit qu'il l'avoit ensorcelée. Au reste, il
» la réservoit pour une meilleure destinée;
» & il a bien fait.

Ici finit la narration de l'abbesse *Gourdan*: elle nous ajouta que le bon homme *Dumouceau* lui avoit tenu rigueur, & lui avoit ôté tout-à-fait sa pratique. Elle attribuoit les

accès convulsifs où elle nous l'avoit dépeint, à son humiliation de se trouver dans une maison de joie vis-à-vis de sa filleule, & d'en recevoir une leçon; peut-être aussi à un dépit secret & jaloux, en la voyant si belle, de ne s'être pas réservé les prémices qu'il eût pu obtenir facilement; à un choc de passions enfin qui se combattoient chez lui dans cet instant, puisqu'il ne pouvoit satisfaire sa paillardise sans décheoir de cette autorité que sa qualité de parrain lui donnoit sur sa pupille; & que pour faire valoir celle-ci, il étoit forcé de contenir ses desirs libertins. Quoi qu'il en soit des motifs de cette étrange scene, nous tirerons du récit de madame *Gourdan* quelques nouvelles inductions pour la défense de madame *Dubarri*. Nous la justifierons en partie sur l'accusation, sinon calomnieuse, au moins exagérée, d'avoir passé sa jeunesse au B...... On voit qu'elle n'y entra que par curiosité, & non par un goût décidé pour le déréglement; qu'elle n'y fut conduite par aucune vue sordide d'intérêt qui dirige tant de ses camarades, mais par cet attrait, si pardonnable au sexe, pour la parure & l'éclat, qu'en un mot, si elle a développé depuis de très-grandes connoissances dans l'art des voluptés, elle en avoit puisé les leçons dans son cœur plutôt que dans la conversation des matrônes professes du métier. Elle les avoit reçues de ce tempérament fougueux qui l'avoit tourmentée dès l'âge les plus tendre, & qui, auprès des amateurs des femmes, est leur plus bel apanage. Cette notion fausse sur l'institution de notre héroïne est encore due au bon mot de M. le duc de *Noailles* (alors duc *d'Ayen*)

plus empressé de lâcher un sarcasme que de rendre justice à la vérité. Sur ce que le roi témoignoit dans les commencemens de sa connoissance avec madame *Dubarri* les plaisirs indicibles & neufs pour S. M. qu'elle lui faisoit goûter : Sire, répondit ce seigneur, c'est que vous n'avez jamais été au B. ...

Nous revenons à la suite de nos mémoires. Un autre témoin oculaire, & acteur dans l'histoire de Mlle. *Lançon*, va nous fournir de quoi remplir le reste de cette partie de sa vie chez le Sr. *Labille* : c'est Mr. *Duval*, commis de la marine, qui logeoit alors dans la même maison, & y occupoit un petit appartement de garçon au quatrieme, immédiatement au-dessous de celui où couchoient les filles de mode. Il étoit à la fleur de l'âge, d'une assez belle figure, riche, élégant dans ses vêtemens, & très-propre à donner dans l'œil d'une jeune personne. Voici à peu près le précis de ce qu'il nous a raconté.

Une nuit qu'il rentroit pour se coucher, il fut très-surpris de voir sur sa porte un portrait qui n'y étoit pas lorsqu'il étoit sorti. Il approche sa bougie ; il l'examine ; il déchiffre une figure grossiérement dessinée ; mais dont les traits avoient trop de ressemblance aux siens pour qu'il ne fût pas persuadé être l'original qu'on avoit voulu esquisser. Une telle découverte ne put que flatter infiniment son amour-propre ; mais en vain chercha-t-il quel pouvoit être l'auteur de cette galanterie ; il ne trouva ni nom ni billet dessous. Il l'enleva cependant, & le porta dans sa chambre. On peut conjecturer tout ce que son imagination enchantée lui suggéra à cette occasion ; il se rappella l'origine de la peinture, & se

plut à croire qu'une nouvelle Dibutade avoit été guidée par l'amour dans cette déclaration ingénieuse. A l'âge qu'il avoit, tout se figure en beau ; les desirs s'allument aisément, l'espoir les nourrit, & l'on se laisse aller aux plus douces illusions. Il n'en fallut pas tant pour enflammer son sang, & lui ôter toute envie de dormir. Sur le matin, comme fatigué de tant d'agitation, il commençoit à s'assoupir, un frémissement léger qu'il entend le réveille en sursaut ; il écoute ; il soupçonne que ce bruit est à la porte, il se leve, il y va, il regarde par le trou de la serrure ; il voit une jeune personne occupée à recoller un second dessein ; il ouvre brusquement, mais, plus leste que lui, elle jette un cri & regagne le haut de l'escalier. Il ne doute pas alors que ce ne soit une des filles de mode de *Labille*, d'autant qu'il savoit que la dame son épouse donnoit des leçons de dessin aux demoiselles de chez elle qui y avoient quelque disposition. Il retrouve son même portrait à la place du précédent, & rentre se coucher. Il rêve aux moyens de s'éclaircir plus amplement du fait. Il convient qu'il falloit qu'il fût amoureux dès-lors, pour mettre tant de mystère dans une explication qui pouvoit se prendre d'une façon très-simple. Amoureux de qui cependant, sinon d'un être fantastique, au moins d'un objet qu'il connoissoit si peu, qu'il auroit pu se trouver à côté de lui sans le savoir ! peut-être sa réserve doit-elle s'imputer à sa délicatesse de ménager la réputation d'une jeune personne, que plus d'éclat dans cette découverte auroit mise en butte aux médisances de ses camarades, & à l'animadversion du Sr. *Labille*.

Notre Céladon imagina de faire prendre une tournure romanesque à cette aventure. Il remit le soir le portrait à la porte, après avoir écrit au-dessous avec un crayon en gros caracteres : *Je voudrois bien connoître l'auteur de ce portrait.* Il fut servi à son souhait. A son retour il vit sa figure couverte d'une autre aussi mal dessinée : c'étoit celle d'une demoiselle, qu'à travers des coups de crayon grossiers il jugea devoir être très-jolie. On lisoit au bas : *C'est moi.* Il comprit sans difficulté que c'étoit l'image du peintre femelle qu'il cherchoit. Pour le coup il trouva un objet sur lequel fixer son imagination ; & son premier soin, dès qu'il fut habillé, fut d'entrer dans la boutique du marchand de mode, pour voir s'il y reconnoîtroit l'original de ce dessin. En commandant un nœud d'épée, il envisagea successivement toutes les ouvrieres ; & un léger sourire de la part de Mlle. *Lançon* lui fit retrouver en elle les traits de l'esquisse imparfaite qui l'avoit frappé. Si celle-ci lui avoit déja chatouillé le cœur, qu'on juge de l'impression que fit sur lui l'objet même si séduisant ! il attendit la nuit avec impatience, pour continuer sa conversation énigmatique. Il écrivit cette fois tout simplement sur sa porte : *Quand mon peintre pourra-t il venir m'achever de plus près ?* La réponse ne tarda pas ; il lut quelques heures après : *Votre peintre ira déjeûner chez vous, dimanche à neuf heures ; laissez votre porte entr'ouverte.* Il ne manqua pas de riposter, & de griffoner au même endroit : *On soupire après vous, cela sera exécuté.* Tous deux vraisemblablement attendirent le jour & l'heure du rendez-vous avec une égale impatience. Au terme indiqué Mlle. *Lançon* se

gliſſe dans l'appartement du jeune homme. Celui-ci referme promptement la porte, & dans l'ivreſſe de ſa joie, ſe croit déja en poſſeſſion de la plus charmante créature du monde. Il avoit adroitement fait diſpoſer d'avance les divers apprêts du déjeûner, & s'étoit mis ainſi à l'abri des importuns. Le tête-à-tête fut vif & délicieux, mais ne devint pas auſſi intéreſſant que l'avoit eſpéré l'amant. Il jugea bientôt que cette griſette étoit plus folle qu'amoureuſe; & quoiqu'il lui fût aiſé de s'appercevoir qu'elle étoit douée d'un tempérament très-fougueux, il reconnut que ſa coquetterie ſavoit la maîtriſer, ou du moins qu'elle connoiſſoit les moyens de le ſatisfaire, ſans craindre les ſuites fâcheuſes qui pouvoient en réſulter. En un mot, elle lui déclara que jamais homme ne coucheroit parfaitement avec elle, qu'il ne fût diſpoſé à l'entretenir. Ainſi ſe paſſa cette entrevue en folâtrant. Il eut toutes les jouiſſances extérieures, capables de conduire à la ſuprême jouiſſance: elle ne ſe refuſa à rien de ce qui pouvoit le ſatisfaire, hors ce dernier point, & lui laiſſa ſuppléer à ce qu'elle deſiroit elle même, par les divers ſecours que l'art a inventés pour tromper la nature.

Du reſte, la jeune fille prouva, à ce petit-maître audacieux, qu'elle n'étoit point effarouchée de lui, & qu'elle étoit bonne pour réſiſter à ſes entrepriſes. Elle lui réitéra ſouvent ſes viſites, & toujours avec le même ton négatif. Un jour qu'il la preſſoit plus vivement, elle rompit la glace. Cette ouverture lui parut ſi naïve & ſi décidée, qu'il l'a retenue, dit-il, preſque mot-à-mot: » je t'aime, je voudrois » te rendre heureux; je le deſire preſqu'au-

» tant que toi. Tu ſens bien que ce n'eſt pas » par vertu que je te réſiſte, mais par une pré- » voyance ſage, qui me garantit & de tes ſé- » ductions & de tes raiſonnemens. Je ne vois » qu'un moyen de te contenter, c'eſt de m'en- » tretenir ; & que ce grand mot ne t'effraie » pas. Tu n'es pas riche ; tu me l'as dit : tu » peux le devenir ; tant mieux ; mais ne ſon- » geons qu'au préſent. Tu en as aſſez pour me » prendre avec toi, me loger, nourrir, chauf- » fer, éclairer. Je ne te demande que cent » francs par mois, argent ſec pour mon habil- » lement & mes menus plaiſirs. Cette façon de » vivre ſera un paradis pour moi auprès de » celle que je mene, je n'aime point le tra- » vail, encore moins la boutique. Je me ſens » faite pour commander, & non pour obéir. » S'il ſurvient des enfants, tu en auras ſoin, » ou nous les mettrons aux enfants trouvés, ſi » c'eſt trop lourd, juſqu'à ce que nous puiſ- » ſions les reprendre ; car j'ai diſpoſition à » être bonne mere. Au reſte, le premier qui „ ſera las de l'autre s'en avertira. Dans ce cas „ tu continueras en honnête homme à me „ garder à ta charge, juſqu'à ce que j'aie „ trouvé à me pourvoir ; & ſi j'en crois mon „ étoile, cela ne ſera pas difficile. Nous nous „ ſéparerons bons amis, & nous vivrons de „ même.

Tel fut le diſcours remarquable de cette pe-tite ouvriere, où l'on reconnoît une ame libre, indépendante, & qui ſe prophétiſe, comme par inſtinct, née pour un meilleur ſort. Il faut convenir au reſte, qu'il ſeroit difficile de rai-ſonner plus ſûrement d'après un plan plus ex-travagant. Auſſi n'eut-il pas lieu. M. *Duval* avoit fait la connoiſſance d'une femme de qualité.

C'étoit une de ces vieilles routieres, plus dangereuses pour un jeune homme que la fille la plus séduisante, qui l'attaquent dans tous les sens, & flattent également leur amour & leur vanité. Celui-ci fut émerveillé d'avoir inspiré de la passion à une comtesse (car elle ne manqua pas de lui faire accroire qu'elle en ressentoit en sa faveur): il se le persuada d'autant mieux, qu'il ne voyoit rien en soi capable d'intéresser, si le cœur de cette nouvelle amante n'eût parlé pour lui. Il ne savoit pas qu'elle étoit ruinée, & que sa bourse, quoique médiocre, étoit le grand objet des desirs de cette bonne dame. Elle n'eut garde de lui parler aussi ingénuement que Mlle. *Lançon*, ni de lui tenir aussi constamment rigueur. Elle étoit en âge de ne plus craindre de faire d'enfants. Il entra donc en pleine jouissance; & la jeunesse suppléant chez lui à l'illusion des charmes de sa maîtresse, s'il ne la trouva pas aussi fraîche, aussi élastique que la grisette, le nom, la qualité, l'amour pur & généreux de cette beauté surannée, le dédommagerent amplement à ses yeux de quelques appas qu'il perdoit de l'autre côté. D'ailleurs il assure, qu'une multitude de petits signes imperceptibles dont Mlle. *Lançon* avoit le bas des joues parsemées, & qu'il avoit découverts par une approche plus immédiate, lui avoit toujours répugné.

Pour mieux s'assurer sa proie, la douairiere imagina de proposer à son amant de venir demeurer avec elle, & de faire ménage commun, c'est-à-dire, qu'il y mit bientôt tout son pécule, le grand avantage qu'elle en espéroit, outre celui de le soustraire aux charmes d'une concurrente qu'elle redoutoit; car il

avoit eu la foiblesse ou la vanité de lui avouer le sacrifice qu'il lui faisoit.

M. *Duval* déménagea donc sourdement ; mais pour satisfaire à la probité, ou pour s'énorgueillir aux yeux de la fille de modes de sa superbe conquête, il crut devoir l'instruire par un mot d'écrit de son évasion & de sa rupture. C'est ce qui lui attira une réponse qu'il conserve encore ; elle est très-mal ortographiée, & presque illisible. On voit aisément que celle qui l'a écrite n'étoit pas accoutumée à envoyer des billets doux ; mais on y trouve une énergie, un bon sens, une sensibilité, qui prouvent combien le langage du cœur est supérieur à l'éloquence factice d'un auteur à son pupitre.

„ Tu m'apprends que tu me quittes, pour „ une personne de qualité, pour une grande „ dame avec qui tu vas vivre. Il me semble „ que ta vanité se complaît beaucoup à me „ faire part de cette nouvelle. Je ne sais si ton „ cœur est d'accord ; mais j'en doute. Je sais „ que l'amour ne connoît point de pareilles „ distinctions ; qu'il divise toutes les femmes „ en deux classes, les belles & les laides. Je „ sais encore qu'une jeune fille de seize ans a „ toujours mieux valu, vaut & vaudra toujours „ mieux, qu'une grosse *Coche* de 40 ans, fût-elle „ issue du sang des Bourbons. Penses-y bien ; „ je te laisse 24 heures pour le tems de la ré- „ flexion ; & compte que tu ne trouveras pas „ deux fois la même chose. Ne crois pas que je „ sois embarrassée. J'ai un autre amoureux „ qui vaut mieux que toi pour la figure : il est „ plus jeune, plus frais ; il est beau comme „ *Adonis* ; tu vas dire *fi*, quand je t'annon- „ cerai que c'est mon coëffeur. Mais les gran- „ des dames qui se piquent de s'y connoître

„ préferent souvent leurs laquais à leurs maris.
„ Demande à la tienne : si elle regardoit au
„ rang, serois-tu dans son lit ? celui-ci m'offre
„ la foi du mariage, je n'en veux point, par-
„ ce que je serois tentée de le faire cocu le len-
„ demain ; sinon, il consent de me mettre
„ dans mes meubles, à manger avec moi tout
„ ce qu'il a amassé, & nous verrons de plus
„ loin ; tant que nous nous aimerons, cela ira
„ toujours bien. Adieu, encore un coup,
„ songes-y ; j'ai du foible pour toi en ce mo-
„ ment ; il sera bientôt passé, & c'est en vain
„ que tu voudras y revenir, quand tu seras dé-
„ goûté de ta femme de qualité : le perruquier
„ t'aura supplanté, tu en enrageras, & j'en
„ rirai.

M. *Duval*, qui ne sentoit pas en effet le prix du bonheur auquel il renonçoit, ne tint pas grand compte de ces menaces, & perdit absolument de vue Mlle. *Lançon*. Il ignoroit ce qu'elle étoit devenue, & il n'avoit garde de croire que madame la comtesse *Dubarri*, lorsque son exaltation fut annoncée, étoit cette grisette qu'il avoit eue en sa possession, & qu'il avoit dédaignée. Ce fut quelqu'un à qui il avoit conté son aventure dans le tems, qui avoit suivi les différentes métamorphoses de la fille de mode, & qui, le rencontrant lors de la premiere faveur de cette dame, le plaisanta beaucoup à cette occasion, lui demanda quand il iroit à Versailles, le pria de lui accorder sa protection, & après l'avoir turlupiné longtems, lui en donna enfin l'explication. La nouvelle lui parut si extraordinaire, qu'il voulut la vérifier par lui-même. Madame *Dubarri* n'étoit point encore présentée, mais de-

meuroit au château. Elle avoit déja toutes les distinctions d'une favorite ; il va à Versailles dans l'espoir d'examiner si elle est en effet la Dlle. *Lançon* qu'il a connue. On lui dit que le meilleur tems pour la voir étoit celui de la messe. Il se rend à la chapelle, à l'heure où elle devoit y aller. Instruit de l'endroit où elle se plaçoit, il se poste de façon à ne pas lui échapper, & à l'envisager lui-même à son aise. Elle arrive, mais si fort emmitoufflée, qu'il ne put rien distinguer. Elle avoit une *therese* rabattue sur sa figure : il désespéroit de réussir, lorsqu'avant de se mettre à genoux, elle releve son voile & porte ses regards à l'entour d'elle, comme pour découvrir tout ce qui l'environne. Cet intervalle, assez court, permit pourtant à M. *Duval*, qui étoit fort près de cette dame, de la reconnoître parfaitement, quoique bien changée, surtout à ces signes qui lui avoient tant déplu. Il s'apperçut parfaitement qu'elle le regardoit. Alors il baissa les yeux, son voile retomba, & elle se prosterna devant l'autel. Un instant après elle se releve, & porte uniquement son coup d'œil sur lui, comme par réminiscence d'un objet qu'on remet confusément, & lui, de regarder de nouveau la terre. Le visage de madame *Dubarri* se recouvre pour la seconde fois, il ne put la revoir de ce jour, & depuis il n'a eu aucune occasion de se présenter à elle ; ensorte qu'il est bien certain d'avoir frappé les regards de cette dame ; mais il doute qu'elle se soit exactement remis quel il étoit, & rappelle leurs anciennes privautés.

Pour débrouiller le chaos des premieres années de la jeunesse de notre héroïne, nous

sommes obligés de changer souvent d'autorités. Trois commeres voisines, amies & confidentes de la mere, vont nous guider dans l'époque de cette vie, depuis son évasion de chez le sieur *Labille*, jusques au moment où elle devint maîtresse du comte *Dubarri.* L'une est la dame Chevalier, femme d'un sculpteur; l'autre est la nommée *Constant*, chaudronniere; & la troisieme, la dame *Pascalis*, prêteuse sur gage. Nous chercherons à concilier leurs rapports, lorsqu'ils seront opposés, & à démêler le plus vrai, lorsqu'ils seront contradictoires. Nous aurons égard au caractere, au génie, à l'intelligence & aux vues de chacune; suivant le devoir d'un historien véridique, impartial, & perspicace. La premiere, jalouse & envieuse, nous paroît tout présenter du mauvais côté, & chercher à dégrader deux femmes dont le destin brillant l'offusque, & auxquelles elle se croit bien supérieure par son état. La seconde, toujours liée avec la mere & protégée par la fille, voit tout en beau, & ne pouvant disconvenir des faits les plus connus, répare autant qu'elle peut les bruits injurieux à la réputation des deux divinités bienfaisantes, dont elle reçoit journellement des faveurs. La derniere, plus spirituelle, plus fine, mieux éduquée, est, ce semble, dans le point le plus propre à mieux juger. N'ayant rien obtenu, elle n'est liée par aucune obligation; mais ne désespérant pas d'avoir, elle se tient sur la réserve, & se donne bien de garde d'avancer rien de faux, ou de révéler des choses qu'on sauroit ne pouvoir venir que d'elle. Commere de la demoiselle *Vaubergnier*, qui a tenu un de ses enfants avec un directeur des fermes,
lorsqu'elle

lorſqu'elle menoit une vie bourgeoiſe chez ſa mere ; elle a par cette alliance acquis des droits à une protection, qu'elle compte faire valoir lorſqu'elle trouvera le moment favorable. Mécontente en même-tems, qu'un lien auſſi fort n'ait pas eu ſon effet, elle a des momens d'humeur, où la vérité perce d'une maniere d'autant plus ſatisfaiſante, qu'elle voit bien, & à une connoiſſance du cœur humain, au-deſſus des réflexions de cet état. C'eſt donc elle à qui dans le cas du doute ou de la contradiction nous nous en rapporterons le plus. Nous reprenons le fil des événemens.

Le coëffeur qui faiſoit la cour à Mlle. *Lançon* ſe nommoit *Lamet*. Il avoit deux ſœurs marchandes de modes voiſines du ſieur *Labille* : celles-ci avoient fait connoiſſance avec la premiere au moyen du voiſinage & de la conformité du métier. De-là la liaiſon du frere, qui d'abord en coëffant pour s'amuſer leur jeune camarade, s'étoit facilement enlacé dans cette belle chevelure, & avoit conçu pour celle qui la portoit une paſſion vive, au point qu'il lui offrit de l'épouſer. Elle le refuſa, comme nous l'avons vu dans ſa lettre au Sr. *Duval*, mais conſentit de vivre avec lui. Il étoit fort employé ; il avoit gagné environ mille écus d'argent comptant, qu'il avoit devant lui, il n'étoit pas mal meublé, ainſi que les gens de ſon état, qui commencent à mettre toute leur fortune en mobilier. Il l'inſtalla dans ſon appartement, & en étoit trop amoureux pour ne pas la rendre maîtreſſe abſolue de tout. Celle-ci étoit dans un petit paradis ; elle n'avoit encore rien eu à elle ; l'état miſérable de ſa mere ne lui avoit jamais offert le coup

d'œil même d'une propriété future. Elle s'imagina donc posséder un royaume, & se conduisit, comme si cette opulence nouvelle n'eût jamais dû finir. Que de plaisirs à la fois elle ressentit ! Elle est convenue depuis que les deux plus grands étoient celui de ne rien faire, & celui d'être sans cesse occupée à se parer. La boutique lui avoit toujours déplu souverainement ; & même encore elle aime tellement la toilette, qu'elle ne marche point sans quatre femmes de chambre toujours prêtes à satisfaire & à varier ses goûts & ses fantaisies à cet égard. Ses cheveux étoient le genre de beauté qu'elle soignoit le plus. Elle ne pouvoit être mieux tombée. Non-seulement elle épuisoit l'art de son amant, en cette partie, mais celui de ses confreres, les plus habiles. Ils faisoient souvent entr'eux assaut chez elle, à qui bâtiroit le mieux ce galant édifice. Un baiser de leur reine étoit le prix du vainqueur ; & l'on juge combien le Sr. *Lamet* s'évertuoit pour ne pas le laisser cueillir par d'autres. Quelquefois aussi elle leur suggéroit des idées ; elle imaginoit, elle créoit, elle réformoit leur goût. C'est ainsi, que sont venus les *Chignons*, adoptés depuis par le public, lorsqu'elle a été dans le cas de faire exemple : & connus sous le nom de *Chignons à la Dubarri*, ou *Chignons lâches* ; c'est-à-dire, tellement disposés que, quoique ramenés sur la tête, il se forme un vuide entr'elle & eux, comme si on les eût relevés à la hâte & sans dessein. Cette coëffure, où le travail est artistement caché, annonce dans la femme qui s'en sert, une mollesse, une négligence, un abandon bien propre à réveiller les desirs ; à exciter la volupté, & à encourager les téméraires : ensorte que les honnêtes femmes, ou du moins

les femmes dévotes ou austeres, ne l'ont point adoptée.

Le *Greluchon* lui est dû encore : c'est une longue & grosse épingle, dont le bon ton est ordinairement un diamant. Quand on est poudré, on le pousse du côté gauche, & il traverse les cheveux jusqu'au chignon, où il s'enfonce en excédant par la tête en avant. Il semble annoncer une femme sujette aux démangeaisons, & qui a toujours ce secours prêt au besoin pour ne pas déranger sa coëffure. L'allegorie soutenue à laquelle peut prêter ce signal emblématique, l'indécence du nom, qui ne se connoît que chez les courtisannes, & qui annonce l'amant secret & favorisé, qui jouit lorsque l'autre en titre paie ; a fait absolument rejetter cet ornement, qui n'est usité que chez les filles.

Mademoiselle *Lançon*, après avoir travaillé à l'embellissement de sa tête ; ne négligeoit point les autres parties de son corps. Elle n'avoit été jusques là vêtue qu'en grisette, c'est-à-dire proprement, mais sans rien de recherché ni de magnifique, sans affectation. Sa nouvelle position le mettant dans le cas de ne plus se gêner, elle voulut égaler les plus superbes courtisannes, du moins du côté des robes & de l'ajustement. L'argent du pauvre *Lamet* fut bientôt écorné. Il fallut ensuite se montrer au bal, au spectacle, aux promenades. C'étoit chaque jour, quelque bombance, quelque partie de campagne ; & quoique les camarades du coëffeur y contribuassent de tems en tems, en moins de trois mois, les fonds amassés furent mangés ; on fit des dettes ; les créanciers de mauvaise humeur saisirent les meubles, & l'entreteneur négligeant d'ailleurs ses occupations;

comme il arrive à tous ceux épris d'une passion forte, se trouva bientôt réduit au point de ne savoir de quel bois faire fleche. Ivre d'amour & mourant de faim, il ne vit d'autre ressource que de renoncer à l'objet, cause de sa perte ; de fuir le péril, & de passer en Angleterre. Les adieux furent assez gais ; on se sépara à l'amiable, & l'amant prit aussi son parti de bonne grace. Elle se réfugia dans le taudis de sa mere, qui logeoit alors rue de Bourbon, & se tiroit d'affaire, de son côté, comme elle pouvoit. Elle faisoit des ménages, elle gardoit des malades ; mais sa ressource la plus sûre & la plus abondante consistoit en des stations nocturnes qu'elle faisoit au Palais-Royal, aux Tuilleries, sur les Boulevards & aux autres promenades. Il n'est que Paris pour en trouver de cette espece ; & il faut connoître cette capitale pour entendre ce que cela veut dire. Nous allons l'expliquer le plus décemment qu'il sera possible.

Il est dans ce pays des femmes, qui soit à raison de leur âge ou de leur état, ou d'une sorte d'honnêteté à laquelle elles n'ont pas renoncé, n'osent afficher ouvertement le libertinage. Pressées par l'indigence, ou pour se donner plus d'aisance, elles profitent de l'obscurité de la nuit ; elles se rendent aux jardins enveloppées encore dans des vastes *Thereses*, elles y sont comme au bal ; elles agacent les hommes impunément, & déguisant jusques à leurs voix, elles jouissent de la plus entiere liberté de l'*incognito*. D'un autre côté il est des paillards honteux, des gens mariés, des ecclésiastiques timides, des moines attentifs à ménager leur robe, qui recherchent les bonnes fortunes, & sont en-

chantés de pouvoir ainsi assouvir dans l'ombre du mystere & dans le silence des bois, une passion qu'ils n'oseroient satisfaire aux lieux consacrés à cet effet. C'est même pour certains amateurs la rocambole du plaisir ; & quoiqu'ils n'ignorent pas que la plupart de ces belles de nuit ne seroient pas présentables au grand jour, ils aiment à se laisser aller aux erreurs d'une illusion mensongere, & à suppléer par l'imagination à la réalité ; ce qu'ils ne pourroient faire si une connoissance instructive de l'objet les empêchoit de s'y livrer. A la faveur au contraire d'un léger crépuscule, d'une lueur incertaine, les divers défauts s'éclipsent ; tout ce qui porte les attributs du sexe s'embellit & acquiert le droit de plaire ; les graces surannées reprennent leur fraîcheur ; la matrone la plus hideuse trouve encore à trafiquer sa laideur dégoûtante. Ces femmes aident autant qu'elles peuvent à la méprise par des toilettes préparatoires : elles quittent leurs haillons, elles se parfument, elles remplissent les rides de la vieillesse avec des pommades ; elles blanchissent & adoucissent leur peau noire & tannée ; elles compriment fortement leurs tettons mollasses & pendans, elles réparent par des lotions astringentes les hyatus trop énormes de leurs gouffres secrets ; elles endossent une robe de taffetas consacrée à ce seul usage, & se donnent ainsi l'extérieur d'une nymphe propre & charmante.

Deux choses contribuent à mettre en vogue ces *putes* ténébreuses. Premiérement il se trouve dans le nombre quelques honnêtes femmes, les unes guidées par une curiosité indiscrette & folle, les autres douées d'un

tempérament inſatiable qu'elles cherchent à calmer au moyen des plaiſirs furtifs, qui, en leur laiſſant l'extérieur de la vertu, les garantiſſent des ſuites funeſtes de leur fureur ûtérine ; & cette amorce eſt d'un grand attrait pour les galans.

En ſecond lieu la difficulté, l'impoſſibilité même preſque abſolue de ſe livrer dans les jardins publics à des plaiſirs funeſtes, fait préférer à certains hommes trop fougueux ceux que les femmes en queſtion leur offrent, à d'autres qu'ils ſeroient tentés de prendre, s'ils étoient en liberté de le faire.

Au ſurplus, madame *Lançon* n'avoit point choiſi ce genre de commerce par le beſoin qu'elle pouvoit avoir des ſecours dont nous avons parlé ci-deſſus. Elle n'étoit pas décrépite, puiſque c'étoit une femme de quarante à quarante-cinq ans. Elle n'étoit pas laide ; elle avoit même été bien, & n'étoit point mal encore. Sa figure n'avoit rien de tendre ni de délicat ; c'étoit une de ces bonnes dames, dont les traits rudes & bien prononcés devoient exciter la paſſion d'un libertin hardi & vigoureux. Son genre de travail avoit encore rendurci ſes charmes, qui ne pouvoient ſe bien démêler qu'à l'œil d'un connoiſſeur exercé dans le métier. Ils avoient donc plutôt beſoin d'être diſcutés au grand jour qu'enſevelis dans une ombre officieuſe. Mais cette femme ne vouloit point déroger à la vie bourgeoiſe qu'elle menoit, ni ſe faire exclure, en affichant le ſcandale, des cotteries qu'elle s'étoit formées dans le quartier. Elle avoit recours à ces excurſions uniquement comme à un ſupplément du double métier qu'elle rempliſſoit tour-à-tour, de garde-malade &

de chambriere. Depuis que sa fille étoit avec elle, elle l'avoit initiée an même ministere. Toutes deux dans la belle saison sortoient ainsi le soir sous prétexte d'aller se promener, & revenoient avec plus ou moins de bénéfice. Une connoissance que fit la mere aux Tuilleries, plus heureuse que celle que sa fille avoit faite chez la dame *Gourdan*, a été proprement l'origine de la fortune de la jeune personne, par la chaîne d'événemens auxquels elle a donné lieu.

Une belle soirée qu'elles étoient assises au pied d'un arbre, & interrogeoint les passans, *s'ils vouloient s'amuser* (c'est le terme technique avec lequel ces ambulantes expriment sous une image honnête l'acte de leur métier le plus mal honnête), un quidam, assez bien mis, paroît écouter le propos de nos sirenes, & s'y laisser séduire ; il s'approche, il s'assied, & après les préliminaires, au moment où elles se mettoient en devoir de *l'amuser* très-énergiquement, il donne un coup de sifflet, les arrête de la part du Roi, & veut les conduire chez Mr. *Bontems*, le gouverneur du château, & qui a la police de cette enceinte royale. Ces malheureuses reconnoissent trop tard leur erreur. C'étoit un suisse du jardin, qui ainsi travesti bourgeoisement faisoit sa ronde & espionnoit les femmes : car malgré l'extrême licence qui regne dans ces lieux, on donne les ordres les plus séveres pour la réprimer, & les filles qu'on surprend en flagrant-délit sont envoyées à l'hôpital. Mais cette inspection, sans arrêter le scandale, tourne uniquement au profit des gagés pour cette police. Ils ne s'exercent que pour rançonner les accusées & se faire un

bénéfice considérable. Par une circonstance très-fâcheuse, madame *Lançon* & sa fille commençoient leur journée & se trouvoient sans avoir le sol. Deux records étoient accourus au signal, & malgré leurs prieres & leurs larmes on les conduisoit au palais. Un hazard heureux avoit rendu témoin de la capture un abbé qui se promenoit aux environs, cherchoit fortune, & avoit jetté un dévolu sur ces nymphes. Un intérêt secret, une sorte de sympathie, un pressentiment vif & inquiet le porte à les suivre, à les examiner au clair de la lune qu'il faisoit ce soir-là. Il reconnoît la mere; il s'approche du suisse; il lui déclare adroitement que ces femmes sont ses parentes; qu'il en répond; qu'on peut s'en fier à sa robe; qu'il ne voudroit point autoriser le vice; mais qu'il est juste de le récompenser de son zele. Il lui glissa en même-tems un écu de six francs dans la main, & cet argument éloquent eut son effet. Quels remerciemens de la part des prisonnieres! Elles se jettent au cou de l'inconnu. Celui-ci leur demande pour toute récompense de lui donner à souper. On juge qu'elles accepterent avec grand plaisir la proposition. Il les embarque dans un fiacre, & les voilà rendus chez madame *Lançon*. La chandelle allumée, l'abbé reprend son ton de voix ordinaire, se met en face de la lumiere, & demande à la mere si elle le remet..... Ah! chien de moine, s'écrie-t-elle, comme te voilà travesti! Qui diable se feroit imaginé de te rencontrer dans cet accoutrement! D'où sors-tu? Que fais-tu? Que deviens-tu? Ma fille, embrassez votre oncle. En effet, c'étoit l'abbé *Gomart*, ce Picpus dont nous avons parlé ci-

devant sous le nom de pere *Ange*. On n'eut point de cesse qu'il n'eût raconté son histoire. Elle n'est pas longue, reprit-il, la voici en deux mots.

„ Depuis nos tracasserie à Courbevoye, de „ la part de la *Fréderic*, du scandale qu'il oc- „ casionna, au point, comme vous savez, „ de me faire changer de couvent par les su- „ périeurs & de me faire réléguer au loin, „ mon froc m'étoit devenu insupportable, & „ je songeai sérieusement à sortir de cet enfer. „ Ce n'étoit point aisé en apostasiant, il falloit „ le faire impunément d'abord, & passer en „ pays étranger..... Comment y vivre & s'y „ soutenir ?..... J'imaginai un expédient plus „ lent, mais plus sûr & sans aucun inconvé- „ nient. Vous savez, ou vous ne savez pas, „ que suivant la discipline ecclésiastique, lors- „ qu'on est proposé dans un ordre religieux, „ on ne peut le quitter que pour passer dans „ un autre plus austere. C'est la tournure que „ je pris. J'affectai pendant quelque tems le „ repentir le plus amer de mes fredaines ; en- „ suite je fus trouver notre *Gardien* ; je lui té- „ moignai mes anxiétés, mes remords, & lui „ déclarai que ma conscience ne seroit „ pas tranquille que je n'eusse expié tant d'ini- „ quités par une pénitence encore plus dou- „ loureuse & plus exemplaire ; que j'avois la „ vocation la plus décidée pour aller à la „ Trappe ; que je le suppliois d'en écrire au „ général, & de me faire obtenir du pape la „ permission nécessaire. Je mis tant d'ardeur „ & de pathétique à cette priere, qu'il fut ma „ duppe. Il me félicita de la grace qui opéroit „ en moi un si merveilleux changement, & „ me témoignant son regret de perdre un sujet

„ rappellé à la sainteté la plus sublime, il
„ ajouta qu'il alloit faire tout ce qui dépendroit
„ de lui pour concourir à remplir les vues du
„ ciel sur moi. Alors j'obtins facilement ce que
„ je demandois, & ma translation à la Trappe
„ s'effectua au bout de quelques mois. L'abbé
„ étoit prévenu des motifs surhumains qui
„ m'appelloient à ce monastere. Je fus traité
„ avec la plus grande distinction, & l'on me
„ regarda comme un élu de Dieu. Je redou-
„ blai d'hypocrisie : ce genre de vie me fa-
„ cilita l'exécution de mon projet. Je maigris
„ bientôt à vue d'œil, je commençai à tousser ;
„ ma toux redoubla peu-à-peu insensiblement.
„ Je faisois retentir ma cellule, l'église & le
„ couvent de mes quintes convulsives. Je m'ex-
„ cariai les gencives, & je crachois du sang.
„ Le pere abbé s'apperçut de mon état, & je
„ jouai si bien mon rôle, qu'il entra dans les
„ vues que je voulois lui suggérer. Il me dit
„ que je ne pouvois continuer à vivre sous sa
„ regle ; que j'étois visiblement attaqué de la
„ poitrine ; que Dieu n'exigeoit point qu'on
„ se tuât pour son service ; qu'il étoit néces-
„ saire de réparer ma santé, & qu'il me l'or-
„ donnoit. C'étoit où je l'attendois. Je parus
„ désespéré de la cruelle annonce qu'il me por-
„ toit ; j'avouai que je me trouvois très-mal ;
„ & que cela augmentoit ma joie par l'espérance
„ de mourir bientôt. Sur quoi il me répliqua
„ que je le faisois frémir ; que je ferois un
„ grand crime en m'opiniâtrant à devenir ainsi
„ homicide de moi-même, & qu'il exigeoit
„ pour dernier acte de soumission que je me re-
„ tirasse. Mais, m'écriai-je, je suis dans un
„ état de dépérissement & de marasme, où je
„ ne dois pas plus espérer de me rétablir sous

„ la regle de *St. François* que dans celle de *St.*
„ *Bruno* : je périrai, graces au ciel, dans un froc
„ comme sous un cilice; ainsi, mourir pour
„ mourir, mon vénérable abbé, souffrez
„ que je rende l'ame sous vos yeux, en conti-
„ nuant de m'édifier de vos saints exemples.
„ Vraiment, mon cher frere, reprit-il, ce
„ n'est pas ce que je prétends: vous ne pouvez
„ rentrer dans votre ordre; je vais vous don-
„ ner une lettre pour M. l'Archevêque de Pa-
„ ris, ce digne prélat, que je connois beau-
„ coup, je lui rendrai compte des motifs ho-
„ norables qui occasionnent votre renvoi de
„ cette maison, ainsi que de l'impossibilité où
„ vous êtes de rentrer actuellement sous aucune
„ regle monastique; mais je lui suggérerai le
„ genre d'utilité dont vous pouvez lui être dans
„ le ministere apostolique, pendant que vous
„ rétablirez votre santé. Le bonheur que vous
„ avez d'être prêtre, vous mettra dans le cas
„ de travailler à la vigne du seigneur, sous les
„ ordres de ce grand archevêque.

„ Je pleurai abondamment; j'embrassai le
„ vénérable abbé; je parus me résigner avec le
„ plus grand désespoir aux ordres du ciel que
„ je recevois par sa bouche, & muni de sa
„ recommandation auprès de M. de *Beaumont*,
„ je suis venu à Paris; je me suis présenté à lui
„ dans l'état de modération où il convenoit
„ d'être encore; il m'a placé en qualité de prê-
„ tre habitué sur la paroisse St. Eustache. Cet
„ état n'est ni glorieux, ni lucratif, mais il
„ vaut mieux que celui de moine; & l'on
„ peut trouver des débouchés. Je n'ai pas tardé
„ à reprendre l'embonpoint que vous me voyez.
„ Je me suis impatronisé chez une vieille fille
„ de la paroisse, à qui j'ai donné dans l'œil;

„ & sous prétexte de desservir sa chapelle à la
„ Cour-Neuve, où elle a un beau château,
„ je lui suis bon, entre nous, à plus d'une
„ chose ; je veux vous présenter à elle ; elle
„ aime à prendre avec elle de jeunes personnes ;
„ j'espere que ma niece lui plaira, & qu'elle
„ s'en chargera. Laissez-moi faire ; vous aurez
„ de mes nouvelles dans peu.

Cet espoir jetta de la gaieté dans le reste du souper ; la petite personne fit des châteaux en Espagne, qui ne furent pas trouvés mal fondés ; & l'on se quitta, en attendant que l'abbé *Gomart* eût fait jouer ses mines pour la réussite de ce projet. Voici comme il s'y prit.

La folle, dont il étoit question, étoit la vieille la *Garde*, veuve d'un fermier-général fort riche & très-renommé effectivement dans Paris pour ses bizarreries & ses extravagances. Un soir que l'abbé *Gomart* étoit venu coucher à la Cour-Neuve pour dire la messe le lendemain, que cette bonne dame étoit seule, & qu'il savoit qu'elle le seroit encore le jour suivant, il dit que sa belle-sœur & sa niece devoient venir, & qu'il seroit bien-aise d'avoir la matinée à lui pour les promener. Madame la *Garde* y consentit, à condition qu'il les lui présenteroit : elle témoigna envie de les voir. La distance est très-courte de cette campagne à Paris ; il fit savoir à ces femmes ce qu'il avoit arrangé pour le lendemain, & les exhorta à se rendre à une heure prescrite. Ce qu'il avoit imaginé réussit au gré de ses desirs. Mlle. *Lancon* plut singuliérement à la dame du lieu ; & elle lui proposa de rester avec elle. La jeune personne dit qu'elle s'en rapportoit à sa mere ; celle-ci à M. l'abbé, qui étoit le conseil de la famille ; & M. l'abbé décida qu'on ne pouvoit trop remercier madame de

de ses bontés, & qu'il falloit en profiter. Ici commence, à proprement parler, une nouvelle carriere pour Mlle. *Lançon*, qu'on avoit présentée sous son vrai nom de *Vaubergnier*, & qu'elle va porter désormais. Sa qualité de complaisante de la riche veuve la faisoit admettre à la table, au cercle & à toutes les sociétés de madame de la *Garde* : elle vit ainsi bonne compagnie, non pour se former les mœurs les plus honnêtes, mais pour se décrasser, pour se donner un meilleur ton, prendre plus d'airs de coquetterie, & se styler mieux à l'art de plaire & de séduire. C'est ce qu'elle acquit parfaitement. En vain la calomnie a prétendu depuis qu'elle s'échappoit le plus qu'elle pouvoit pour aller jouer avec les laquais, s'en faire caresser & se livrer aux goûts les plus vils. Mde. de saint *Germain*, qui étoit contemporaine de cette jeune personne, & presque dans les mêmes fonctions, puisqu'elle étoit demoiselle de compagnie de madame de la *Garde*, nie le fait & lui rend justice là-dessus. Elle portoit ses vues plus haut; sa maîtresse avoit deux fils, dont l'un est fermier général, & l'autre maître de requêtes. Elle chercha à donner dans l'œil de l'un ou de l'autre, & réussit à souhait ; car elle les enlaça tous deux ; & c'est ce qui la perdit. Il en résulta une jalousie entre les freres, qui occasionna bientôt celle de la mere. Celle-ci passoit pour avoir un goût décidé en faveur de la Dlle. *Vaubergnier*. Elle la combloit de présens ; elle lui donnoit des robes de toutes les saisons ; elle se plaisoit à la parer. Quelquefois, lorsqu'elles étoient devant le miroir ensemble, elle vantoit les appas de sa favorite ; elle lui disoit qu'elle étoit un morceau de roi : puis en se comparant avec elle, elle se trouvoit à elle-

même plus de noblesse dans la figure, plus de beauté vraie & durable. C'est ainsi qu'elle assimiloit par un amour-propre trop fréquent, quoique toujours inconcevable, ses traits usés, sexagénaires, aux graces neuves & fraîches d'un enfant de 19 à 20 ans. Du reste elle l'embrassoit, la cajoloit, la caressoit comme sa fille, & même avec une tendresse plus scandaleuse elle la faisoit coucher avec elle ; ce qui occasionna bien des médisances dans la maison. Elle prétendit que c'étoit pour se rajeunir. Quoi qu'il en soit, Mlle. *Vaubergnier*, qui ne se sentoit pas autant d'attraits pour cette vieille poupée, cherchoit à se dédommager de ses complaisances forcées avec les enfans de cette dame. Il faut convenir que le maître de requêtes, comme le moins laid & le moins âgé, étoit le plus agréé ; mais comme il ne pouvoit lui faire assiduement sa cour, l'aîné trouvoit des intervalles & en profitoit. Elle les ménageoit l'un & l'autre le mieux qu'elle pouvoit ; & par ce manege trop souvent heureux d'une coquette, peut-être les eût-elle ainsi tenus dans l'esclavage ensemble, si la mere n'eût été intraitable, ou plutôt si la cupidité des subalternes n'eût allumé la jalousie de leur maîtresse. Les femmes-de-chambre étoient envieuses de la nouvelle favorite de madame : elles se regardoient comme frustrées de tous les cadeaux qu'elle lui faisoit ; c'étoient autant de larcins qu'elles lui reprochoient : elles profiterent adroitement des circonstances pour la dénigrer & l'expulser. Elles ne laisserent point ignorer à la mere la passion que ses enfans avoient pour Mlle. *Vaubergnier*, & la complaisance criminelle avec laquelle celle-ci passoit pour agréer ce double hommage. Peut-

être exagerent-elles aussi le prétendu libertinage de cette jeune personne, & ont-elles ainsi donné lieu aux bruits accrédités de ses familiarités lascives avec la valetaille de la maison. La vieille la *Garde*, qui dans un corps décrépit avoit encore les passions vives & fougueuses, ayant vérifié par elle-même une partie de ce qu'on lui disoit, chanta pouille à ses fils, & renvoya Mlle. *Vaubergnier*.

La voilà donc retournée encore une fois avec sa mere ; car par une vilenie des deux la *Garde*, aucun ne voulut s'en charger & l'entretenir. Cela parut d'autant plus dur à la jeune personne, que cet asyle la dégoûtoit fort. Sa mere s'étoit remariée à un nommé *Rançon*, à qui la bienfaitrice de sa fille avoit fait avoir une place de commis aux barrieres ; ce qui fournissoit de quoi subsister, mais n'en rendoit pas la maison plus opulente. Cependant le goût de Mlle. *Vaubergnier* s'étoit excité & développé par l'exemple : il ne pouvoit se satisfaire dans l'état très-médiocre du beau-pere. Elle songea sérieusement à s'en tirer ; & cela ne tarda pas, graces à ses charmes & à sa jeunesse.

Près de sa mere, qui demeuroit alors rue de Bourbon, étoit une maison de jeu que tenoit la marquise *du Quesnay*. L'usage de ces femmes pour achalander leur tripot, est de louer de jolies personnes, qui viennent en quelque sorte le parer, s'y donner en spectacle & amorcer les dupes. La marquise jugea Mlle. *de Vaubergnier* très-propre au service qu'elle en vouloit tirer : elle l'attira chez elle, lui fit des propositions, & la jeune coquette y trouvant doublement son avantage par l'espoir d'y faire des conquêtes

pour fon propre compte, les accepta de grand cœur.

Parmi les joueurs qui fréquentoient dans cette maifon, étoit un M. *Dubarri*, qui fe faifoit appeller comte, fuivant la liberté qu'ont prife quantité de gentilshommes en France, & même quantité de gens qui ne le font pas, de fe donner ainfi de leur grace en titres qu'ils ne tiennent point de leur naiffance, ou de la grace du Roi. Ce prétendu comte n'a pas l'extérieur féduifant; il eft d'une figure très-ordinaire, qui ne promet rien du côté des talens fécrets; mais c'eft un intriguant du premier ordre, un chevalier d'induftrie, qui fans la moindre fortune fe foutenoit à Paris, y faifoit figure, donnoit dans le luxe très-coûteux de l'entretien des filles, & en avoit toujours quelqu'une à fa fuite. C'eft de cette fource de perdition & de ruine qu'il tiroit au contraire de quoi fournir à fes dépenfes & fe faciliter parmi les plus grands feigneurs. On fent aifément par-là quel genre de commerce il faifoit. Mlle. *Vaubergnier* lui parut une excellente acquifition à faire pour remplir fes vues. C'étoit alors une nymphe toute fraîche, qui n'étoit point connue dans l'ordre des courtifannes, & dont la figure voluptueufe & les graces folâtres devoient à coup sûr, faire tourner une multitude de têtes. Il chercha donc à cultiver la jeune perfonne, & à l'éblouir par les promeffes les plus magnifiques. Il lui fit l'énumération des filles qui avoient avancé fous fes aufpices, s'étoient illuftrées, & étoient alors citées comme du plus grand ton. Il a de l'efprit, il eft infinuant, & les exemples qu'il rapportoit étoient de motifs puif-

ſans pour perſuader. Mlle. *Vaubergnier*, ivre déja de la fortune qu'il lui promettoit, accepta ſes propoſitions. Il renvoya une maîtreſſe favorite qu'il avoit, nommée *Adelaïde*, qui logeoit avec lui, & élevoit une fille, dont il étoit le pere : il les plaça dans ſon voiſinage, & malgré les réclamations de l'expulſée, il inſtalla chez lui la nouvelle venue. Il commença par aſſouvir avec elle la paſſion dont on ne pouvoit ſe défendre, en voyant cette beauté naiſſante ; & quand il s'en fut proprement raſſaſié, qu'il ſe fut mis à l'abri de toute eſpece de jalouſie, il ouvrit ſa maiſon comme à l'ordinaire, ſous prétexte d'aſſemblées de jeu, & expoſa aux yeux des gens de la cour, qui venoient chez lui, l'acquiſition précieuſe dont il ſe félicitoit, & dont il reçut un applaudiſſement général. Ce fut à qui en tâteroit : tous les grands lui faiſoient la cour : il falloit ſolliciter long-tems ſon tour avant de l'obtenir. Nous ne pouvons donner la liſte des gens illuſtres auquel il a communiqué un tréſor, dont il ſe réſervoit toujours adroitement la propriété. Ces marchés ſecrets n'ont qu'une publicité vague, ſans qu'on puiſſe aſſigner exactement les co-partageurs. Il eſt conſtant d'ailleurs, qu'outre les ſeigneurs, M. *Dubarri* ne refuſoit pas les matadors de la finance en état de payer ſes ſervices & en volonté de les acheter au poids de l'or.

C'eſt ainſi que le Sr. *Radix de Ste. Foix*, tréſorier général de la marine, a la douce ſatisfaction d'avoir joui de cette beauté, avantage qui ne lui a pas été inutile par la ſuite. Une choſe étonnante ſans doute, c'eſt que parmi tant de conquêtes, Mlle. de *Vau-*

bergnier n'en eut conſervé aucune ; qu'elle n'ait jamais eu que des paſſades, & ſoit conſtamment reſtée en la poſſeſſion du comte. On ne peut l'attribuer qu'à la dextérité de celui-ci ; car on ſavoit qu'elle n'étoit point heureuſe avec cet amant impérieux. Les voiſins ont été ſouvent témoins de ſcenes très-violentes ; & l'on rapporte avoir vu une fois cette malheureuſe victime en peignoir, les yeux en larmes, jettant les hauts cris & voulant dans ſon déſeſpoir ſe précipiter par la fenêtre. Pluſieurs cauſes cependant ont ſans doute contribué à l'engager à reſter avec M. *Dubarri*.

1°. La ſorte de crainte où elle étoit d'un homme qu'elle regardoit comme ſon pere, à qui elle devoit toute ſon exiſtence, & dont le caractere violent l'intimidoit.

2°. La vie douce & agréable qu'elle y menoit, vivant dans la plus grande aiſance, nageant dans les plaiſirs, & ſurtout pouvant ſatisfaire cette magnificence des habillemens : ce goût de la parure qui la dominoit ſi fort.

3°. La facilité qu'avoient d'en jouir à leur commodité ceux qui pouvoient en avoir la fantaiſie, devoit les porter à ſacrifier aiſément une ſomme quelconque, au prix de laquelle ils obtenoient le vrai but de leurs deſirs, ſans avoir toutes les charges, tous les embarras d'une maîtreſſe à entretenir.

Enfin, le ſoin qu'avoit M. *Dubarri* d'écarter de la jeune perſonne les amoureux qui pouvoient lui enflammer le cœur, & la concentrer tellement dans un objet, qu'elle devînt incapable de ſuivre ſa deſtination, & de ſe

prêter à l'heure, à la minute aux divers arrangemens qu'il pouvoit faire à son égard.

Ainsi, Mlle. *Vaubergnier* paroissoit devoir être encore long-tems entre les mains de cet instituteur, si son heureuse étoile ne l'en eût fait sortir pour remplir ses hautes destinées, ou plutôt si le comte n'eût jugé à propos d'en risquer le sacrifice, & de hazarder le tout pour le tout; car il est certain qu'il jouoit gros jeu, comme on le jugera par les circonstances.

En 1768, au printems, le comte *Dubarri* rencontra le Sr. *le Bel*, un des premiers valets-de-chambre du Roi, le plus initié dans la confiance de S. M. relativement à ses plaisirs secrets; & qui étoit spécialement chargé de recruter pour remplir le parc-aux-cerfs. On appelloit de ce nom un quartier de Versailles, où madame la marquise *de Pompadour* avoit établi une espece de dépôt, pour y loger les jeunes filles qu'on étoit sans cesse occupé à chercher dans Paris, & que cette dame mettoit dans le lit de son auguste amant. Elle avoit senti de loin la nécessité de subvenir à ces besoins physiques avec des secours étrangers, & se conservoit toutefois par cette surintendance le cœur du monarque & tout l'honorifique d'une maîtresse en titre. On ne sauroit compter la multitude de créatures qui ont ainsi passé dans cette espece de ménagerie, où chacune attendoit son tour, qui souvent ne venoit point, ou ne consistoit que dans de légeres privautés, ou n'étoit jamais long; tout à raison du dégoût du monarque, que des craintes de la sultane principale, elle avoit grand soin de faire disparoître celles que leur caractere,

leur esprit ou l'attachement du maître pouvoient rendre redoutables. Mais d'avoir entrée dans ce serail, étoit, comme de raison, un droit à des bienfaits particuliers. On marioit communément ces filles avec une dot de 200, 000 livres, & on les envoyoit dans le fond de quelque province éloignée. Quelques-unes restoient à Paris, à raison d'une faveur particuliere, telles que madame *Giambonne* qui a épousé un banquier, madame *le Normant*, premiere de toutes que S. M. ait honoré de sa couche depuis qu'elle s'étoit retirée du lit de madame de *Pompadour*, & connue alors sous le nom de Mlle. *Morsi*, qui est aujourdh'ui dans la plus grande considération pour avoir donné sa fille en mariage au neveu de l'abbé *Terrai;* Mlle. *Felin*, bretonne, fille de condition, qui a mieux aimé rester en couvent, & à qui l'on fait un sort distingué, & tant d'autres dont l'énumération est inutile ici. Par cet exposé, il est aisé d'induire combien un tel établissement devoit être dispendieux, non-seulement à raison de ces jeunes nymphes, dont il sortoit bien, calcul fait, une par semaine du serail, ce qui fait déja un objet de plus de dix millions par an, mais aussi, & surtout par rapport aux chefs & aux subalternes de toute espece établis pour leur découverte, ainsi qu'aux frais pour les décrasser, les approprier, les ajuster, les décorer, les mettre en état en un mot de séduire autant par leur élégance extérieure que par leurs charmes naturels: & si l'on ajoute à ces objets principaux de dépense le gaspillage & les déprédations qu'ils devoient entraîner par leur nature & par celles des gens sur qui elles rou-

loient, on y trouvera une ſource intariſſable de l'écoulement du tréſor public, ſous ce nom vague & abuſif *d'acquits du comptant.*

Depuis les pertes ſucceſſives que le roi avoit éprouvées, S. M. avoit fait vuider le parc-aux-cerfs, pour ſe livrer toute entiere à la douleur. L'âge qui avançoit, & la facilité qu'a un grand prince de ſatisfaire en tout ſens ſes paſſions, avoient très-amorti celle des femmes chez celui-ci. Mais ce beſoin en diminuant exiſtoit encore; & les courtiſans jugerent d'ailleurs néceſſaire de diſtraire S. M. du ſpectacle long & douloureux que lui offroit alors la maladie de la reine. Les médecins firent entendre au roi qu'il étoit dangereux de ſe ſevrer auſſi bruſquement d'un plaiſir néceſſaire à ſon exiſtence. Il faut que le monarque ait approuvé la conſultation de ſes médecins, puiſque malgré ſon chagrin de l'état & de la perte de ſa compagne, ainſi qu'il qualifie la reine dans ſa lettre à l'archevêque pour l'inſtruire de cette mort, il chargea le Sr. *le Bel* de le pourvoir en cette partie. Ce ſerviteur très-zélé faiſoit ſouvent les recherches par lui-même pour mieux ſervir S. M. C'eſt dans un de ces jours de chaſſe qu'il s'offrit au comte *Dubarri*, tout eſſouflé & fatigué de ſes perquiſitions. Celui-ci, qui avoit le nez fin en pareille matiere, & qui d'ailleurs étoit connu du valet-de-chambre pour un homme qui pouvoit lui être utile, n'eut pas de peine à le faire jaſer. *Le Bel* lui témoigna ſon chagrin de n'avoir rien trouvé dans toutes ſes courſes qui pût convenir à ſon maître...... N'eſt-ce que cela, lui dit le comte impudent ? j'ai votre affaire : vous ſavez que je ne manque pas de goût. Fiez-vous-en à moi ; venez dîner chez

votre ferviteur, & dites que je fuis un coquin, fi je ne vous préfente pas la plus jolie femme, la plus fraîche, la plus féduifante, un vrai morceau de roi. Le pourvoyeur du monarque, enchanté d'un propos auffi confolant, l'embraffe & lui promet de l'aller trouver à l'heure convenue. M. *Dubarri* n'a rien de plus preffé que de retourner à la maifon, & de faire mettre dans tous fes atours mademoifelle *l'Ange* (c'eft le nom que mademoifelle *Vaubergnier* portoit depuis qu'elle étoit avec lui, fuivant l'ufage des Courtifannes, de prendre ainfi un nom de guerre lorfqu'elles entrent, & qu'elles s'affichent dans le monde.) Il lui apprend le rôle qu'elle doit jouer, la berçant d'avance d'un efpoir qu'il devoit regarder comme chimérique, & qui s'eft pourtant réalifé. Il lui fait entrevoir fes hautes deftinées : il lui déclare qu'il n'eft pas queftion de paroître fimplement à Verfailles, & d'y fatisfaire *incognito* les defirs du roi ; qu'il veut la rendre maîtreffe en titre, & lui faire remplacer madame de *Pompadour* ; qu'il faut à cet effet qu'elle paffe auprès du Sr. *le Bel*, qui va venir, pour fa belle-fœur, comme fi elle eût réellement époufé le gros *Dubarri*, qu'elle foutienne bien ce perfonnage, en déployant cependant fa coquetterie & fes graces ; qu'elle lui laiffe le foin du refte, & que tout ira bien.

Mlle. *l'Ange*, par plaifanterie, avoit déja pris plufieurs fois le titre de comteffe *Dubarri*. C'eft un ufage affez reçu parmi les filles entretenues de fe qualifier ainfi des titres de leurs amans. Elle n'eut donc pas beaucoup de peine à faire ce perfonnage vis-à-vis du Sr. *le Bel*, qui émerveillé de la figure de la jeune perfonne, de fon enjouement, de fon regard lafcif & de fes propos

aſſortis, ſentit bientôt rajeunir chez lui le vieil homme, & conçut par ſon expérience quel heureux effet une femme à pareilles reſſources, devoit opérer ſur ſon maître. Le dîner fut des plus gais, & le valet-de-chambre auroit volontiers eſſayé par lui-même juſqu'à quel point il pouvoit répondre de ſa découverte. Le Sr. *Dubarri* profita de l'enthouſiaſme de ce paillard pour lui faire ſentir que ſa belle-fœur ne pouvoit être propoſée au roi comme les griſettes de toute eſpece qu'on lui préſentoit, & qu'on renvoyoit enſuite ſans aucune autre difficulté; que c'étoit une femme de qualité qui ſe trouveroit ſans doute très-honorée de la couche d'un prince, auſſi grand roi qu'amant deſirable; mais qui ambitionnoit encore plus la conquête de ſon cœur, & qui n'en étoit pas indigne par l'attachement qu'elle ſe ſentoit déja pour ſa perſonne ſacrée; attachement qui ne pouvoit qu'augmenter dans une intimité plus grande.

Le *Bonneau* du jour étoit trop épris pour ne pas convenir de cette vérité, & pour ne pas ſe prêter à tous les arrangemens qui parurent néceſſaires. Il fut décidé que dès ce moment la prétendue comteſſe ſeroit un morceau ſacré; que le Sr. *le Bel* rendroit compte au monarque de ce qu'il avoit vu; qu'il repréſenteroit à S. M. le deſir que la femme en queſtion avoit de lui plaire; le dévouement entier de ſon mari aux volontés du ſouverain, & le bonheur auquel ce couple fidele aſpiroit de concourir à ſes plaiſirs; mais que cette beauté ſe flattant d'avoir pardevers elle de quoi lui prouver longtems ſon amour, avoit droit d'attendre un retour pareil de ſon auguſte amant, & l'excluſion générale de toutes autres concurrentes.

Des courtifans malins ont prétendu que d'après cette converfation, on avoit permis à l'ambaffadeur de prendre poffeffion de la future au nom de S. M. D'autres veulent que plus adroitement on lui ait fait entrevoir la poffibilité d'y réuffir, s'il rempliffoit bien fa miffion. Quoi qu'il en foit, comme il étoit fort épris lui-même, il mit dans fon récit au roi tant de chaleur & d'énergie, qu'il excita puiffamment l'amour du prince ; mais pour mieux l'enflammer encore, & avant que S. M. prît aucun engagement, il lui propofa de lui faire voir l'objet, fans que la perfonne en fût inftruite, & de mettre ainfi S. M. en état d'en juger par ellemême. Le valet-de-chambre avoit une petite maifon arrangée pour cela, où il invita la comteffe à fouper. Il y a apparence que celleci étoit prévenue du témoin fecret qu'elle devoit avoir. La compagnie fut affortie à la fcene qu'il étoit queftion de jouer, & le repas fut fi voluptueux, que le monarque ne put y tenir. Dès la nuit même, il fit venir mademoifelle *l'Ange*, & trouva dans fa poffeffion plus de charmes fecrets encore qu'elle n'en avoit à l'extérieur. En effet, ceux qui ont dévancé le roi dans cette jouiffance, atteftent unanimement qu'elle a tout ce qu'il faut pour ranimer l'exiftence la plus ufée. A cet âge où étoit l'amant flétri, dans le dégoût général où il fe trouvoit des femmes, qui, jufques-là, contenues par le refpect & l'adoration, même dans fes inftans du plaifir, lui en avoient laiffé ignorer les diverfes reffources, en trouver une qui la fît entrer, pour ainfi dire, dans un monde nouveau de voluptés, qui lui offrît une fource intariffable de délices qu'il ignoroit ; quelle découverte ! quel tréfor ! fans doute il avoit

avoit passé dans le lit du prince des femmes aussi instruites que celle-ci; mais elles n'étoient pas d'un caractere assez libre, assez vrai, assez hardi pour se vanter de leur savoir-faire, & pour oser le mettre en usage. Celle-ci au contraire, ingénue, franche & décidée, étoit dirigée d'ailleurs par un homme exercé dans le libertinage le plus rafiné. Il se doutoit de la sensation prodigieuse que devoit produire le contraste frappant des leçons qu'il avoit données à son éleve, avec les caresses froides & compassées des premieres maîtresses du roi. Il n'eut qu'à laisser prendre l'essor à cette nymphe endoctrinée, & le succès de son premier triomphe encouragea merveilleusement celle-ci à déployer l'étendue de son art. Si les hommes accoutumés aux rubriques des filles de joie, à leur style vif & énergique, éprouvent encore auprès d'elles des ressentimens de plaisir, quelle impression ces moyens puissans ne doivent-ils pas produire sur un voluptueux envers lequel on ne les a jamais employés! C'est le cas où étoit le monarque, au dire des courtisans le plus au fait de sa vie privée & de ses amusemens secrets.

Cette fille de Vénus fit si bien valoir ses talens, que le roi ne put plus se passer d'elle, & qu'il fallut la lui amener à Compiegne pendant tout le voyage. Elle y fut très-*incognito*, parce que S. M. étant alors dans le grand deuil de la reine, il ne convenoit pas qu'elle affichât publiquement ses plaisirs. D'ailleurs le roi est fort attaché aux bienséances, & tout l'extérieur que son état comporte, pour le maintien des bonnes mœurs. Mais ces petites gênes même ne faisoient qu'irriter sa passion & lui donner plus de force, au point que l'on assure que le

Sr. *le Bel*, s'apperçevant du goût décidé que son Maître prenoit pour Mlle. *l'Ange*, & que les choses alloient beaucoup plus loin qu'il n'avoit cru, se repentit de s'être prêté à la manœuvre du comte, d'autant qu'il n'étoit pas à ignorer ce qui en étoit réellement. Il crut donc de son devoir, avant que la favorite fût plus en pied, de se jetter aux genoux du roi, de lui déclarer comment il avoit fait la découverte de cette beauté; qu'il avoit été surpris; qu'elle n'étoit rien moins qu'une femme de qualité, & qu'elle n'étoit pas même mariée...... *Tant-pis*, s'écria le roi, suivant la tradition la plus reçue parmi les courtisans, *Tant-pis; qu'on la marie promptement, pour qu'on me mette dans l'impuissance de faire quelque sottise.* On ajoute que le conseiller *Bonneau* voulut alors entrer dans plus de détails, mais qu'un regard sévere du maître l'obligea de se taire. On veut que frappé de douleur d'avoir produit une pareille créature, & envisageant les suites que pouvoit entraîner une passion aussi violente dans un prince qui approchoit de la vieillesse, ce serviteur zélé en conçut un chagrin, qui l'a mené au tombeau. D'autres prétendent que pour prévenir les révélations indiscrettes qu'il pourroit faire, on a accéléré ses jours, & qu'il est mort empoisonné.

Quoi qu'il en soit, le propos du roi rehausse merveilleusement les espérances du comte *Dubarri*, appellé le grand *Dubarri*, pour le distinguer de ses freres. Il en avoit un, que nous nommerons le gros *Dubarri*, un espece de sac-à-vin, un pourceau, se veautrant le jour & la nuit dans les plus sales débauches. Il fut décidé que ce seroit lui, auquel on marieroit Mlle. *l'Ange*. Il étoit prévenu d'avance,

& l'on n'eut pas de peine à le déterminer, en lui faisant entendre que cette facilité de sa part lui donneroit celle de mener plus librement le genre de vie qui lui convenoit, & lui procureroit tout l'argent dont il auroit besoin. Cet espoir auroit pu corrompre une ame moins vile. Il subit la cérémonie, & le mariage fut fait à la paroisse de St. Laurent le 1er. Septembre 1768. C'est le notaire le Pot d'Auteuil qui passa le contrat; il ne savoit pas encore quelle étoit la haute destinée de la beauté dont il formoit l'alliance civile; mais frappé de ses charmes & de ses graces, il voulut jouir du privilege usité parmi ses confreres en pareil cas: il s'avance galamment pour embrasser la jeune personne: celle-ci, non prévenue, fit la résistance que prescrit la pudeur dans toute autre, & que le rôle, qu'elle jouoit depuis quelque tems, l'autorisoit bien mieux à montrer. Son beau-frere futur l'engagea à permettre l'officier public de lui effleurer les joues, puis s'adressant à lui: *souvenez-vous bien, monsieur*, lui dit-il, *de cette faveur; car c'est la derniere que vous recevrez de madame.*

L'auguste amant fut enchanté d'apprendre que la cérémonie fût faite. Il parut se livrer avec plus de confiance à la nouvelle comtesse, & chaque jour sa passion, loin de diminuer par la jouissance, augmenta tellement, que les *Dubarri* ouvrirent leur cœur à la plus vaste ambition. Mais il étoit question de bien diriger la favorite, & ce plan exigeoit beaucoup d'adresse & de circonspection.

Celle-ci n'a aucun esprit, sur-tout rien de celui d'intrigue qu'exigeoit sa position. On a vu, par le cours de ses aventures jusqu'au moment de son élévation, qu'elle étoit dénuée de

ce manege qu'ont communément les courtisannes, & qui leur sert si bien à attraper les hommes. Comme elle n'est ni intéressée, ni ambitieuse, elle n'est pas mue par les ressorts puissans de ces deux passions, si énergiques dans les ames les plus communes ; mais la nouvelle comtesse apporta dans le rôle qu'elle entreprenoit, une qualité peut-être meilleure: c'est une sorte de bon sens pour adopter les avis qu'on lui donneroit, les faire valoir, en profiter ; en un mot, une docilité merveilleuse aux conseils de son beau-frere, dont le succès dans le projet qu'il avoit formé lui assuroit plus que jamais la confiance de sa belle-sœur. Le point de difficulté étoit seulement alors de dérober aux yeux des courtisans ce fil secret qui conduisoit la favorite ; car outre qu'une assiduité trop grande de la part de ce *Bonneau* auprès d'elle, pouvoit être suspecte au monarque même, c'est qu'elle donnoit prise à la malignité des courtisans, & qu'une expulsion subite de ce conseil mettoit la favorite à découvert, & dans le cas de faire beaucoup de sottises.

Le comte *Dubarri* imagina donc un plan de conduite, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de politique en ce genre. Ce fut de paroître abandonner absolument sa belle-sœur à ses brillans destins, & de ne point se montrer à la cour ; mais en même tems, il mit auprès d'elle Mlle. *Dubarri*, sa sœur, qu'il jugea très-propre à l'emploi qu'il vouloit lui confier. Celle-ci étoit trop laide en effet pour donner la moindre jalousie à la comtesse, pour se livrer même à des intrigues amoureuses qui pourroient la détourner de son objet principal. Elle avoit d'ailleurs de l'esprit ; c'étoit une *virtuose*,

qui avoit fait preuve de talent littéraire, & dont on lisoit dans le mercure une lettre imprimée. Elle étoit insinuante, & ne tarda pas à maîtriser la favorite; ce qui étoit essentiel. Il s'établit ainsi une circulation continuelle du frere à la sœur, & de celle-ci à la comtesse; & de même de la comtesse à Mlle. *Dubarri*, & de la sœur au frere. De jeunes confidens, stylés par le comte, étoient continuellement sur la route de Versailles, & portoient ses ordres verbalement, ou par écrit suivant les circonstances. Les messagers étoient multipliés au besoin, & la favorite étoit par-là dirigée à la minute. Quelquefois elle faisoit de petits voyages à Paris, où n'ayant pas de maison, elle logeoit chez son beau-frere, & y puisoit des instructions générales, qu'il ne s'agissoit plus que d'appliquer à des particulieres.

Malgré des précautions si sages, si multipliées, si circonstanciées, il sera bien étonnant sans doute qu'une fille d'une naissance obscure, mal éduquée, n'ayant vu en quelque sorte que mauvaise compagnie, n'ayant point d'aptitude par elle-même à l'intrigue, ait pu ainsi se conserver pendant près d'un an, qu'il s'écoula de sa premiere entrevue avec le roi jusqu'au jour de sa présentation, sans donner prise sur elle par quelque inconduite, soit par des indiscrétions, soit par des propos qui eussent prêté au ridicule.

Il étoit d'autant plus nécessaire pour elle de se maintenir dans une grande circonspection, qu'elle avoit en tête la cabale la plus formidable de la Cour, celle des Choiseuls. A ce nom seul on est confondu d'étonnement quand on envisage comment la chance a tourné, & quelle suite de révolutions s'est succédée ra-

pidement par un ayeul aussi vil, aussi foible en apparence, & qui semble devoir se briser comme le verre sous la main d'un ministre tout puissant.

En effet, jamais Richelieu n'eut peut-être plus d'ascendant sur l'esprit de Louis XIII. que M. le Duc de Choiseul n'en avoit acquis sur celui de son maître. Depuis la paix, il s'étoit insinué dans sa confiance plus qu'auparavant. L'art prodigieux de ce ministre pour l'intrigue le faisoit regarder par le Roi comme un grand politique, & la persuasion, où étoit S. M. que c'étoit lui, qui par ses négociations, tenoit les ennemis naturels de la France divisés & hors d'état de l'inquiéter, le lui rendoit plus nécessaire que jamais, en ce qu'elle le croyoit le seul homme capable d'opérer la conservation d'une paix si desirée, & l'unique objet des vœux du monarque. Il avoit d'ailleurs un travail bref, leste & facile, qui favorisoit merveilleusement la paresse de celui-ci. En lui rendant compte des plus grandes affaires, il ne lui parloit que de spectacles & de plaisirs.

Indépendamment de ces motifs d'agrémens, d'utilité, ou plutôt de nécessité, qui sembloient devoir rendre Mr. le duc de *Choiseul* inébranlable sous le regne d'un prince, qui, en vieillissant, ne pouvoit que devenir plus foible & plus subjugué, ce seigneur avoit une grande considération par lui-même. Il étoit d'une naissance illustre, allié de plusieurs maisons souveraines, & surtout de celle de Lorraine ; ce qui lui valoit la protection intime de la cour de Vienne. Son pacte de famille l'avoit rendu cher aux différentes branches de la maison de Bourbon ; & sa guerre ouverte contre les Jésuites le rendoit

particuliérement précieux aux Rois d'Efpagne & de Portugal.' Enfin au-dedans de la France il avoit un parti immenfe. Toutes les places étoient remplies de fes créatures ; la moitié des princes du fang le craignoit ; l'autre lui étoit attachée par les liens du plaifir & de l'amitié.

Les *Dubarri* effrayés d'abord d'un pareil ennemi , chercherent à le gagner & à le mettre dans leurs intérêts. Ce feigneur étoit galant & voluptueux. On prétend que le beau-frere fit entendre à la comteffe qu'il falloit mettre tous fes charmes en avant contre lui ; & que fi la haine de celle-ci a monté à fon comble , c'eft qu'elle les a vus méprifés par ce fuperbe adverfaire , qui , ne croyant , jamais avoir rien à redouter d'une femme auffi vile , la traita avec la plus grande hauteur ; mais ce qui contribua vraifemblablement à ouvrir une guerre implacable entre les deux cabales , ce fut la rivalité de la ducheffe de *Grammont*, fœur du miniftre. Cette femme plus haute , plus impérieufe, plus intriguante que fon frere , s'il eft poffible , avoit jetté le grapin fur celui-ci , & l'avoit fubjugué au point d'en faire tout ce qu'elle vouloit. Leur intimité avoit donné lieu même à la malignité des courtifans de s'exercer ; & l'on avoit prétendu qu'ils couchoient enfemble. Quoi qu'il en foit, c'étoit une femme de cour , dans toute la valeur du terme , c'eft-à-dire , décidée , impudente , dévergondée , & ne regardant les mœurs que comme faites pour le peuple. Elle n'étoit plus jeune , & fa figure n'étoit rien moins que féduifante. Elle s'étoit imaginée malgré cela , pouvoir plaire au Roi.

Profitant de ſon rang, & de la faveur de ſon frere, elle s'étoit initiée aux petits appartemens & aux plaiſirs ſecrets de S. M. Comme il ne ſe trouvoit, depuis la mort de madame la marquiſe de *Pompadour*, aucune femme en état de balancer ſes menées à cet égard, elle avoit profité de la connoiſſance du caractere bon & facile du Roi, de ſa foibleſſe pour le ſexe, & de ſa pente à ſe laiſſer entraîner au plaiſir le plus préſent, pour déterminer ſon goût par les circonſtances, & s'être miſe dans le lit de S. M. malgré elle : c'étoit du moins l'opinion la plus accréditée dans Verſailles. Mais comme ce commerce n'étoit que l'effet de la commodité & de l'obſeſſion ; que chaque fois, pour ainſi dire, elle violoit le Monarque, s'il eſt permis de ſe ſervir de terme vis-à-vis d'un prince auſſi habitué aux voluptés, elle fut bientôt rejettée, dès qu'un objet, plus propre à faire naître l'amour, vint réveiller les ſens engourdis de celui-ci, & chatouiller ſon cœur. Une pareille injure ne ſe pardonne point parmi le ſexe le plus ordinaire. Qu'on juge ſi une femme de qualité, dévorée d'ambition, qui ſe voyoit tout à-coup fruſtrée du rôle qu'elle comptoit jouer, dût être furieuſe. La vengeance lui fit perdre la tête entiérement ; & ſans prévoir ce qui pouvoit en réſulter de funeſte, elle profita de ſon empire ſur le miniſtre, ſon frere, pour l'engager dans ſa querelle, & le rendre ſourd à toutes les propoſitions qu'il recevroit de l'autre parti. C'eſt à cette rage effrénée qu'il faut proprement remonter pour trouver la premiere cauſe de la chûte des *Choiſeuls*. Les *Dubarri* ayant vu qu'il n'y avoit aucune

conciliation à faire avec eux, qu'il falloit travailler à les culbuter, ou se résoudre à l'être pour eux, se déterminerent au premier parti, & trouverent bientôt dans le chancelier *Meaupeou* un homme propre à les seconder. Mais ne prématurons pas les événemens.

La duchesse de *Grammont*, dans son plan de vengeance, crut que la meilleure maniere de réussir étoit de révéler les turpitudes de la nouvelle favorite, de les exagérer même, & de la rendre si vile, que le Monarque eût enfin honte d'un goût si dépravé. Il étoit plus adroit de ne le pas faire soi-même; ce qui auroit pu ne pas réussir, ou auroit eu l'air d'une récrimination, toujours suspecte de la part d'une maîtresse délaissée. Son frere fut assez fin pour ne pas se charger d'avertir le prince; & tous deux convinrent qu'il valoit beaucoup mieux qu'il fût instruit par le cri public, qui, plus lentement sans doute, mais tôt ou tard lui parviendroit. Ils profiterent de la puissance du ministre pour répandre par toutes les voies possibles les bruits des nouvelles amours du Roi. Ils envoyerent des émissaires dans toutes les sociétés, qui en rapporterent tous les détails; & après avoir eu par le canal de la police l'histoire de Mlle. *l'Ange*, on la chargea de quelques anecdotes propres à la rendre plus ridicule & plus méprisable, & l'on en vint jusqu'à la faire chansonner dans les rues de la capitale & dans les provinces.

Voici comme on en parloit la premiere fois dans des buletins des nouvelles qui couroient Paris, & ne pouvoient gueres être inconnus à M. *de Sartines*, qui en plaisantoit encore lui-même.

3 Septembre 1768....... » Il a paru à » Compiegne une comtesse *Dubarri*, qui a » fait grand bruit par sa figure. On dit qu'elle » plaît à la cour, & que le Roi l'a très-bien » accueillie. Sa beauté & cette prompte cé- » lébrité ont excité les recherches de beau- » coup de gens. On a voulu remonter à l'o- » rigine de cette femme, & si l'on en croit » ce qu'on en publie, elle est d'une naif- » fance très-ignoble; elle est parvenue par » des voies peu honnêtes, & toute sa vie » est un tissu d'infamies. Un certain *Dubarri* » qui se prétend des *Barimore* d'Angleterre, » & qui l'a faite épouser à son frere, est » l'instigateur de cette nouvelle maîtresse. » On prétend que le goût & l'intelligence » de cet aventurier dans le détail des plai- » sirs le font aspirer à la confiance de S. M. » & qu'il succédera au Sr. *le Bel* en cette » partie.

On conçoit qu'il est difficile qu'on eût ré- pandu un pareil buletin dans Paris, si le gazetier n'eût été excité sous main par un protecteur puissant. Il ajoutoit dans un autre en date du 15 octobre 1768..... » Depuis » quelque tems il court ici une chanson, » intitulée : *la Bourbonoise*, qui a été ré- » pandue avec une rapidité peu commune; » quoique les paroles soient fort plates, & » que l'air en soit on ne peut pas plus niais, » elle est parvenue aux extrêmités de la » France; elle se chante jusques dans les » villages. On ne peut se transporter nulle » part, sans l'entendre : les gens, qui ra- » finent tout, ont prétendu que c'étoit un » vaudeville satyrique sur une certaine fille » de rien, parvenue de l'état le plus cra-

» puleux à jouer un rôle, & à faire une » sorte de figure à la cour. Il est certain » qu'on ne peut s'empêcher de remarquer » dans l'affectation à la divulguer si généra- » lement, une intention décidée de jetter » un ridicule odieux sur celle qu'elle regar- » de. Les gens à anecdotes n'ont pas man- » qué de la recueillir & d'en grossir leurs » porte-feuilles, avec tous les commentaires » nécessaires à son intelligence, & capable » de la rendre précieuse pour la postéri- » té.....

Enfin il disolt dans un troisieme du 16 Novembre 1768..... » La *Bourbonnoise* est » une chanson répandue dans toute la Fran- » ce. Sous les paroles plates & triviales de » ce vaudeville, les courtisans malins décou- » vrent une allégorie relative à une créature, » qui, du rang le plus bas & de la fange » de la débauche, est parvenue à être cé- » lébrée, & à occuper d'elle, & la ville & » la cour. On ne sauroit mieux rendre l'avi- » lissement, dans lequel est tombé le con- » trôleur général *Laverdy* depuis sa chûte, » que par l'association que le public semble » en faire avec cette femme perdue, en le » chansonnant avec elle.

» Il cite ensuite un couplet fait effective- » ment contre ce ministre sur l'air de la *Bour-* » *bonnoise*. Voici cette chanson originale, qui » a donné lieu à une multitude d'autres. L'ap- » probation de M. *de Sartines* est du 16 Juin » 1768, le tems précisément où Mlle. *l'Ange* » venoit d'être produite au Roi à la sourdi- » ne ».

CHANSON NOUVELLE.

Air : *la Bourbonnoiſe.*

LA Bourbonnoiſe,
Arrivant à Paris, *bis.*
A gagné des louis,
La bourbonnoiſe,
A gagné des louis,
Chez un marquis.
Pour appanage,
Elle avoit la beauté, *bis.*
Elle avoit la beauté,
Pour appanage;
Mais ce petit tréſor
Lui vaut de l'or.
Etant ſervante,
Chez un riche ſeigneur, *bis.*
Elle fit ſon bonheur
Quoique ſervante;
Elle fit ſon bonheur
Par ſon humeur.
Toujours facile
Aux diſcours d'un amant, *bis.*
Ce ſeigneur la voyant
Toujours facile,
Prodiguoit des préſens
De tems en tems.
De bonnes rentes,
Il lui fit un contrat, *bis.*
Il lui fit un contrat
De bonnes rentes;
Elle eſt dans la maiſon
Sur le bon ton.
De payſanne
Elle eſt dame à préſent, *bis.*
Elle eſt dame à préſent,
Mais groſſe dame;
Porte les falbalas,
Du haut en bas.
En équipage
Elle roule grand train; *bis.*

Elle roule grand train
En équipage,
Et préfére Paris,
A ſon pays.
  Elle eſt allée
Se faire voir en cour ; *bis.*
Se faire voir en cour
Elle eſt allée.
On dit qu'elle a ma foi
Plu même au Roi.
  Fille gentille
Ne déſeſpérez pas : *bis*
Quand on a des appas,
Qu'on eſt gentille
On trouve tôt ou tard
Pareil hazard.

Comment eût-on trouvé un application auſſi heureuſe à faire l'hiſtoire de notre héroïne, ſi cette romance n'eût été faite à deſſein ? Il faut convenir cependant que le 8me. couplet, qui la caractériſe le mieux, ne ſe trouve pas dans les recueils imprimés, & qu'il a été vraiſemblablement composé après coup. Quoi qu'il en ſoit, on fit d'autres chanſons qui n'étoient pas équivoques, & qui, ſans courir les rues, furent très-répandues. Voici la plus naïve, & la plus piquante en même-tems.

AUTRE CHANSON.

Air : *De la Bourbonnoiſe.*

Quelle merveille !
Une fille de rien ; *bis.*
Une fille de rien,
Quelle merveille !
Donne au Roi de l'amour,
Eſt à la cour.

Elle eſt gentille,
Elle a les yeux fripons ; *bis.*
Elle a les yeux fripons,
Elle eſt gentille ;
Elle excite avec art
Un vieux paillard.
En maiſon bonne
Elle a pris des leçons ; *bis.*
Elle a pris des leçons
En maiſon bonne
Chez Gourdan, chez Briſſon ;
Elle en fait long.
Que de poſtures !
Elle a lu l'arétin ; *bis.*
Elle a lu l'arétin ;
Que de poſtures !
Elle fait en tout ſens,
Prendre les ſens.
Le Roi s'écrie ;
L'Ange, le beau talent ! *bis.*
L'Ange le beau talent !
Le Roi s'écrie :
Encor aurois-je cru,
Faire un cocu.
Viens ſur mon trône,
Je veux te couronner, *bis.*
Je veux te couronner,
Viens ſur mon trône ;
Pour ſceptre prends mon V.
Il vit, il vit !

Il courut auſſi des quolibets de toute eſpece. On dit que madame la comteſſe *Dubarri* étoit la meilleure troteuſe de Paris, parce qu'elle n'avoit fait qu'un ſaut du pont-neuf au trône. Le pont-neuf eſt un quartier de Paris, où il y a beaucoup de racrocheuſes, & le trône eſt une barriere éloignée à l'entrée du fauxbourg St. Antoine. On diſoit encore que Louis XV. le portoit le plus beau de

ſon royaume, parce qu'il rempliſſoit un baril. On peut juger par ces plates turlupinades, que ſe permettoit aſſez publiquement la plus vile canaille, à quel point de licence on s'exprimoit impunément ſur la nouvelle maîtreſſe. Il n'y eut pas juſques à M. de *Voltaire*, qui, pour faire ſa cour aux *Choiſeuls*, dont il étoit alors le très-humble ſerviteur, ne s'égayât à cette occaſion. Il ſe permit un conte pour le moins très-indécent, qui dès ce tems-là même étoit très-rare, & l'eſt devenu beaucoup plus depuis. Il étoit intitulé : *l'apothéoſe du Roi Pétaut*. Le voici :

Mes amis, c'eſt aſſez vous parler d'opéra,
De la cour, d'arlequin, même de la ſorbonne ;
Faiſons chacun un conte, & rira qui pourra.
Voici le mien, & je vous l'abandonne.
C'étoit un bon humain que le grand Roi Pétaut !
Vous vous rappellez tous la rare obéiſſance
Qu'il eut plus de trente ans pour la vieille Eminence (1)
Auſſi tous les auteurs l'élogent-ils tout haut ;
Ils diſent de lui tous, dans leur mâle éloquence
Qu'il eut mille vertus, & pas un ſeul défaut.
C'eſt un peu fort, en conſcience.
Vous & moi, nous ſavons qu'entre plus d'un Bonneau
Le ſaint homme, par fois, buvoit par excellence ;
Qu'il eut à ſon ſervice (& juſqu'à ſon tombeau)
Ce qu'à la cour, où tout ſe peint en beau,
Nous appellons le bon ami du prince;
Mais qu'à la ville, & ſurtout en province
Les gens groſſiers appellent maquereau. (2)
Il vous ſouvient encor de cette tour de *Neſle*,
Mivintille, *Lymail*, *Roux-Château*, *Pompadour*.

---

(1) Le Cardinal de Fleuri.

(2) Ces quatre Vers ſont déja dans la Pucelle de Mr. de Voltaire.

Mais dans la foule enfin de peut-être cent belles,
Qu'il honora de ſon amour,
Vous diſtinguez, je crois, celle qu'à notre cour
On ſoutenoit n'avoir jamais été cruelle.
La bonne pâte de femelle!
Combien d'heureux fit-elle dans ſes bras!
Qui dans Paris, ne connut ſes appas?
Du laquais au Marquis chacun ſe ſouvient d'elle.
Mais laiſſons-là ſes ſéduiſans appas;
Portons nos yeux vers la route éternelle.
Le bon Pétaut comme un autre mourut;
De notre globe, enfin il diſparut.
Son ame fugitive, errante, très-peu sûre
Cherchoit du ciel, comme on dit, le chemin.
Il marchoit, il marchoit; & toujours incertain
S'il ne ſe fourvoyoit..... advint que d'aventure,
Le bon Pétaut fit rencontre à la fin
De la dolente & triſte Magdeleine;
Il vous l'aborde, & lui conte ſoudain
Ce qu'il cherchoit, & le mettoit en peine.
La ſainte alors, du ton le plus benin,
Le remet ſur la route, il repart de la main.
Le voici galoppant vers la brillante plaine;
Il fit peut-être encor cent mille, & même mieux;
Hélas! en vain. Le céleſte domaine
Ne s'offroit point à ſes débiles yeux.
Comme il rêvoit à ſa déconfiture,
Voici venir bien à point Saint Denis,
Cheminant ſeul, lentement, ſans monture.
Il reconnut ce miracle des Saints
En lui voyant porter entre ſes mains
(Comme l'on fait) ſa bénigne figure.
Après les premiers complimens,
Le bon Pétaut, du grand Saint de la France,
Reçut de nouveaux erremens.
Pétaut le quitte enfin, dans la douce eſpérance
D'être juché bientôt au benoît paradis.
Mais les conſeils de monſieur Saint Denis
Ne le menent pas mieux à la demeure ſainte.
Comme il erroit dans cette vaſte enceinte,
Las, inquiet, & ſurtout plein d'ennuis,
Nez à nez, face à face, il voit que Saint Louis,

Heureusement accourt sur son passage.
Vous devinez bien quel hommage
Le Roi l'étant fit au patron des lys!
Après quelques menus devis,
Et ces discours oiseux consacrés par l'usage,
Le Saint lui dit : je devine, mon fils,
Quel but peut avoir ton voyage:
Tu le ratois tout net sans moi, sans mes avis;
Une fois dans ta vie écoute donc un sage;
Connois ce qu'est écrit au livre du destin :
» Qui met sa confiance en un homme sans tête,
» Et qui peut croire une catin,
» Ne sera jamais qu'une bête.

Indépendamment de ces écrits, qui tendoient à recueillir généralement tout ce qui pouvoit avilir davantage le goût du Roi, & lui faire avoir honte à lui-même de ses nouvelles amours, les *Choiseuls* animoient la famille Royale, & vouloient y exciter une fermentation telle que S. M. se trouvât forcée, du moins par son desir de maintenir la paix parmi elle, à laisser la comtesse dans l'état d'obscurité où elle étoit encore, & à n'oser la faire présenter. La présentation à la Cour est un point d'autant plus essentiel en France pour une maîtresse du monarque, que faute de ce cérémonial, elle n'y peut obtenir aucune place ; elle n'y est jamais que précairement, & elle est dans le cas d'être expulsée d'un instant à l'autre, sans prétendre aux dédommagemens dont une faveur déclarée la rend au moins susceptible, si elle ne la met pas à l'abri d'une disgrace, qui peut survenir tôt ou tard. En un mot, jusques-là madame *Dubarri* n'avoit d'autre distinction des femmes du parc-aux-cerfs que d'être clandestinement des voyages & de fixer plus constamment la passion de son auguste amant. Elle avoit été logée

dans le château de Fontainebleau pendant tout le féjour de S. M. dans cette ville ; elle devoit fe flatter de poſſéder excluſivement le cœur & la couche du monarque, mais elle ne montoit point dans ſes caroſſes ; elle ne pouvoit manger avec lui en public ; elle n'auroit oſé ſe montrer chez le Dauphin, chez ſes Freres, chez Meſdames. Les Miniſtres politiques auroient ſans doute eu beaucoup d'égards pour ſes recommandations ; mais étant cenſés ignorer ſon exiſtence, ils auroient pu la méconnoître & la refuſer ſans inconvénient. Elle ne recevoit aucune viſite d'étiquetes des grands, des ambaſſadeurs ; & la préſentation la faiſoit jouir de toutes ces prérogatives, les unes dues, les autres accordées par l'adulation, & paſſées preſque en uſage & en loi. Il étoit donc bien naturel qu'elle aſpirât à faire ce premier pas vers les honneurs ; & c'eſt ce que la cabale adverſe vouloit empêcher. Elle affectoit de faire répandre le bruit que cela ne feroit point. Voici ce qu'on liſoit dans les nouvelles, dont on a déja parlé.

Du 12 décembre 1768..... » On regarde déja » comme décidé que madame la comteſſe *Dubarri* ne ſera point préſentée. La figure char- » mante de cette jeune mariée avoit attiré les » regards de tous les courtiſans ; & le Roi » paroiſſoit vouloir en augmenter le nombre » des beautés de ſa cour. Des impreſſions fâ- » cheuſes, données à meſdames ſur l'origine » & les premieres années de cette nouvelle » comteſſe, les ont engagées à ſupplier le Roi » de ne point permettre qu'elle parût ſous » leurs yeux. S. M. a cru devoir céder à ces » repréſentations, & chercher à dédomma- » ger madame *Dubarri* d'une telle mortification

» par toutes ſortes d'égards & de bontés. Elle
» eſt logée à Verſailles dans l'appartement du
» Sr. *le Bel*, le premier-valet de chambre (qui
» l'a préſentée au Roi.) Cette vaine cérémo-
» nie occaſionnoit beaucoup de rumeur à la
» cour, & l'on croit que la jalouſie des femmes
» à prétentions, qui craignoient avec raiſon
» d'être éclipſées par la divine préſentée, n'a
» pas peu contribué à exciter le ſoulevement
» général contre elle. Les miniſtres avoient
» pris parti dans cette affaire devenue très-im-
» portante pour eux.

Cet article adroit & plein de malice ne pouvoit être ſuggéré que par des gens du parti contraire. Cependant, en peu de jours la chance tourna, ou pour mieux dire, on s'exprimoit d'un ton plus douteux; & avec autant d'honnêteté on ne cherchoit pas moins à la rendre odieuſe tour-à-tour & ridicule, ſoit en annonçant les révolutions qu'elle devoit opérer, & qui ne pouvoient paroître que funeſtes aux créatures des *Choiſeuls*, ou aux gens prévenus en faveur de leur miniſtere, ſoit en la dépeignant ſous des couleurs qui l'auroient rendu impropre au rôle qu'on lui deſtinoit. On diſoit dans un article du 18 décembre....
» Madame la comteſſe *Dubarri* continue à
» mériter l'attention de la cour & de la ville.
» On parle de nouveau de la fixer à la pre-
» miere, & de la préſenter. Il y a des pa-
» ris ouverts à Verſailles pour ou contre.
» Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il y aura
» un grand changement dans le miniſtere,
» ſi elle parvient à cet honneur. L'éloigne-
» ment que Mr. le duc de *Choiſeul* a témoi-
» gné hautement pour elle, ne lui permet-
» troit point de reſter en place. Elle a de

» son côté Mr. *Bertin*, de St. Florentin, Mr.
» le duc de *Richelieu*, Mr. le duc *d'Aiguil-*
» *lon*, & toute la cabale des dévots, qui re-
» garderoient comme une bonne œuvre,
» n'importe par quelle voie, l'expulsion du
» premier. Ils l'estiment très irreligieux, &
» ils redoutent son génie tranchant & déci-
» dé, principalement sur toutes les matieres
» ecclésiastiques.

» Quant à madame *Dubarri*, on débite
» qu'elle s'ennuie à la cour; que toute cette
» gêne ne va point à son caractere libre &
» folâtre; & que ce n'est qu'une machine,
» dont se servent certains hommes ambitieux
» pour parvenir à leurs fins.

Peu de jours après, le même journaliste baissoit encore plus le ton; il devenoit même louangeur. On en jugera par l'article suivant du 31 décembre de la même année....

» Le bruit général de Versailles est que
» madame la comtesse *Dubarri* sera présentée
» le 3 du mois prochain. On cite d'elle un
» trait, qui fait infiniment d'honneur à son
» cœur, & caractérise sa modestie dans l'élé-
» vation où elle se voit portée comme mal-
» gré elle.

» Cette comtesse a envoyé chercher, il
» y a quelques jours, Mr. *Billard Dumou-*
» *ceau*, ancien payeur des rentes. Le vieil-
» lard, fort étonné de l'invitation, s'y est
» rendu, doutant qu'elle pût le concerner.
» Il a été enchanté de l'honnêteté, de la
» politesse, de la gaieté même avec laquelle
» on l'a reçu. Cette dame, après s'être plu
» à le questionner beaucoup sur une petite
» fille, dont il avoit été le parrain depuis
» 24 à 25 ans, l'avoit blâmé sur son indiffé-

» rence & sur l'oubli parfait où il sembloit
» être d'elle & de l'événement, lui a mon-
» tré l'extrait baptistaire qui constatoit le
» fait, & lui a déclaré qu'elle étoit cette fil-
» leule ; qu'après sa mere, le regardant
» comme ce qu'elle avoit de plus cher au
» monde, elle étoit bien aise de renouvel-
» ler connoissance avec lui, de le cultiver
» & de se trouver à portée de lui témoigner
» sa gratitude & son attachement. Mr. *Du-*
» *monceau*, émerveillé de tout cela, n'a pu
» s'empêcher de publier ce beau trait, qui
» passe aujourd'hui pour constant dans
» Paris.

Une anecdote particuliere, mais fondée par un fait, fit connoître à la cour combien madame la comtesse *Dubarri* acquéroit de consistence, & quel intérêt vif le Roi prenoit à elle. S. M. qui l'avoit tenue écartée jusques-là de son appartement & du château, la fit installer dans l'appartement qu'occupoit la feue marquise de *Pompadour*, & qui étoit devenu en partie celui du gouvernement. M. le comte de *Noailles* crut devoir faire quelques représentations sur le dérangement qu'occasionneroit dans ses fonctions un déplacement de cette espece. Il s'y hazarda ; mais sans succès ; & ce seigneur, ayant trop insisté dans l'excès de son zele fut à la veille de perdre les bonnes graces du Roi. Heureusement il voulut bien excuser cette ardeur trop grande du gouverneur pour son service auprès de sa personne.

On ne douta plus que la favorite ne fût présentée incessamment. Il se faisoit journellement des paris pour ou contre ; & ceux qui avoient perdu, demandoient leur revanche, dans l'espoir de jongler mieux une autre fois. Entre au-

tres jours, le mercredi 25 Janvier avoit été annoncé comme le terme de cette époque heureuse pour la comtesse. Le bruit de cette nouvelle étoit si général & si accrédité, qu'une foule de curieux s'étoit rendue en poste à Versailles pour assister à la cérémonie. Ils furent frustrés dans leur espoir : on dit alors que madame la comtesse de *Béarn*, qui étoit chargée de cette fonction, s'étoit trouvée incommodée.

Les partis des *Dubarri* prétendirent que le comte *Jean* (c'est ainsi qu'on a désigné depuis le beau-frere) avoit demandé, avant que sa belle-sœur reçût cet honneur, à dissiper les nuages qu'on élevoit sur leur famille, à bien constater sa naissance & sa noblesse ; qu'en conséquence il avoit fait venir ses papiers d'Angleterre, où se trouvoit une généalogie très-établie, qui prouvoit son extraction de l'illustre maison de Barimore.

Cependant le public gratifioit déja madame *Dubarri* de plusieurs belles terres. Les uns lui faisoient acheter celle de *La Selle*, auprès de St. Germain-en-Laye, appartenant ci-devant au Sr. *Roussel*, Fermier-Général, qui la lui vendoit 800,000 livres. D'autres lui donnoient la principauté de *Lux*, venant de la maison de Luxembourg, & fondoient cette acquisition, moins sur sa valeur réelle que sur la qualité brillante de Princesse qu'elle en devoit porter.

Une faveur particuliere que reçut dans ce tems-là la comtesse de *Béarn*, qu'on annonçoit pour la marraine à la cour, de la future présentée, confirma le rôle qu'elle devoit jouer. Son fils, le vicomte de *Béarn*, qui sortoit d'être page chez le Roi, & l'intime ami du fils du comte *Jean*, alors page aussi de S. M. & connu depuis sous le nom du vicomte *Adolphe*,

entra dans les Carabiniers, & fut présenté peu après à S. M. Le monarque l'accueillit de la façon la plus flatteuse ; il le fit monter sur le champ dans ses carosses ; & dès-lors il fut admis à toutes les parties de plaisirs des petits appartemens.

Il a été constaté depuis, ce dont les fins politiques se doutoient alors, que le retard de la présentation de madame la comtesse *Dubarri* ne provenoit que de la bonté du Roi, qui ne vouloit pas faire d'éclat vis-à-vis de sa famille, & attendoit qu'elle fût disposée à l'événement. Il n'ignoroit pas qu'on excitoit sous-main mesdames à rejetter une telle présentation. En conséquence, il chargea le duc de la *Vauguyon* de faire part à madame *Adelaïde* des projets de S. M. & d'engager la princesse à se conformer aux vues de son auguste pere. La négociation ne réussit pas aussi promptement que le desiroit le Monarque. Les *Choiseuls*, toujours en crédit, excitoient les princesses à tenir ferme, & pour les mieux révolter, exagéroient encore à leurs yeux la bassesse de l'extraction de la favorite, la dépravation de ses mœurs particulieres, & le scandale de sa vie publique. Pour mieux confirmer leur répugnance, comme on ne pouvoit mettre sous leurs yeux les chansons grossieres qu'on avoit faites sur la comtesse, & que cette façon de diffamer en vaudevilles est cependant la plus sanglante, la plus sûre & la plus indélébile, ils firent faire des couplets qui disoient la même chose, mais par une tournure ingénieuse, & qui conséquemment n'en étoit que plus cruelle & plus perfide. La satyre y prenoit le ton des graces, & s'embellissoit de leur parure ; ce qui indépendamment du point historique,

qu'ils conſtatent, les rend précieux par leur mérite intrinſeque. Ils ſont ſur l'air : *Vous qui vous moquez par vos ris.*

Liſette ta beauté ſéduit
  Et charme tout le monde.
En vain la Ducheſſe en rougit,
  Et la Princeſſe gronde.
Chacun ſait que Vénus nâquit
  De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins tous les Dieux
  Lui rendre un juſte hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
  Lui donner l'avantage
Même ſur la Reine des Cieux,
  Et Minerve la ſage ?

Dans le Sérail du Grand Seigneur,
  Quelle eſt la Favorite ?
C'eſt la plus belle au gré du cœur
  Du Maître qui l'habite.
C'eſt le ſeul titre en ſa faveur,
Et c'eſt le vrai mérite.

Au ſurplus cette tournure, bien loin de perdre madame *Dubarri*, ou de lui nuire, comme le croioient ſes ennemis, ne fit qu'accroître pour elle l'ardeur de ſon amant. On ſait qu'en général les paſſions ſe fortifient par la contrariété, & celles des vieillards en prennent encore mieux un caractere d'opiniâtreté. C'eſt ce qu'il fut aiſé de juger par la conduite du monarque. Ce prince voulant rapprocher de lui davantage la favorite, fit donner à madame *Adelaïde* l'appartement de la feue Dauphine, & plaça madame *Dubarri* dans celui de la princeſſe. Cet arrangement étoit néceſſaire aux plaiſirs du Roi pour jouir plus

plus facilement, & auſſi-tôt qu'il le voudroit, des charmes ſecrets de ſa maîtreſſe. Il s'inquiéta peu de gêner meſdames, qui ſe trouverent ainſi ſéparées de leur ſœur, & acquirent une nouvelle voiſine qu'elles déteſtoient de plus en plus. Les négociateurs de cette tranſlation leur firent entendre que ſi elles aimoient véritablement leur auguſte pere, il falloit, ſans bouder, ſacrifier tout à ſa ſatisfaction.

Mais de toutes ces tracaſſeries particulieres des *Choiſeuls*, de leur acharnement conſtant à ſe déchaîner contre la nouvelle parvenue, à la décrier, à répandre ſur ſon compte les plus ſcandaleuſes anecdotes, les propos les plus vils & les plus infames, il en réſulta pour les *Dubarri*, la néceſſité non-ſeulement de ſe mettre en défenſe, mais d'attaquer leurs formidables ennemis, & ne pouvant le faire ouvertement, de les miner en détail & à la ſourdine. Ce genre de perfidie politique, de méchanceté réfléchie, lente & profonde, n'étoit pas dans le caractere d'une femme jeune, jolie, étourdie, & accoutumée à dire tout ce qui lui paſſoit par la tête, à quelque prix que ce fût. La comteſſe donc ne diſſimula pas la haine qu'elle portoit à des ennemis qui la provoquoient ſans ménagement; mais ſubſtituant la plaiſanterie au fiel de ces ſortes d'animoſités, elle ne mit que de l'enjouement où les autres mettoient de la fureur. On ſe rappelle que dans ce tems-là, par un jeu qui ne paroiſſoit que puérile, & qui cependant pronoſtiquoit les grands événemens ſubſéquens, la favorite prenoit ſouvent deux oranges, elle les ſerroit dans chacune de ſes mains,

& les jettant en l'air, s'écrioit en riant: *Saute, Choiseul, Saute, Praslin.*

Un critique gai, entrant dans la même tournure d'esprit, dépeignit dans une épigramme grivoise la révolution qu'alloit opérer chez les courtisans le changement de faveur :

On dit que Choiseul & Barri,
Animaux très - antipathiques,
Partagent la cour aujourd'hui,
Et suspendent les vœux de tous nos politiques.
Il faut opter des deux... C'est le tout pour le tout,
Car de leur sort dépend le nôtre.
Moi, j'ai pris mon parti; messieurs, prenez le vôtre,
Je me suis dit; le roi la f...
Hé donc! Que l'Aze f.... l'autre!

Cette révolution ne s'opéroit qu'insensiblement. Le grand crédit du ministre, ce colosse de puissance, pareil à un chêne altier, qui de sa tête sembloit toucher les cieux, & de ses racines profondes pénétrer aux enfers, contenoit encore ceux même qui desiroient le plus son abaissement. Aucune femme n'osoit se charger de la présentation de madame *Dubarri;* & la comtesse de *Béarn*, qui s'étoit d'abord décidée à le faire, étoit arrêtée par les suites qu'on lui faisoit envisager. Cependant, comme elle s'y étoit engagée, pour éluder sa promesse, elle prétextoit une entorse, & restoit chez elle, le pied sur sa chaise longue.

Alors le comte *Jean*, moteur de toute l'intrigue, & qui sentoit combien il étoit nécessaire de lier le roi par un acte de reconnoissance authentique, se retourna d'une autre façon. Il déterra une madame d'*Alogny*, qui dans le cas de paroître à la cour, ne s'y étoit pas montrée, dont la réputation même n'etoit pas bien

pure à Paris. Il n'eut pas de peine à l'éblouir par ses belles promesses : elle se fit présenter, & passa pour devoir suppléer aux fonctions de madame de *Béarn*. Le but de cette cérémonie étoit si répandu, que madame *Adelaïde*, dit-on alors, piquée du rôle que madame d'*Alogny* se proposoit de jouer, lorsqu'elle lui fut amenée & qu'elle se mit à ses genoux pour chercher à baiser, conformément à l'étiquette, le bas de sa robe, loin de la relever & de lui donner sa main à baiser suivant l'usage, la laissa dans cette posture humiliante.

La présentation future passa pour d'autant moins équivoque, que M. le marquis de *Marigny* fit donner vers le même tems des ordres aux contrôleurs des différentes maisons royales, comme Marli, Choisi, Bellevue, &c. de remettre les appartemens de feue madame la marquise de *Pompadour* comme ils étoient, & d'en rétablir toutes les communications avec ceux du roi. On en conclut que madame *Dubarri* feroit de petits voyages, dont la saison approchoit, & où il ne va que des femmes présentées & nommées par S. M. Cette cérémonie devenoit donc instante.

Cependant, depuis la présentation de madame d'*Alogny*, la seconde marraine désignée, il s'étoit écoulé encore près d'un mois ; ce qui ranimoit l'espoir du parti contraire, & lui faisoit penser que S. M. toujours perplexe, n'oseroit se déterminer à un acte d'éclat contre sa famille. Différentes présentations, qu'il y eut dans cet intervalle, fortifierent leurs conjectures ; & les paris pour & contre se multiplierent.

Le comte *Dubarri* fit enfin employer à sa belle-sœur la derniere ressource, qui devoit être la

plus efficace. Elle ſe jetta en larmes aux pieds de ſon amant : elle le conjura par toute la paſſion qu'il lui témoignoit, de ne point la laiſſer en butte aux propos injurieux de ſes ennemis ; de les faire taire, en annonçant ſes bontés pour elle d'une maniere ſolemnelle, en la prenant ainſi ſous ſa ſauvegarde royale. Cette ſcene, jouée avec tout le pathétique poſſible, réuſſit.

Pluſieurs meſſagers, envoyés de Verſailles, le 22 avril au ſoir, annoncerent que madame la comteſſe *Dubarri* venoit d'être préſentée au retour de la chaſſe ; ce qui occaſionna bientôt un quan-quan prodigieux dans Paris. On aſſura que tous les miniſtres étrangers devoient envoyer, dans la nuit même, des couriers à leurs cours reſpectives pour y apprendre cette importante nouvelle. Comme on ne peut jamais mieux fixer les faits que par le témoignage des contemporains, & que dans les récits de cette eſpece, où tant de gens ſont intéreſſés à altérer la vérité, le premier cri public eſt toujours le meilleur, le plus véridique & le plus propre à conſtater la ſenſation qu'ils produiſent, voici ce qu'on en diſoit dans les nouvelles déja citées, en date du 25 avril, c'eſt-à-dire, trois jours après la préſentation.

» S. M. fort embarraſſée ſur la préſenta-
» tion de madame la comteſſe *Dubarri*, ne
» s'y eſt déterminée que d'après les inſtan-
» ces réitérées de cette dame, qui a regar-
» dé comme injurieuſe la ſuſpenſion d'une
» cérémonie, annoncée depuis long-tems avec
» tant d'éclat, & dont avoient retenti même
» les gazettes étrangeres. Elle a été touchée
» de ſa douleur & de ſes prieres, & a
» pris à cet égard une réſolution irré-
» vocable.

» En conséquence, le vendredi soir 21,
» en revenant de la chasse, le Roi annonça
» qu'il y auroit une présentation le lende-
» main..... qu'elle seroit unique..... que
» c'étoit une présentation dont il étoit ques-
» tion depuis long-tems..... Enfin, elle
» déclara que ce seroit celle de madame *Du-*
» *barri.*

» Le soir un bijoutier apporta pour cent
» mille francs de diamans à cette dame.

» Le lendemain, l'affluence fut si grande,
» qu'on la jugea plus nombreuse que celle,
» occasionnée précédemment par le mariage
» de Mr le duc de *Chartres*, au point que
» le monarque, étonné du déluge des spec-
» tateurs, demanda si le feu étoit au châ-
» teau.

» Madame la comtesse *Dubarri* a été fort
» bien reçue de mesdames, & même avec
» des graces particulieres. Le lendemain, di-
» manche, elle a assisté à leur dîner. Tous
» les spectateurs ont admiré la noblesse de
» son maintien & l'aisance de ses attitudes.
» Ce rôle de femme de cour est ordinai-
» rement étranger les premiers jours qu'on
» le fait; & madame *Dubarri* l'a rempli com-
» me si elle y eût été habituée depuis long-
» tems.

» Depuis lors, madame la comtesse *Du-*
» *barri* donne des soupers où elle invite
» tous les grands de la cour & les ministres.
» Au bas de l'invitation, on assure qu'on y
» lit: *S. M. m'honorera de sa présence.*

» Par une fatalité, attachée à la plu-
» part des félicités humaines, on craint que
» celle de cette favorite, parvenue au faîte
» des grandeurs, ne soit pas parfaite. O..

» remarque que sa santé s'altere depuis quel-
» que tems, qu'elle maigrit ; & les gens à
» spéculations, toujours sinistres, prétendent
» que ce dépérissement ne peut être occa-
» sionné que par une cause mortelle.

Ce fut madame la comtesse de *Béarn* qui fit la présentation. Il passa pour constant alors qu'elle reçut une gratification de cent mille francs pour cette complaisance.

Cet événement, & le rôle que joua cette dame en cette occasion & depuis, ayant été la seule femme de la cour qui s'accouplât avec elle, donnerent lieu de s'entretenir beaucoup d'elle & de rechercher qui elle étoit. On constata que c'étoit une fille de qualité, mal à l'aise, mariée à un gentilhomme du Périgord, garde du corps, qui n'étoit pas plus riche, & est mort, il y a quelques années, sans autre distinction, & même sans la croix de St. Louis. Madame de *Béarn*, fort intriguante de caractere, est venue à Paris pour suivre un grand procès, dont l'origine remontoit au fameux *Montaigne*, & qui, par une clause louche du contrat de mariage de sa fille, avoit donné lieu à une contestation, mue, il y a plus d'un siecle, entre les ancêtres de madame de *Béarn* & ceux de la maison de *Saluces*. Cette dame décidée à voir la fin d'un si grand différend, objet de plus de cent mille écus, quoique peu en fonds, s'est faite connoître de différentes personnes de la cour à qui elle appartient, entr'autres de madame la duchesse d'*Aiguillon*. Par sa constance & son activité, elle est d'abord venue à bout d'obtenir une provision considérable, qui l'a mise en état de se montrer dans l'appareil convenable à sa

naiſſance, & de trouver du crédit. Elle en a profité au point de ſe livrer au faſte, d'autant plus volontiers qu'elle n'y étoit pas accoutumée; enſorte que, malgré les puiſſans ſecours qu'elle avoit obtenus de la juſtice, elle s'eſt trouvée encore obérée. Ces raiſons, & ſes liaiſons du ſang avec la maiſon d'*Aiguillon* & de *Richelieu* l'ont jettée naturellement dans le parti de madame la comteſſe *Dubarri*, & l'ont déterminée à la démarche qu'elle a faite. Du reſte, elle avoit gagné ſon procès dans l'intervalle; mais s'étant une fois engagée, & d'ailleurs ayant beſoin de ſecours pour cinq enfans qu'elle a, elle a paſſé par-deſſus les préjugés qui ont pu retenir d'autres femmes de la cour, & n'a pas craint de devenir l'objet de leur critique, & d'un ridicule qu'elle eſt fort en état de leur rendre par ſon eſprit & ſes ſaillies.

Elle accompagna en conſéquence madame *Dubarri* au voyage de Marli, qui eut lieu bientôt après la préſentation de la derniere. C'eſt un ſéjour riant & champêtre, inſtitué pour délaſſer les grands de l'état, des travaux de l'hiver & des plaiſirs de cette ſaiſon.

Le Roi s'étoit flatté que la communication, plus rapprochée où l'on ſe trouve en ce lieu, pourroit lier davantage à la cour ſa favorite; mais il n'en réſulta pas ce que S. M. en attendoit. On y fut dans une grande triſteſſe. Les dames ne purent encore ſe faire à la nouvelle beauté qui y brilloit, & qui les éclipſoit ſans contredit. On aſſure que madame la princeſſe de *Guémené* lui avoit fait même une impoliteſſe marquée devant le monarque; ce qui déplut fort à S. M. Elle

reçut ordre de se retirer auprès des petites dames, dont elle est gourvernante en survivance de madame la comtesse de *Marsan*.

Les autres, sans affecter un mépris aussi caractérisé, ne se lioient point avec elle; ensorte que madame *Dubarri*, madame de *Béarn* & madame d'*Alogny* faisoient un trio à part. La premiere, dès ce premier voyage, n'avoit point eu de pavillon, & logeoit dans un château dans un petit appartement ménagé exprès qui joignoit celui du Roi.

L'espece de consternation de la cour influa jusques sur le jeu, qui ne fut point aussi vif que d'ordinaire. Beaucoup de seigneurs refuserent de tailler, sous prétexte de manque d'argent; ensorte que le voyage finit, sans qu'il fut marqué comme les autres, par la ruine de plusieurs d'entre eux, victimes malheureuses d'une passion funeste. Les bouderies, les tracasseries des femmes occuperent les esprits, & empêcherent que cette fureur ne fût portée à son comble.

Madame *Dubarri* jouoit cependant. On rapporte même qu'un jour, en pontant au Pharaon, & voyant paroître la carte fatale pour elle, elle s'écria: *Ah! je suis frite!* Expression qu'on ne manqua pas de relever. *Il faut vous en croire, madame*, lui répondit-on, en prenant son argent, *vous devez vous y connoître.* Mot picquant en ce qu'il faisoit allusion à l'état de sa mere qui avoit été cuisiniere.

Enfin ce voyage, qui ne pouvoit être agréable à madame *Dubarri* par les mortifications plus fréquentes, au contraire, qu'il lui occasionnoit, finit, & la cour revint à Versailles, aussi ennuyée qu'elle en étoit partie.

La retraite du maréchal d'Estrées du conseil,

à raifon de fa mauvaife fanté, étoit un événement plus important, qui occupoit les courtifans dans ce moment critique. En effet, quoique la mort ou la retraite d'un miniftre, en laiffant une place vuide dans le confeil, n'oblige pas effentiellement de le remplacer, on ne crut pas que celle-ci reftât vacante. On étoit donc attentif fur le choix que feroit S. M. à caufe des circonftances, & pour les fuites qu'il pourroit annoncer. Le maréchal duc de *Richelieu* & le duc d'*Aiguillon* étoient fur les rangs; & fi l'un d'eux eût mis alors le pied au miniftere, comme il en étoit queftion, cet événement caractérifoit la faveur decidée de leur parti, & conféquemment le difcrédit de l'autre. Des politiques fins ne pouvoient cependant croire alors que le duc de *Choifeul* pût être renvoyé. Ils lui voyoient une fi grande confiftence par lui-même, & par les puiffances étrangeres auxquelles il étoit en général fi agréable; ils le jugeoient fi néceffaire par le fil qu'il tenoit de toutes les intrigues agitant l'Europe, qu'ils regardoient comme difficile de l'ôter d'un miniftere où il manœuvroit avec tant d'habileté. Quant à cette raifon, elle ne valoit rien. On a vu fouvent dans les cours les hommes les plus utiles, facrifiés à de petites paffions particulieres Mais le moment n'etoit pas encore venu, où la cabale adverfe devoit prévaloir; il falloit s'y prendre de longue main, & circonvenir avec précaution le monarque.

Tandis qu'on intriguoit pour elle, madame *Dubarri*, d'un efprit gai & folâtre, s'amufoit à faire de petites niches, qui, en fatisfaifant fa vanité, faifoient une forte d'honneur à fon cœur: on en concluoit qu'elle ne s'oublioit point. Son entrevue avec M. *Du-*

mouceau, son parrain, en est une preuve ; c'est une anecdote, non moins agréable que plaisante. Elle est déja rapportée dans un bulletin de nouvelles que nous avons cité ; mais la voici plus exacte & plus en détail.

On a vu dans le commencement comment ce financier avoit renoncé à sa filleule, & l'avoit absolument perdue de vue. L'âge, amortissant son goût pour les filles, M. *Dumouceau* n'étoit plus au courant des aventures galantes. Il sut, comme tout le monde, qu'une courtisanne publique avoit été introduite dans le lit du Roi ; mais le changement de nom, & les circonstances peu connues de l'histoire ne pouvoient lui donner lieu de soupçonner qne sa filleule fût la créature fortunée, élevée au poste brillant de favorite. D'ailleurs, elle n'étoit pas encore présentée, & les fables grossieres des *Choiseuls*, qu'ils affectoient de répandre sur l'origine & la jeunesse de madame *Dubarri*, ne pouvoient que le dépayser & lui donner le change. Quelle fut sa surprise, lorsqu'il reçut une invitation de se rendre, rue des Petits-Champs, chez madame la comtesse *Dubarri*, qui y demeuroit alors ! Il en fut très-étourdi, & ne sut à quoi l'attribuer. Peut-être aussi s'étoit-il lâché en propos, & avoit répété indiscrétement quelques-uns des coqs-à-l'âne qu'on faisoit à cette occasion. Cependant il ne put refuser d'aller au rendez-vous ; il y parut plus mort que vif. Son état sans doute lui troubla la vue, & l'empêcha de reconnoître une figure, qui ne lui auroit pas échappé en toute autre circonstance. On s'imagine bien avec quel plaisir sa filleule le vit décontenancé & tremblant. Après avoir

joui un inſtant de ſon embarras, elle lui dit qu'elle ſeroit bien-aiſe d'avoir des nouvelles d'une camarade, dont il a été le parrain, avec qui elle a été fille de modes chez le Sr. *Labille*, qu'elle aimoit & dont elle ignoroit la deſtinée. Nouveau ſaiſiſſement pour le vieillard, qui ſe rappelle combien il eſt coupable. Il avoue qu'il ne ſait abſolument ce qu'eſt devenue cette jeune perſonne. Il s'excuſe ſur ce que ſa mere ayant abuſé de ſa jeuneſſe & corrompu ſes mœurs, il n'a plus voulu en entendre parler. La favorite lui fait quelques reproches là-deſſus; elle témoigne ſon étonnement qu'il l'ait abandonnée dans le tems où elle avoit le plus beſoin de lui: il eſt peut-être la cauſe que, bien loin de revenir de ſes écarts, elle aura donné dans des plus grands, ſe ſera perdue tout-à-fait. Mais au moins, lui dit elle, feriez-vous bien-aiſe de la retrouver ? la reconnoîtriez-vous, ſi elle ſe montroit à vos yeux ? Oh! très-ſûrement, madame, ſe récrie, en balbutiant, le vieillard, dont le cœur, reſſerré d'abord par la terreur, commence à ſe dilater. Je me repens tous les jours de ma dureté..... Eh, bien! reconnoiſſez-la donc, ajouta-t-elle avec vivacité; vous l'avez devant vous, c'eſt moi..... On ne peut peindre la confuſion où tomba M. *Dumouceau*. Il convient qu'il ne peut ſe rendre compte à lui-même d'une foule de ſentimens de toute eſpece, auxquels il ſe trouva en proie. La frayeur le ſaiſit de nouveau, & ce ſentiment fut celui qui abſorba tous les autres, juſqu'à ce que l'affabilité, la bonté, la tendreſſe de ſa pupille, quelques larmes même qui mouillerent ſes beaux yeux, euſſent fait ſuc-

céder une reconnoiſſance qui le fit tomber à genoux, & baiſer avec un amour reſpectueux la main de la comteſſe. Elle le releve, en l'aſſurant qu'elle a oublié ſes emportemens & ſes fureurs; qu'elle ne ſe ſouvient que de ſes bienfaits; qu'une des réflexions qui la flattent le plus dans ſa grandeur, c'eſt la puiſſance où elle ſera de lui être utile & de lui rendre au centuple tout ce qu'il a fait pour elle. Il eſt certain qu'il a toujours conſervé auprès de ſa filleule un grand crédit, dont il n'abuſe pas; mais qui s'eſt manifeſté dans la malheureuſe affaire de *Billard*, ſon parent. Madame *Dubarri* fit alors l'impoſſible pour le ſouſtraire au ſupplice; & ſi ce ſecours fut inutile au coupable, c'eſt que, par une circonſtance fatale, la favorite étoit alors brouillée avec le chancelier.

Tout Paris a ſu dans le tems comment la comteſſe s'étoit rendue chez madame de la *Garde*, dans ſes plus beaux atours & dans un équipage brillant; comment, après avoir ainſi mortifié cette ſuperbe financiere par le ſpectacle d'un luxe qui accabloit & qui réjouiſſoit le cœur de ſon ancienne demoiſelle de compagnie, elle lui renouvella les ſentimens de gratitude qu'elle avoit conſervés; elle lui promit pour ſes enfans la protection la plus éclatante, & les a ſervis en effet avec tout le zele dont elle eſt capable.

Une aventure, qu'elle eut avec le comte de *Coigni* dans l'hiver avant ſa préſentation, ne fut pas auſſi amuſante pour elle. Cet officier, revenant de Corſe, & très-empreſſé de ſe réconcilier avec le beau ſexe dont il avoit été ſevré dans cette iſle, où les femmes ſont affreuſes, groſſieres, dégoûtantes,

à

à peine arrivé à Paris, va chez mademoiselle *l'Ange*, dont il ignoroit la destinée, encore équivoque d'ailleurs. Celle-ci d'abord flattée de l'hommage de ce seigneur, le reçoit avec ses graces & son enjouement ordinaires; ce qui l'excite & l'encourage à pousser en avant & à se permettre quantité de privautés. La comtesse, dont le commerce avec le Roi, secret jusques-là, ne lui permettoit pas de se prévaloir de sa qualité de maîtresse du monarque, se retranche à dire au comte qu'elle est mariée.... Bon, bon, mariée! Et avec qui? .... Avec le comte *Dubarri*, le frere de celui chez qui vous m'avez vue.... Tu te mocques, ma chere. Qu'est-ce que cela fait? C'est pour nous ménager un plaisir de plus, en t'ajoutant le plaisir de faire un cocu à tant d'autres que tu procures. En disant cela, le comte devient plus pressant; il faut que la comtesse se fâche décidément, prenne un ton de dignité, & lui déclare que des raisons très-importantes ne lui permettent plus de le revoir; qu'elle veut bien lui pardonner son impertinence en vertu de la liaison qui a existé entr'eux, mais qui ne peut plus être par une cause supérieure, qu'il apprendra par le public. A ces mots elle sonne, elle fait appeller les gens de M. le comte qui veut s'en aller, & le congédie ainsi avec une espece de majesté nouvelle, qui le confond. Bientôt, instruit de l'étourderie qu'il avoit commise, il écrivit à la favorite une lettre très-respectueuse, où il l'a prie de vouloir bien attribuer son audace à son ignorance. On n'a pas remarqué qu'elle en ait conservé aucun ressentiment.

On rend en outre la justice à madame *Dubarri* que jamais dans les femmes, accoutumées par leur rang aux grandeurs & à la représentation, aucune, parvenue au poste brillant qu'elle occupoit alors, ne se fût conduite plus décemment. Non seulement la tête ne parut pas lui tourner, mais elle apporta dans sa conduite une circonspection, dont on ne l'auroit jamais crue capable. Sentant combien elle devoit être en proie à la jalousie de tant de beautés, rivales de sa figure & de sa faveur, elle affecta une modestie qui auroit dû les désarmer, si l'envie pouvoit l'être. En donnant à son rang tout le luxe qu'il exigeoit, elle évitoit personnellement les diverses cérémonies d'éclat. Le public, qui s'étoit rendu en foule à Versailles le jour de la pentecôte qui suivit sa présentation, fut frustré du plaisir de la voir. Elle ne se montra point de la journée.

Elle ne demandoit aucune grace ni pour elle, ni pour sa famille, & sembloit concentrée uniquement à s'occuper de mériter les bontés du Roi par son zele & son attachement pour sa personne sacrée.

Ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est que son auguste amant, dont la passion qui ne s'est pas démentie, étoit dès-lors excessive, qui la couvoit des yeux & ne pouvoit se rassasier de la voir, ne songeoit pas à rien faire pour elle. Il lui donna seulement la moitié d'une place de fermier-général, que le Roi s'étoit réservée dans celle du S. de Virly, à laquelle il n'avoit pas voulu nommer; il donna l'autre au gendre du S. Andouillé, son premier chirurgien en survivance.

Madame *Dubarri* non-seulement s'oublioit,

elle & les ſiens ; mais par une générosité peu commune, elle faiſoit récompenſer ſes ennemis.

M. le comte de *Stainville*, frere de M. le duc de *Choiſeul*, obtint alors la ſurvivance du gouvernement de Strasbourg. Cette ville eſt la clef du royaume. Son gouvernement eſt d'ordinaire l'attribut du plus ancien des Maréchaux de France, comme un poſte de confiance très-important. Cette dérogation à un uſage immémorial étoit une marque de faveur ſignalée, d'autant plus grande, qu'on la regardoit comme le gage infaillible du bâton de maréchal de France, & que d'ailleurs le poſte étant occupé par le maréchal de *Balincourt*, le grand âge de ce dernier offroit à l'autre une perſpective très-prochaine. On jugea donc que cette nouvelle grace, accordée à la maiſon de *Choiſeul*, ne l'avoit été que de concert au moins avec madame *Dubarri*. Ceux, qui ne voulurent pas attribuer ſa conduite à un pur ſentiment de grandeur d'ame, la mirent ſur le compte de la politique. Il eſt certain que le Roi, pour qui M. de *Choiſeul*, étoit alors un miniſtre néceſſaire, s'efforçoit de le raccommoder avec ſa maîtreſſe. C'eſt ce dont on ne put douter après le ſouper qu'il y eut peu de jours enſuite à Belle-vue, dont le duc fut, ainſi que madame *Dubarri*, & dont auroit été madame la ducheſſe de *Grammont*, ſi cette femme altiere avoit voulu; du moins, c'eſt le bruit qui courut parmi les courtiſans. Comme ce ſouper excita dans le tems la curioſité générale, voici le détail qu'on en trouve dans des bulletins particuliers:

„ On a ramaſſé avec le plus grand ſoin les „ détails du fameux ſouper de jeudi, ſi impor- „ tant par les ſuites qu'il peut avoir, & le

„ thermomètre véritable , d'où les courtisans
„ partiront à coup sûr pour mesurer le degré
„ du chaud ou du froid à mettre dans leurs as-
„ siduités respectives. On raconte que madame
„ la maréchale de *Mirepoix* & madame de *Fla-*
„ *vacourt* , arrivées les premieres , se prome-
„ noient dans les jardins de Belle-vue , lors-
„ que M. le duc de *Choiseul* est entré avec sa
„ suite , & a formé un groupe opposé à ce-
„ lui-là ; que les arrivans tournoient à droite
„ ou à gauche, suivant leur inclination, & gros-
„ sissoient l'un des deux partis ; qu'on ne s'é-
„ pargnoit pas les sarcasmes d'aucune part ,
„ lorsque le Roi a paru ; que S. M. est allée à
„ madame *Dubarri* , lui a dit mille choses gra-
„ cieuses , s'est félicitée de la posséder pour la
„ premiere fois dans ce beau lieu , s'est offerte
„ à lui en faire voir tous les détails ; que dans
„ cet intervalle M. le duc de *Choiseul* restoit à
„ l'écart avec sa compagnie , qui diminuoit à
„ mesure, au point qu'il se promenoit seul ,
„ lorsque l'heure du souper étant arrivée , le
„ Roi avoit fait placer la favorite à côté de
„ lui , en faisant mettre auprès , M. le comte
„ de la *Marche* , comme ayant de l'amitié pour
„ cette dame , a-t-il ajouté , & il a déclaré
„ que le reste se placeroit comme il voudroit ;
„ que le souper avoit été fort gai de la part du
„ Roi & du grand nombre des convives , mais
„ que le duc de *Choiseul* n'avoit pas déployé
„ cette sérénité qu'il porte d'ordinaire dans les
„ fêtes ; qu'il s'étoit concentré avec ses voi-
„ sins ; que la comtesse s'y étoit comportée
„ avec la même aisance qu'elle avoit déja eue
„ lors de sa présentation ; qu'elle avoit fait
„ briller autant d'esprit que de graces & de lé-
„ géreté ; qu'après souper , le Roi ayant an-

„ noncé le jeu, avoit demandé un vingt-un
„ pour madame la comtesse *Dubarri*, jeu
„ qu'elle aime beaucoup ; que madame de
„ *Flavacourt* s'étoit écriée qu'elle en feroit,
„ M. le maréchal de *Richelieu* aussi, en ajou-
„ tant qu'il étoit tout entier à madame *Dubarri* ;
„ que le Roi avoit fait un Wisk, dont M. le
„ duc de *Choiseul* avoit été suivant l'usage :
„ que le lendemain, S. M. s'étant habillée, avoit
„ été avec son capitaine des Gardes & son pre-
„ mier gentilhomme à la toilette de madame
„ *Dubarri*, où cet auguste amant étoit resté
„ une heure : que le jeune *Dubarri*, neveu de
„ la comtesse, sorti depuis quelque tems des
„ pages de la chambre du Roi, avoit l'hon-
„ neur d'être de ce souper.

Telle étoit la relation qui courut de cette fête, d'où chacun tira des conjectures à sa maniere. Le départ du duc de *Choiseul* pour sa terre de Chanteloup peu de jours après, donna lieu à des nouvelles. Comme il ne faisoit pas ce voyage dans une pareille saison, il occasionna le bruit le plus plausible de sa disgrace de la part des uns. Les autres disent au contraire que c'étoit un coup de parti du ministre pour savoir décidément à quoi s'en tenir, persuadé que si dans son absence, il ne s'opéroit rien contre lui, il seroit désormais inébranlable. Ils ajoutoient que cette démarche hardie détruisoit par le succès toutes les rumeurs défavorables, répandues à cet égard, & le confirmoit plus que jamais aux yeux de tout le royaume dans la confiance du monarque.

Il est certain que bien des gens furent trompés par cette politique audacieuse du duc de *Choiseul*, qui revint en effet de Chanteloup, sans que sa faveur eût paru diminuer dans cet

intervalle ; mais ce qu'il y avoit de fâcheux & devoit tôt ou tard lui être funeste, c'est que celle de la comtesse augmentoit. Un don distingué de S. M. dut le prouver au public. Elle fit présent à son amante, de Lucienne. Ce château de plaisance avoit été donné à vie à madame la comtesse de *Toulouse*, que le Roi aimoit beaucoup, & pour laquelle il avoit une singuliere vénération. A la mort de cette princesse, S. M. en avoit fait présent au duc de *Penthievre*, qui, ayant eu le malheur de voir périr en ce lieu le prince de *Lamballe* son fils, en prit du dégoût, & remit Lucienne à son maître. C'est un séjour délicieux & de pur agrément ; il n'a rien d'utile, il est même petit pour une femme dans le cas d'y recevoir le monarque & toute la cour. Madame *Dubarri* y a bâti depuis un nouveau pavillon, dont il sera question dans son tems.

Peu après le souper de Belle-vue, la favorite, voyant quelques femmes de qualité s'attacher à elle, crut pouvoir se dispenser de conserver auprès de sa personne madame la comtesse de *Béarn*, sa marraine à la cour, c'est-à-dire, celle qui l'y avoit présentée. Depuis lors elle lui avoit tenu fidelle compagnie ; elle étoit même nommée d'un second voyage de Marli, où elle devoit accompagner la premiere. Madame *Dubarri* lui écrivit une lettre pour lui annoncer cette séparation. Il en courut des copies manuscrites. La voici.

„ Je ne saurois assez vous remercier, ma-
„ dame, de vos bontés, de votre complaisance
„ & de votre assiduité. Je croirois en abuser,
„ si je ne vous rendois incessamment à la liberté
„ que vous aimez, & dont vous vous privez
„ depuis long-tems en ma faveur. Ce seroit en-

„ fin trop exiger de votre amitié. Vous m'avez
„ fait part plusieurs fois du dégoût que vous
„ éprouviez dans un pays pour lequel vous
„ étiez plus faite que moi, & où cependant
„ nous avons en quelque sorte débuté ensemble.
„ Vous avez des affaires qui vous rappellent
„ à Paris. Le voyage de Marli fini, je vous
„ demande en grace de ne vous plus gêner.
„ Allez au Luxembourg, y vaquer. Abandon-
„ nez-moi au tourbillon de Versailles; soyez
„ persuadée que je ne vous oublierai jamais.

On commenta beaucoup cette épître. Certaines gens prétendirent n'y voir autre chose que la bonté d'ame de madame *Dubarri*, & une volonté sincere de ne plus gêner une femme, qui, par goût, s'étoit toujours éloignée de la cour, & de cet état de représentation, si contraire à sa vivacité & à son génie. D'autres crurent y trouver l'ingratitude trop ordinaire aux courtisans. Ils dirent que madame de *Béarn*, dont la figure n'étoit rien moins qu'agréable, & dont les allures ne répondent, ni à sa naissance, ni à son éducation, avoient deplu au Roi; & que madame *Dubarri* n'en ayant plus besoin, comme on a dit ci-dessus, bien loin de la défendre contre la répugnance de son illustre amant, l'avoit sacrifiée sans scrupule. Ce qu'il y a de sûr, c'est que depuis lors on a remarqué que toute intimité avoit été rompue entre elles. Il est plus à présumer que le comte *Jean*, qui gouvernoit sa belle-sœur, avoit cru devoir l'expulser avant qu'elle eût pris plus d'ascendant sur la favorite.

Au surplus cette expulsion confirme toujours les progrès que cette dame faisoit à la cour; puisque les femmes, qui s'en étoient écartées, commençoient à s'en rapprocher. Mais ce qui

certifie peut-être plus positivement le fait, ce furent les hommages que les gens de lettres lui rendirent à leur tour. Voici comme on annonça dans un journal la premiere dédicace, faite à cette dame.

11 Juin 1773. „ Les muses sont faites pour „ chanter les graces. Cependant, depuis que „ l'élévation de madame la comtesse *Dubarri* à „ la cour a mis en spectacle sa beauté, ses talens & ses vertus, restées jusques ici dans „ une obscurité injurieuse; de tous les gens „ de lettres, retenus par l'admiration ou par „ le respect, aucun n'avoit encore fait fumer „ son encens pour cette nouvelle divinité. M. „ le chevalier de la *Morliere*, plus hardi, ou „ plus heureux, vient de lui offrir par une „ épître dédicatoire un livre, intitulé : *Le Fatalisme*, espece de recueil d'historiettes, dont „ le résultat est d'établir, qu'on ne peut se „ soustraire à sa funeste destinée. Par cette „ adresse l'auteur échappera au fatalisme des „ méchans livres; & celui-ci, plus que médiocre, est enlevé avec une rapidité singuliere. Chacun s'empresse de lire la dédicace. „ On ne doute pas que le Sr. de la *Morliere* „ n'ait eu une permission tacite de la modestie „ de cette dame, & que son exemple ne soit „ suivi par des panégyristes, plus dignes de „ l'héroïne.

Le journaliste conjectura juste, & l'on vit insensiblement tous les gens de lettres se ranger sous la protection de cette minerve. Le duc de *Choiseul*, la duchesse de *Grammont* sa sœur, & tout ce parti les continrent quelque tems. On flattoit leur amour-propre, en leur faisant entendre quelle bassesse ce seroit de leur part de prostituer leurs hommages à cette Uranie,

qui ne ſavoit pas lire. Mais le vent de la faveur ſoufflant abſolument de ce côté-là, tous juſqu'aux philoſophes, aux économiſtes, aux encyclopédiſtes, fléchirent le genou devant l'idole.

Au reſte, comment ces hommes, guidés pour la plupart par le beſoin du crédit & de la protection, quelquefois par la pénurie la plus preſſante, n'auroient-ils pas imité les gens de qualité les plus diſtingués? On citoit alors une anecdote du duc de *Trêmes*, bien propre à faire connoître de quelle vile proſtitution un courtiſan eſt capable. Ce ſeigneur, étant allé voir à Marli, pendant le voyage, la favorite, & ne l'ayant pas trouvée, écrivit: *Le Sapajou de madame la comteſſe Dubarri eſt venu pour lui rendre ſes hommages.* Il faut ſavoir, pour entendre toute la baſſeſſe de cette plaiſanterie, que le duc eſt très-contrefait; que la comteſſe s'amuſoit de ſa boſſe; & que ce mépriſable courtiſan s'eſtimoit trop heureux de la faire rire. On peut encore conclure de-là de la tournure du génie de la Dame, de celle qu'elle prenoit à la cour, & qu'elle y faiſoit prendre à tout le monde.

Un genre d'adulation, plus fade & auſſi révoltant, fit faire à un autre courtiſan les vers ſuivans. Ils furent compoſés à St. Hubert, où le Roi fut obſerver le paſſage de Vénus ſur le ſoleil, phénomene qui occupoit alors l'académie des ſciences. Ce prince, ami de tous les arts, & initié à leurs ſpéculations les plus ſublimes, voulut en cette occaſion appliquer au téleſcope les beaux yeux de ſa nouvelle maîtreſſe. Il lui avoit donné quelques leçons d'aſtronomie, capables de lui rendre le phénomene intéreſſant. C'eſt ce qui fournit

matiere à l'enthousiasme du poëte de cour en question. Il s'adresse ainsi aux seigneurs qui accompagnoient S. M. en ce lieu, & observoient avec elle :

Que nous diront ce Télescope,
Cette Vénus & ce Soleil ?
Amis, sans ce vain appareil,
Cherchons un plus sûr horoscope.
En ces délicieux jardins
Brillent nos astres véritables :
C'est dans leurs regards adorables
Que nous trouverons nos destins.

M. de *Maupeou*, le nouveau chancelier, souple & rampant par essence, ne fut pas des derniers à se tourner vers l'astre naissant. Il prétendoit être parent des *Dubarri* ; & cette alliance dont personne ne se doutoit, devint très-publique par son affectation à appeller la comtesse sa cousine. On raconta même alors qu'étant venu voir cette dame à une heure choisie exprès, & où il y avoit grand monde, chacun voulant se lever & lui rendre les hommages dus à sa simarre, il pria de ne point prendre garde à lui, sous prétexte, ajouta-t-il, que ce n'étoit qu'une visite de parenté, qu'il étoit en famille.

Ce chef de la magistrature eut dans ce tems-là une occasion plus honnête de lui faire sa cour, & qui fit éclater merveilleusement le bon cœur de la favorite. Voici l'histoire.

Une jeune fille, d'un endroit appellé Liancourt, étoit devenue grosse des œuvres de son curé, qui avoit peu survécu à ce commerce. Soit honte pour elle-même, soit égard pour la mémoire de son pasteur, elle n'avoit point

fait la déclaration prescrite par les ordonnances, & par une suite de maladie, que le chagrin & l'inquiétude lui avoient occasionnée sans doute, elle étoit accouchée d'un enfant mort. Le fait, parvenu à la connoissance des premiers juges, ils avoient condamné cette malheureuse à être pendue, comme réputée coupable de l'avortement, faute d'avoir satisfait à la loi, qui est formelle sur cet article. La sentence venoit d'être confirmée au parlement ; & la prisonniere devoit retourner sur les lieux pour être exécutée.

Un mousquetaire noir, nommé M. de *Mandeville*, entendit raconter cette histoire dans une maison. Touché de compassion, ainsi que les autres convives, il proposa de dresser sur le champ un mémoire de cette affaire, & d'aller à Marli, où la cour étoit alors, demander la grace de la pauvre innocente. Le cas bien exposé, il partit : il se rendit chez madame la comtesse *Dubarri*, qu'il ne connoissoit point, mais dont il se flatta d'émouvoir les entrailles : il réussit ; elle trouva le cas très-graciable, & sur le champ elle écrivit de sa main une letre à M. le chancelier, dont les spectateurs retinrent des copies, & qui démentit authentiquement l'incapacité qu'on lui supposoit en ce genre, ou qui prouve combien est grande l'éloquence naïve du cœur. On en va juger.

» *Monsieur le Chancelier*,

» Je n'entends rien à vos loix ; mais elles
» sont injustes & barbares ; elles sont con-
» traires à la politique, à la raison, à l'hu-

» manité, si elles font pendre une pauvre
» fille accouchée d'un enfant mort, sans l'a-
» voir déclaré. Suivant le mémoire ci-joint,
» la suppliante est dans ce cas : il paroît
» qu'elle n'est condamnée que pour avoir
» ignoré la regle, ou pour ne s'y être pas
» conformée par une pudeur très-naturelle.
» Je renvoie l'examen de l'affaire à votre
» équité ; mais cette infortunée mérite de l'in-
» dulgence. Je vous demande au moins une
» commutation de peine. Votre sensibilité
» vous dictera le reste.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M. de *Mandeville* porta lui-même cette lettre à M. le chancelier, qui ordonna un sursis, & sur le compte rendu des faits, fit avoir la grace à la fille. Tout Paris ne put s'empêcher d'applaudir à cette belle action, également honorable pour le mousquetaire, la comtesse & le chef de la justice.

Pendant que madame *Dubarri* profitoit ainsi de son crédit pour exercer sa bienfaisance, il falloit que les gens de son parti s'occupassent de sa conduite politique, & la prémunissent contre les mines sourdes que ses ennemis faisoient jouer. Elle avoit heureusement un courtisan très-exercé dans le genre des intrigues, & qui, par une longue expérience du caractere du maître, étoit à même de la diriger à merveille ; c'étoit le maréchal duc de *Richelieu*. Ce seigneur, partisan déclaré de la favorite, sentit qu'il devenoit odieux nécessairement à ses ennemis, & qu'il falloit travailler de bonne foi à les supplanter. Mais il filoit doux, & faisoit de son mieux pour

pour persuader au duc de *Choiseul* qu'il étoit toujours son très-humble serviteur. On débita pendant le second voyage de Marli une historiette à ce sujet, assez gaie.

Un dimanche qu'il pleuvoit, Mr. le duc de *Richelieu* muni d'un parepluie, alloit à la messe du Roi. Il rencontre M. le duc de *Choiseul*, qui n'en avoit point & avoit été surpris de l'orage; il offrit à celui-ci le secours du sien. Dans le passage, le ministre dit en riant, au maréchal : Que penseront les courtisans en nous voyant ainsi accouplés? Que nous sommes deux têtes dans un bonnet, répliqua M. de *Richelieu*. Arrivés à la chapelle, ces deux seigneurs se séparerent; le tems se raccommode, & lorsqu'il est question de sortir, le premier fait signe à l'autre qu'il le remercie de ses soins, qu'il fait beau & qu'il va aller de son côté. Ce dernier lui crie: vous avez raison M. le duc, le tems est serein actuellement, vous n'avez pas besoin de moi; mais s'il survient quelque orage, comptez sur moi, je suis toujours à vous.

C'est pendant ce voyage qu'on assura que Mr. le duc de *Choiseul* avoit eu une explication vive avec le Roi à l'occasion de madame la comtesse *Dubarri*, où il déclara son respect pour les volontés de son maître, & pour celle devenue l'objet de sa faveur & de ses complaisances. Il le supplia en même tems de ne point lui imputer les hauteurs affectées de sa femme & de sa sœur : il assura S. M. qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour les amener à la conciliation; que celle, sur laquelle il avoit le plus d'empire, s'étoit au moins conduite avec décence dans cet événement, en éludant, par un voyage

à Chanteloup, les devoirs que lui prescrivoit le choix du monarque; voyage au surplus, qui mal à propos passoit pour prématuré, & que toute la cour savoit être dans son usage en cette saison; qu'à l'égard de l'autre, c'étoit un caractere fougueux, dont il désespéroit de venir à bout: que peut-être y avoit-il aussi dans cette bouderie & dans ces emportemens un mélange de sentimens qu'il ne lui appartenoit pas de déveloper aux yeux de S. M. mais qui pouvoit rendre plus excusable cette conduite, fondée sur une jalousie, dont le motif auroit son principe dans le cœur. Ce qui confirma le bruit de cette conversation, divulguée par les courtisans, vraisemblablement sans qu'ils l'eussent entendue, c'est qu'on remarqua pour lors moins d'antipathie entre les deux personnages; que même on sut que le ministre avoit accompagné la favorite dans un des trois voyages qu'elle avoit faits successivement à Triel, terre magnifique que vouloit vendre le Sr. *Roussel*, fermier général, alors en banqueroute ouverte.

L'assoupissement momentané de la guerre, que s'étoient déclarée les deux personnages en question, rendit la cour plus amusante. C'étoit le tems où S. M. va & vient le plus, visite ses différens châteaux, & changeant continuellement de place, trompe son ennui, en le diversifiant. On voulut rendre le voyage de Choisi surtout agréable à madame *Dubarri* par des spectacles qui pussent lui plaire, & dont S. M. desiroit marquer l'époque, comme le premier séjour de cette beauté en ce lieu. A raison de cette nouvelle divinité, mesdames ne pouvoient plus s'y trouver: on put

ainsi se livrer à toute la folie qu'inspiroit le goût de la maîtresse. On imagina d'exécuter des pieces très-gaies, & un peu polissonnes. Les trois théatres concoururent aux fêtes. Malheureusement l'exécution ne répondit pas à leur magnificence. Par un choix assez bizarre, les comédiens italiens jouerent un *Alix & Alexis*, opéra-comique de *Dom Antonio Poinsinetto*, c'est-à-dire, d'Antoine Poinsinet, ainsi appellé alors par dérision, comme directeur d'une troupe de comédiens au service de S. M. catholique. La musique étoit du Sr. la *Borde*, premier valet de chambre du Roi, qui avoit eu l'indécence de proposer cette piece, dont Mlle. *Guimard* avoit eu les prémices sur son théatre de Pantin.

Quoi qu'il en soit, l'on tira enfin la cour du sérieux & de la mélancolie où l'avoient plongée tant de pertes successives; on la disposoit insensiblement à la joie & aux plaisirs qu'y devoit ramener la jeune Archiduchesse, déja désignée pour épouser Mgr. le Dauphin.

Ce qui fit le plus de plaisir au Roi dans ce voyage, ce fut de voir que les femmes de qualité, d'abord si révoltées contre sa maîtresse, qui avoient comploté entre elles de ne point se trouver où elle seroit, se relâchoient peu-à peu de leur morgue, & se laissoient séduire par sa douceur & son aménité. On en jugea par le nombre de quinze ou seize, qui se trouva à Choisi. Tout s'y passa dans la meilleure intelligence. Madame *Dubarri* y montroit cette liberté franche par où elle avoit séduit S. M. Elle passoit la plus grande partie du jour à sa toilette; elle étudioit les diverses formes les plus propres à la rendre agréable à son amant; elle se mettoit souvent en Flore. Ces diverses métamor-

phoſes étoient ſi longues, qu'il falloit quelquefois reculer le ſervice. Le Roi enchanté, avoit la bonté de s'y prêter; & lorſque c'étoit trop long, il lui faiſoit dire de venir à table en petite robe. Les ſpectateurs étoient témoins des progrès que faiſoit chaque jour ſa paſſion. Un de ces riens ſi précieux entre les amans fit une anecdote, que recueillirent avec avidité les courtiſans. S. M. ayant laiſſé tomber ſon étui, madame *Dubarri* le ramaſſa avec empreſſement, en mettant un genou en terre. Mais le monarque ſe précipitant lui-même à ſes pieds, lui dit: madame, c'eſt à moi à prendre cette poſture, & pour toute la vie; galanterie digne de la vieille cour, & bien oppoſée au ton leſte & cavalier, dont nos petits-maîtres traitent aujourd'hui les femmes.

Malgré cette déclaration du Roi, la beauté en queſtion prit encore une fois le rôle de ſuppliante; & cet autre événement de ſon ſéjour à Choiſi lui fit infiniment d'honneur, & lui concilia une partie des grandes familles du royaume, qu'il concernoit.

Il s'agiſſoit du comte & de la comteſſe de *Louerme*, condamnés à avoir la tête tranchée pour rebellion à la juſtice. On vouloit ſauver ces illuſtres coupables. M. le chancelier avoit refuſé leur grace; mais par un coup de politique, digne de lui, il avoit accordé un ſurſis à l'arrêt. Il ménageoit ainſi à ſa couſine un moyen de ſe diſtinguer: elle en profita. La comteſſe de *Moyan* & la baronne d'*Heldorf*, fille & belle-fille des victimes dévouées au ſupplice, s'étant en vain jettées aux genoux du monarque, reſté inflexible, madame *Dubarri* vint à leur appui; elle déclara qu'elle ne ſe releveroit point que S. M. ne lui eût accordé ce qu'elle deman-

doit. S. M. émue, la releva une seconde fois, en s'écriant: madame, je suis enchanté que la premiere faveur, pour laquelle vous me forcés, soit une acte d'humanité.

Le voyage de Compiegne, que la cour a coutume de faire au commencement de juillet, donna lieu à de nouveaux événemens. Si S. M. ne pouvoit plus se passer de sa favorite, on se doute bien que la derniere fut de celui-ci. Elle ne l'avoit fait jusques-là qu'*incognito*; elle s'y rendit dans toute sa gloire cette année, & voulut en conséquence marquer son arrivée en ce pays-là par une grande pompe. Elle sortit de la capitale avec trois carosses à six chevaux. Elle demeuroit alors dans la rue des petits-champs, très-passagere & fourmillant de monde. Cet appareil, à la porte d'une maison particuliere, excita la curiosité du peuple qui redoubla bientôt, quand on sut pour qui étoit un tel cortege. On jugea que son intention n'étoit pas de se dérober aux regards, & par son train & par l'heure qu'elle choisit pour partir; (ce fut à une heure après-midi qu'elle monta en voiture). Etonnée cependant d'un concours qui sembloit annoncer le départ de quelque princesse distinguée, & pour se dérober à des acclamations qui n'étoient pas toutes des bénédictions, elle baissa les stores de son équipage, & personne ne la put voir; mais elle les releva à sa sortie de Paris, & se montroit gracieusement à la multitude de voyageurs dont la route étoit remplie. Ce voyage ne plut pas également à tout le monde. Quand il fut question de l'arranger, S. M. se fit représenter la liste des dames qui en avoient été nommées l'année derniere. Elle en raya de sa main madame la comtesse de *Brionne*, madame la duchesse de *Gram*-

mont, & madame la comtesse d'*Egmont*, trois femmes de la Cour, ayant à juste titre, quant à deux au moins, de grandes prétentions à la beauté. On crut dès-lors qu'elles avoient vu avec regret madame la comtesse *Dubarri* venir les éclipser. Pour la duchesse, elle ne s'en cachoit pas : les autres, sans faire le même éclat, soit rivalité, soit hauteur, soit caprice, avoient tenu une conduite uniforme, & n'avoient point rendu à la favorite les politesses d'usage envers les femmes présentées. Cette exclusion, qu'elles méritoient bien, les humilia. Elles s'en vengerent par une carricature singuliere, dont elles donnerent vraisemblablement le sujet. Il rouloit sur cet événement, & ne pouvoit gueres être enfanté que par une jalousie bien ulcérée. On l'appella *le combat des Anagrammes*. Elles étoient représentées sous l'emblême des trois graces avec leurs attributs, éplorées, effrayées, semblant fuir à l'aspect d'une beauté d'un autre genre, dont la figure en désordre, les attitudes lascives les effarouchoient & caractérisoient ce nom grossier *Garce*, anagramme du mot de *Grace*, & qui ne se donne qu'à des femmes perdues, sans pudeur & sans front. Cette épigramme pittoresque, licentieuse & infame ne se multiplia pas beaucoup heureusement, & ne se montroit que dans le plus grand secret, comme on s'en doute bien. On l'attribue spécialement à madame de *Grammont*, très-méchante, très-vive, très-hardie de son naturel, & qui avoit plus de raison pour en vouloir à sa rivale ; car le Roi lui avoit donné encore précédemment une mortification, qu'elle ne pouvoit pas non plus digérer.

Vers ce tems-là, S. M. fit un voyage à Chantilli. C'est un des beaux lieux de la nature, ap-

partenant au prince de *Condé*. S. M. voulut bien faire l'honneur à son cousin de l'y aller voir. S. A. étant venue, suivant l'étiquette, lui demander qui elle jugeoit à propos d'inviter, le Roi lui dit qu'il lui en laissoit le choix. Ce qu'on regarda comme une petite niche du monarque envers le prince, par l'embarras où il le jettoit, puisqu'en priant la favorite, il ne pouvoit décemment inviter mesdames, & se mettoit mal avec celles-ci, & qu'en engageant les filles du Roi, il s'ôtoit la faculté d'avoir madame *Dubarri*. Il crut cependant devoir d'abord satisfaire à ce que son rang lui prescrivoit, & sollicita mesdames de lui faire l'honneur d'accompagner S. M. chez lui. Lorsque S. A. soumit de nouveau au choix du monarque sa liste, celui-ci en raya encore madame de *Grammont* & madame la princesse de *Beauveau*.

Au reste, si madame *Dubarri* ne fut pas publiquement de ce voyage, il passa pour constant que soit que S. M. ne pût se passer d'elle si long-tems, soit que sa maîtresse voulût lui faire une agréable surprise, elle s'y étoit rendue une nuit, y avoit couché avec son auguste amant, & en étoit revenue *incognito* le lendemain.

Cependant le prince de *Condé*, qui avoit à cœur de ne déplaire à personne, imagina de proposer au Roi un second voyage, dont mesdames ne seroient pas, & qui donneroit à S. A. la liberté d'avoir la comtesse, & de lui procurer la facilité de connoître en détail un séjour où la nature & l'art se sont si parfaitement accordés. Il avoit même réservé pour ce tems-là d'étaler toute sa magnificence, & de donner les fêtes les plus galantes qu'il avoit projettées.

Le camp de Compiegne, qui eut lieu cette

année, en fut une pour madame *Dubarri*; dont elle jouit dans tout ſon éclat. Ce fut alors qu'on commença à connoître un troiſieme frere, appellé le chevalier *Dubarri*, qui n'étoit que capitaine dans le régiment de Beauce, mais qui, pour répondre au nom qu'il avoit l'honneur de porter, ſe ſignala au camp, dont étoit ſon corps, par une magnificence extraordinaire dans un ſimple officier, par une table ouverte, & par l'impudence avec laquelle il en faiſoit faire publiquement les honneurs par ſa maîtreſſe.

Ce voyage fut encore très-agréable au Roi & à madame *Dubarri*, à cauſe des nouvelles liaiſons qu'elle fit avec différentes femmes de la cour, qui ſe rapprocherent d'elle, ſoit gagnées par ſa douceur, par ſes graces, par ſes prévenances, ſoit excitées par leur intérêt. Entre les autres ſe diſtingua madame la comteſſe de l'*Hôpital*, dont la galanterie ne pouvoit que favoriſer ſa réunion avec madame *Dubarri*. Elle étoit connue à la cour pour maîtreſſe du prince de *Soubiſe*, & ce ſeigneur, intime ami du Roi, avoit fait tous ſes efforts pour donner à S. M. cette marque de zele; ce qui réuſſit.

Au moyen de pluſieurs intimités de cette eſpece, madame *Dubarri* pouvoit plus que jamais ſe paſſer de ſa marraine, & c'eſt à cette époque que ſe confirma la vérité de l'eſpece d'obédience que lui avoit donnée ſa protégée. Madame de *Béarn* diſparut ainſi totalement de la cour.

Ce fut au retour de Compiegne que le prince de *Condé* eut le bonheur de poſſéder pour la ſeconde fois à Chantilli le Roi, qui parut s'y amuſer beaucoup, y ſéjourna plus long-tems, & s'y livra à toute l'intimité de la ſociété, d'autant que la comteſſe en étoit, mais avec un pe-

tit nombre de dames. S. M. l'afficha aux yeux du peuple des environs, en lui faifant fuivre la chaffe en caleche ; enforte qu'il n'y eut perfonne qui n'eût la liberté de la contempler à fon aife. On admit auffi le public aux foupers & aux fêtes, où le Roi parut affecter de plus en plus de lui faire des amitiés. Au refte, madame *Dubarri* cherchoit de fon côté dans ces commencemens à capter la bienveillance de chacun. Tout le régiment de *Beauce*, dans lequel étoit le beau-frere dont nous avons parlé, avoit été comblé de fes politeffes. Le jour où ce corps étoit venu camper à Royal-lieu, elle avoit donné un repas fplendide à tous les officiers ; & le colonel, M. de la *Tour-du-Pin*, n'avoit pu fe refufer à lui accorder les hommages d'ufage envers les femmes qu'on veut diftinguer : procédé qui déplut au miniftre de la guerre, & qui s'en expliqua, fous le prétexte général, qu'il ne vouloit pas qu'on prodiguât ainfi les honneurs militaires.

A moins d'avoir des raifons d'animofité particulieres contre la favorite, on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer, & de revenir des impreffions que le préjugé & fes ennemis avoient répandues contre elle. Rien alors de fi honnête, de fi affable, de fi doux. Elle montroit la vertu rare, fur tout parmi fon fexe, de ne jamais dire du mal de perfonne, & de ne pas même fe permettre les plaintes ou les reproches qu'un fentiment bien naturel de vengeance pouvoit lui fuggérer contre fes envieux, & contre ceux qui avoient divulgué non feulement les anecdotes peu glorieufes de fa vie, mais l'avoient femée d'infamies & d'horreurs.

Le ſeul foible, auquel elle ne pouvoit réſiſter, étoit un goût extrême de la repréſentation; & ſon auguſte amant ſe faiſoit un plaiſir de la ſatisfaire à cet égard. Déja l'on aſſimiloit ſa maiſon à celle de la feue marquiſe de *Pompadour* : elle jouiſſoit des mêmes prérogatives de luxe & d'apparat; elle eut, en revenant de Compiegne & en y allant, ſes relais commandés aux poſtes, comme le Roi.

A ſon retour de Chantilli, madame *Dubarri* ſoupa chez madame la comteſſe de l'*Hôpital*, qui s'empreſſa à ſe faire citer une des premieres briguant l'honneur de la poſſéder chez elle. Une autre femme de la cour enchériſſant d'adulation, propoſa d'allier ſa maiſon à celle de la comteſſe. C'étoit la marquiſe de *Montmorenci* : elle imagina de faire épouſer au duc de *Bouteville* Mlle. *Dubarri*, celle qui vivoit chez la comteſſe & lui ſervoit de mentor. Ce coup de politique étoit d'autant plus adroit de la part de cette dame, qu'elle faiſoit ſa cour à la favorite, ſans ſe compromettre. Ce duc étoit un mauvais ſujet, déshonoré, perdu de dettes, très-capable de faire une pareille ſottiſe; & tellement décrié, que ſa conduite quelconque ſembloit ne devoir plus intéreſſer ſa famille; mais enfin c'étoit un homme du plus grand nom de France, qui titroit ſa femme, & qu'on pouvoit faire enfermer quand il ſe ſeroit prêté à ce qu'on auroit voulu. On prétend qu'il demandoit pour préliminaire que le duc d'*Olonne* ſon fils, enfermé à perpétuité par égard par ſa naiſſance & digne du dernier ſupplice, fût mis en liberté; ce qu'on ne voulut point

accorder , & ce qui fit vraiſemblablement manquer cet himen.

Tout, ſucceſſivement rendoit hommage à la nouvelle divinité, & reconnoiſſoit ſon pouvoir. Il y avoit cette année ſalon de peinture. C'eſt un uſage aux grands de la cour de venir le voir, & d'exciter ainſi l'émulation des artiſtes. On fit entendre à madame *Dubarri* qu'elle y dévoit paroître ; & le jour où elle y vint, on fit ſortir tout le monde ſuivant les ordres qu'en avoit donnés Mr. de *St. Florentin*, qui ne preſcrivit abſolument le même cérémonial que pour madame de *Pompadour*. Ainſi, par une révolution, dont la rapidité étoit inconcevable, celle qu'un an auparavant on chanſonnoit dans les rues ſous le nom de la *Bourbonnoiſe*, par permiſſion de la police, voyoit chaſſer à ſon approche, comme de vils plébéiens, les gens de la plus haute qualité. Il faut cependant lui rendre la juſtice de dire que cette expulſion ne lui doit pas être imputée, puiſqu'elle en témoigna ſon mécontentement. Au ſurplus, les plus fameux Peintres & Sculpteurs l'accompagnerent & briguerent les ſuffrages de la Minerve du jour. Un d'eux avoit été choiſi pour la peindre ; c'étoit le Sr. *Drouais*, excellent artiſte pour le portrait, qui avoit fait ſes preuves à l'égard de la favorite précédente, & qui n'eut pas le même ſuccès en cette occaſion. Pour mieux réuſſir, il avoit imaginé de la repréſenter de deux manieres, c'eſt-à-dire, ſous les habillemens d'homme & de femme tour-à-tour. Ceux qui connoiſſoient madame *Dubarri*, trouverent que bien loin de la flatter, comme c'eſt l'uſage, le peintre

ne l'avoit pas rendue dans toute la vérité de ses charmes. Des deux côtés il lui donnoit également un regard minaudier, appellé par les petits-maîtres *Regard en coulisse*, qui n'est point du tout celui de cette beauté, très-net, très-franc, très-ouvert. Le public se trouva aussi partagé sur les deux figures, auxquelles on fit le grand reproche de ne pas se ressembler. Celle de femme étoit vêtue de blanc, & enrichie d'une guirlande de fleurs; en homme, madame *Dubarri* étoit en espece d'habit de Gille, la chemise décolletée. Ce dernier plaisoit plus généralement au sexe, & le premier aux hommes; ce qui donna lieu aux vers suivans.

VERS

à madame la comtesse DUBARRI.

Sur ton double portraît le spectateur perplexe,
Charmante Dubarri, veut t'admirer partout.
A ses yeux change-tu de sexe,
Il ne fait que changer de goût.
S'il te voit femme, dans l'ame
D'être homme il sent tout le plaisir:
Tu deviens homme, & d'être femme
Soudain il auroit le desir.

Tandis que les arts se rangeoient ainsi sous la protection de madame *Dubarri*, les intriguans, dont la cour abonde, cherchoient aussi à s'étayer pour faire valoir leurs projets, & se frayer, sous ses auspices, une route à la fortune.

De ce nombre étoit le Sr. *Genée de Brocheau*, procureur-général des requêtes de l'hôtel, homme parvenu-là par des menées antérieures,

antérieures, aſſez mal famé dans ſes mœurs, mais un de ces génies remuans qui, dûſſent-ils ſuccomber, ne ceſſent de s'agiter pour s'élever. Il avoit porté ſes vues juſques à la place de contrôleur général des finances, & ne cherchoit rien moins qu'à ſupplanter M. *Maynon d'Invau*. Le comte *Jean* s'étoit laiſſé gagner, ébloui par les ſpéculations de ce politique. Celui-ci lui faiſoit enviſager l'avantage d'avoir en ſa perſonne une créature qui lui feroit toute dévouée, & feroit couler à ſon gré les tréſors de la France. Le comte, ſéduit par ces offres éblouiſſantes, travailloit auprès de ſa belle-ſœur, & vouloit l'engager à profiter de ſon crédit pour pouſſer cet intriguant à la cour. La mine fut malheureuſement éventée; le Sr. *Brocheau* fut mis à la Baſtille, & le beau-frere eut ordre d'aller voyager pour ſa ſanté, & prendre les eaux dont il avoit beſoin. Il fit cette tournée avec un Eſculape, nommé *Chevalier*, autre avanturier qui tripotoit avec lui.

Un autre intriguant fut plus adroit, & ſe ſervit plus utilement de la faveur de la comteſſe. Ce fut le duc d'*Aiguillon*, qui mal en cour, alors ſentit le beſoin qu'il avoit de ſe ménager une reſſource en elle. Il ſe lia d'abord avec les *Dubarri*, & ne trouva rien de bas pour s'ancrer dans cette cour. On lui ſut gré d'être un des premiers à s'y ranger. Il dut vraiſemblablement à la reconnoiſſance de la maîtreſſe du monarque l'agrément qu'il eut alors pour acheter du duc de *Chaulnes* la charge de commandant des cheveaux-legers de la garde du Roi. Ce fut elle qui voulut lui en donner de ſa belle

bouche la premiere nouvelle. Ce poste important, indépendamment de la distinction, étoit plus essentiel à ce seigneur en ce qu'il lui donnoit une intimité particuliere avec le monarque, & lui procuroit l'honneur de déployer ses talens aux yeux de S. M. en travaillant avec elle. Il jettoit ainsi sourdement les fondemens de son élévation future au ministere, & désespéroit les *Choiseuls*, qui voyoient s'approcher en lui un ennemi aussi dangereux qu'implacable.

Ces marques éclatantes de l'ascendant, que prenoit la favorite, donnerent lieu à un petit couplet; car il faut que le François chansonne toujours. Celui-ci fut fait sur les circonstances; mais d'une façon ambigue, & dont les gens intelligens seuls pourroient sentir tout le sel. Le voici.

Sur l'air : *Vive le vin, vive l'amour &c. du déserteur.*

Vive le Roi ! Vive l'amour !
Que ce refrain soit nuit & jour
Ma divise la plus chérie !
Envain les serpens de l'envie
Sifflent autour de mes rideaux,
L'amour lui-même assure mon repos,
Et dans ses bras je la défie.

On caractérisoit par-là les vains efforts de la cabale des *Choiseuls*, & sur-tout de la duchesse de *Grammont*. Dans son désespoir de ne pouvoir réussir, elle venoit d'affecter un dégoût de la cour; elle étoit allée voyager en Hollande, où l'on disoit, en plaisantant, qu'elle alloit faire des spéculations de commerce. Quant au duc son frere, il s'y pre-

noit autrement pour cacher son dépit. Il redoubloit de dépense, il s'absentoit de la cour plus fréquemment, il fit coup sur coup deux voyages, l'un à Chanteloup, l'autre à Metz. Dans le premier, il vivoit avec la plus grande magnificence. Toujours 40 maîtres à table, au moins; deux troupes de comédiens pour amuser ceux qui venoient faire leur cour à ce ministre; & le reste à proportion. L'autre avoit pour objet de visiter un camp de cavalerie qu'il avoit fait former, & d'y faire voir en quelque sorte à sa suite un prince du Sang. C'étoit Mr. le duc de *Chartres*, qui vivoit dans la plus grande intimité avec ce Seigneur.

Cependant le Roi qui s'enyvroit de plus en plus des charmes de son amante, ne perdoit aucune occasion d'habituer les courtisans à la respecter, & ses peuples à l'admirer. Le voyage de Fontainebleau en fournit une à S. M. de la promener de ce côté-là, & de lui préparer de nouveaux triomphes. Le Sr. *Bouret*: Fermier général, renommé pour l'art avec lequel il flattoit les passions du monarque, & faisoit la cour à ses maîtresses, contribua de son mieux, à remplir les desirs de ce prince. Il avoit fait bâtir dans la forêt de Sennaar un magnifique pavillon qu'il avoit appellé le *pavillon du Roi*, depuis qu'il avoit eu l'honneur d'y recevoir S. M.

Ce bâtiment étoit sans doute trop magnifique pour un particulier. L'objet de celui-ci, en le faisant construire, étoit, à ce qu'on a prétendu, d'engager le Souverain à l'acheter pour madame de *Pompadour*; ce qui n'avoit pas réussi. Depuis que madame *Dubarri* eut succédé à la défunte, il lui voulut faire sa

cour, en renouvellant le même projet. Il ne manqua donc pas le tems, où le Roi chasse dans la forêt de Sennaar, pour faire suggérer à madame *Dubarri* la curiosité de voir le pavillon, & à S. M. l'envie de la satisfaire. Le jour fut pris où elle décida de s'y rendre. Comme tous ces événemens sont consignés dans le journal du tems, voici comme on racontoit alors cette fête.

» Le jeudi 28 septembre. S. M., avant de
» chasser dans la forêt de Sennaar, est allée
» au pavillon du Roi: elle est arrivée à plus
» de midi, & est partie avant une heure.
» On a remarqué qu'elle a paru inquiete &
» soucieuse. Madame la comtesse *Dubarri* ne
» s'y est rendue qu'à près de deux heures avec
» beaucoup de dames de la cour, entre au-
» tres madame la maréchale de *Mirepoix*,
» madame la duchesse de *Montmorenci*, ma-
» dame la duchesse de *Valentinois*, madame
» la comtesse de *l'Hôpital*, &c. ainsi que
» beaucoup de seigneurs qui les accompa-
» gnoient. Le Sr. *Bouret* a conduit cette da-
» me dans tout le château : elle a été en-
» chantée du lieu. Il y a eu ensuite un splen-
» dide dîner : le repas fini, la favorite est
» montée en calêche avec les dames, & a
» assisté à la défaite d'un cerf qu'on a pris
» sous Croix-fontaine, & dont S. M. lui a
» présenté le pied. Un second cerf a été for-
» cé de la maniere la plus curieuse & la plus
» rare. Après tous les détails, capables d'a-
» muser les spectateurs & de varier une pa-
» reille scene, on eut dit qu'il étoit exercé à
» toutes ces manœuvres différentes. Outre la
» cour, très-nombreuse, la beauté du jour
» avoit attiré un monde étonnant du voisinage.

» On s'attendoit à quelque galanterie par-
» ticuliere de la part du Sr. *Bouret*, dont le
» génie est plein de ressources pour de pareil-
» les fêtes ; & il n'a pas manqué de remplir
» l'attente des curieux. On y a trouvé une
» Venus, modelée d'après celle de *Couslou*,
» pour le roi de Prusse. L'adroit courtisan
» y avoit fait adapter une tête, sculptée
» d'après celle de madame *Dubarri*, & en a
» présenté le coup d'œil à S. M., flattée de
» la maniere dont on divinisoit ainsi son
» goût.

» Madame *Dubarri* étoit à cette chasse pré-
» cisément dans le même habillement d'hom-
» me, sous lequel elle est représentée au sa-
» lon, mais infiniment plus leste & plus sé-
» duisante.

Veut-on voir comment la nouvelle maîtres-
se prenoit à la cour & dans le monde, savoir
ce qu'on en pensoit ; qu'elles réflexions occa-
sionnoient son élevation, & comment elle
marchoit à grands pas au pouvoir souverain ?
Il faut consulter ce même journal. Le para-
graphe suivant, sous la date du 4 octo-
bre 1769, est fort satisfaisant à cet égard.
Voici ce qu'on y lit :

» Les courtisans continuent à avoir les
» yeux ouverts sur ce qui se passe à la cour,
» & cherchent à démêler les suites des évé-
» nemens actuels. Ils ont été surpris que M.
» le duc de *Choiseul* n'ait pas obtenu la place
» de capitaine-lieutenant des chevaux-legers,
» de la garde du Roi pour M. le vicomte de
» *Choiseul*, auquel il vouloit la faire tomber.
» D'une autre part on remarque une diminu-
» tion dans la faveur de ce ministre, qui est
» parti pour Metz avec toutes les bonnes

» graces du maître. Il a eu, avant de s'y » rendre, une conférence de trois heures tête-» à-tête avec mame la comtesse *Dubarri ;* en-» trevue qui a donné lieu à une infinité de » nouvelles spéculations : c'est la premiere » de cette espece qu'il ait eue avec la fa-» vorite.

» On ne sait non plus que penser de la » détention du Sr. *Génée* de Brocheau, en » qui le beau-frere de la comtesse avoit cru » reconnoître les qualités propres au ministe-» re des finances, & qu'il avoit voulu porter » à la place de contrôleur-général par la » protection de sa belle-sœur. Lui-même sem-» ble enveloppé dans cette disgrace, puis-» qu'il va prendre les eaux, quoique ce » n'en soit pas la saison. Les gens mystérieux « veulent qu'on ait cherché à l'exclure du vo-» yage de Fontainebleau, où se frappent or-» dinairement les grands coups de politi-» que, où s'opérent les révolutions impor-» tantes.

» Du reste, tout le monde s'accorde à louer » la bonté d'ame de madame la comtesse » *Dubarri ;* la douceur de son caractere est » égale à celle de son visage. On revient de » plus en plus des impressions défavo-» rables qu'on avoit prises sur son compte » d'après les bruits injurieux qu'une cabale » puissante & ennemie ne cessoit de répandre » & d'accréditer, qu'ont toujours démentis » ceux qui avoient connu cette femme ai-» mable, mais qui, en trop petit nombre » & trop obscur, ne pouvoient balancer » une rumeur générale. Aujourd'hui, que » plus de célébrité la met plus en spectacle ; » qu'éclairée continuellement par les yeux de

» de la jalousie & de l'envie, la moindre
» action, le moindre mot, le moindre geste
» de sa part, susceptible de critique, seroit
» observé, relevé, envénimé, on ne lui re-
» proche rien, ni dans sa conduite, ni dans
» ses propos. Apologie d'un grand poids pour
» ceux qui connoissent la cour, & qui ré-
» pond de la façon la plus victorieuse à tou-
» tes les fables absurdes qu'on a débitées
» sur son compte. «

Il est certain que la consternation des ennemis de madame *Dubarri* qui depuis sa présentation avoient respecté sa grandeur, & démentoient en quelque sorte par leur silence les bruits injurieux & les calomnies ténébreuses répandues jusques-là, étoient un grand argument que ses partisans faisoient valoir en sa faveur. Mais si elle ne se permettoit aucune méchanceté atroce, opposée à son caractere de modération, elle s'amusoit par de petites épigrammes, par des gentillesses malignes, qui, réjouissant le monarque, n'en portoient que plus sûrement coup. On raconta vers ce tems-là qu'un cuisinier nouveau, choisi par son intendant, & qu'elle n'avoit jamais vu, ayant eu occasion de s'offrir à ses regards, lui avoit déplu souverainement par une malheureuse ressemblance qu'elle crut lui trouver avec le duc de *Choiseul*; ce qui fut un tort irrémissible : elle ordonna que cette figure sinistre ne reparût plus en sa présence. On ajouta que dès le soir elle en avoit ri à souper avec son auguste amant, & lui avoit dit : *J'ai renvoyé mon Choiseul, quand renverrez-vous le vôtre ?*

Cette épigramme fut rendue dans un autre genre à madame *Dubarri* par un seigneur

en possession de faire toutes les extravagances qui lui passoient par la tête. C'est monsieur le comte de *Lauraguais* : On ne fache point qu'il eût eu aucun mécontentement particulier de la favorite ; mais soit désir de faire sa cour au ministre, en le vengeant de la saillie de la comtesse, soit pure envie de rire, il lui donna une mortification, difficile à pardonner.

Fatigué des attachemens de cœur, dont les suites sont une source d'amertume & de désespoir, & cependant dans la fougue des passions, le comte philosophe, ne pouvant se passer d'une maîtresse, fut tout simplement lever une fille chez la *Gourdan*, comme on va lever une piéce d'étoffe chez un marchand. On a parlé de cette femme comme vouée aux plaisirs du public : elle fait la cour ; en outre elle est d'une excellente ressource pour les grands seigneurs. Celui-ci, ayant fait l'acquisition d'un sujet doué des graces extérieures de la nature & enrichi de ses dons, la combla de biens & de présens ; il lui monta une maison sur le plus grand ton, & l'ayant ainsi placée au sein de l'opulence, il la baptisa & la fit appeller *madame la comtesse du Tonneau*, distinction sous laquelle il la produisit dans le monde.

L'allusion étoit trop forte & trop sensible pour ne pas attirer la disgrace de la cour au comte, qui, quelque tems après, fut prudemment voyager en Angleterre. Quant à madame *Gourdan*, elle ne paroissoit pas devoir se ressentir du courroux de la comtesse : elle étoit très-innocente de l'étourderie de M. de *Lauraguais*. Cependant l'entremetteuse fut exclue de Fontainebleau ; elle & ses

femblables reçurent défenfes d'y paroître. Il va ordinairement beaucoup de courtifannes s'établir en ce lieu pendant le féjour de la cour, pour amufer les feigneurs & autres gens que leurs affaires, leur état ou leurs plaifirs attirent dans cette ville Cette fois le grand prevôt & les officiers, commis à la police, eurent ordre de ne pas laiffer aborder les nombreux effains de filles de joye qui y accouroient. On leur fit la chaffe dans les hôtels garnis, dans les cabarets; enforte que les débauchés trouverent cette privation très-grande, & furent obligés de faire de petits voyages à Paris pour fatisfaire leurs befoins.

Du refte, madame *Dubarri*, foit par humiliation de la carricature fanglante de M. de *Lauraguais*, foit par une pudeur naturelle, fe comporta très-modeftement pendant tout ce voyage. Elle affecta de ne fe point montrer en public, pas même au fpectacle, où elle fe mit loin des yeux des courtifans.

On a dit que madame *Dubarri* avoit beaucoup contribué à faire avoir au duc d'*Aiguillon* l'agrément néceffaire pour fuccéder au duc de *Chaulnes* dans la place de capitaine-lieutenant des chevaux-legers. Ce feigneur ne tarda pas à lui en témoigner fa reconnoiffance, & à prouver aux *Dubarris* en général combien il vouloit leur être attaché. Il fit obtenir au neveu, le vicomte *Adolphe*, qui étoit officier dans le régiment du Roi, une place de cornette furnuméraire dans fa compagnie, à la place du duc de *Pecquigni* devenu duc de *Chaulnes* par la mort de fon pere, & qui fe retira, mécontent de n'avoir pû lui fuccéder.

L'année 1770 s'ouvrit par une anecdote

qui fit beaucoup d'honneur à la nouvelle maîtresse, & fut extrêmement répandue, à cause de la circonstance des visites du jour de l'an, auxquelles il faut toujours quelque aliment pour soutenir les conversations. Elles roulerent sur le trait suivant :

Le premier jour de Janvier madame *Dubarri* entra chez le Roi, fort gaie, & en lui disant qu'elle venoit lui demander ses étrennes ; savoir *les loges de Nantes*, objet d'environ 40,000 livres de rentes, qu'avoit feue madame la duchesse de *Lauraguais* : elle ajouta que c'étoit pour sa bonne amie, madame la maréchale de *Mirepoix*. Le Roi sourit, & lui répondit : madame, je suis fâché de ne pouvoir vous accorder cette grace ; j'ai disposé de l'objet. La belle comtesse de faire la boudeuse & de répliquer : Eh bien ! voilà la quatrieme faveur que je sollicite, & que vous me refusez ; le diable m'emporte si je vous importune désormais ! C'est bouder de bonne heure, repart S. M. Vous commencez bien mal l'année ! Et vous, bien plus mal, continue la favorite, en redoublant d'humeur. Votre reproche ne me fera pourtant pas changer, dit son auguste amant, en la regardant tendrement, il ne fait que me confirmer dans ma résolution : il est beau à vous de montrer autant de chaleur pour votre amie ; mais encore un coup, il n'y a plus rien à faire, ce cadeau est promis, & voulez-vous savoir à qui, madame ? C'est à vous ; ce sont les étrennes que je vous ai réservées. Il l'embrasse en même tems. Madame *Dubarri* n'eut rien de plus pressé que de publier le bienfait du monarque, & le procédé galant & spirituel qui l'avoit accompagné. Les courtisans, de leur côté, exalte-

rent un emportement peu respectueux, mais qui caractérisoit l'ame franche, ouverte & généreuse de la marquise.

Au reste, comme elle étoit chaude en amitié, elle n'aimoit pas qu'on y manquât, & l'ingratitute étoit un vice qu'elle détestoit. Elle eut occasion vers ce tems-là de le faire connoître envers le duc de *Villeroi*. Ce seigneur, qui jusques-là avoit été fort avant dans ses bonnes graces, tint un propos qu'on rendit officieusement à madame *Dubarri*, & qui lui attira son ressentiment.

Il faut savoir qu'il est très-libertin, grand coureur de filles, & peu délicat dans son choix. Il étoit devenu éperduement épris d'une certaine *Sophie*, femme-de-chambre de madame la comtesse *Dubarri*; il l'avoit séduite, il l'avoit engrossée, & pour la soustraire aux propos, aux reproches & aux réprimandes de sa maîtresse, l'en avoit fait sortir & mise dans ses meubles, où il l'a tenoit secrettement. Dans le tems de ses amours, quelques courtisans, amis des *Choiseuls*, le plaisanterent sur ses assiduités auprès de la favorite, le tournerent en ridicule sur la cour basse & servile qu'il lui faisoit. Il s'en defendit, en leur déclarant que ce n'étoit pas pour elle qu'il y venoit; qu'il en vouloit à une de ses suivantes, à *Sophie* en un mot. On ne manqua pas de rendre officieusement la conversation à la comtesse, qui, indignée d'une excuse aussi injurieuse, piquée d'avoir été dupe, le renvoya de chez elle. En vain ce vil adulateur eut-il recours aux supplications les plus humbles pour rentrer en grace, elle fut inflexible, & se conduisit avec une dignité, une fermeté qui lui firent honneur. C'est

ainſi qu'elle en uſoit avec les *Choiſeuls*, qui, voyant l'impoſſiblité de l'expulſer de la cour, firent ſans doute quelques démarches, afin de ſe raprocher d'elle, mais indirectement, pour ne pas ſe compromettre. Ils engagerent un poëte à adreſſer à la favorite des vers flatteurs, & qui rouloient ſur les vœux de la France, pour qu'elle ſe raccommodât avec le duc miniſtre, chef de cette maiſon, qu'on combloit auſſi d'éloges outrés ; ce qui fit préſumer qu'ils partoient de cette cour. Ils étoient intitulés :

VERS

A madame la comteſſe DUBARRI, *à l'occaſion de ſa diviſion avec Mr. le duc de* CHOISEUL.

Déeſſe des plaiſirs, tendre mere des graces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs ſoupçons, les honteuſes diſgraces ?
Ah ! pourquoi méditer la perte d'un Héros ?
Uliſſe eſt cher à la Patrie,
Il eſt l'appui d'Agamemnon :
Sa politique active & ſon vaſte génie
Enchaînent la valeur de la fiere Illion.
Soumets les Dieux à ton empire ;
Vénus ſur tous les cœurs regne par ſa beauté.
Cueilles dans un riant délire
Les roſes de la volupté,
Mais à nos yeux daignes ſoûrire,
Et rends le calme à Neptune agité !
Uliſſe, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu pourſuis dans ton courroux,
Pour la beauté n'eſt redoutable
Qu'en ſoupirant à ſes genoux.

Ce racommodement étoit devenu impoſſible. Les *Choiſeuls* uſerent alors d'une autre ruſe. Ils apoſterent autour d'elle des courtiſans officieux, qui l'effrayerent de l'arrivée de madame la Dauphine, qui lui firent entendre que pour éviter des fêtes où elle figureroit mal, où cette princeſſe toute endoctrinée par ſon ennemi, lui donneroit peut-être des mortifications, elle ne feroit pas mal de s'abſenter, ſous le prétexte d'aller aux eaux de Barrege. Elle parut apparemment décidée à ſuivre cet avis ; car le bruit courut qu'elle y alloit. Mais le duc de *Richelieu*, en fin courtiſan, lui conſeilla de ne point entreprendre cette route : il lui repréſenta les dangers de l'abſence, & la détermina à ſoutenir le choc ; & le duc *d'Aiguillon*, qui avoit beſoin d'elle, la confirma dans cette réſolution généreuſe.

Madame *Dubarri* n'eut point lieu de ſe repentir d'avoir ſuivi leurs conſeils : les choſes ſe paſſerent à merveille ; elle eut la ſatiſfaction d'être préſentée à madame la Dauphine par le Roi même, lors de l'arrivée de cette princeſſe au château de la Muette, & elle eut l'honneur de ſouper à la même table qu'elle. On aſſura dans le tems que S. M. ayant demandé à madame la Dauphine comment elle trouvoit la comteſſe, elle répondit qu'elle trouvoit madame *Dubarri* charmante, adorable, aveu ingénu, qu'arrachoit la force de la vérité. Il eſt certain qu'elle étoit alors la femme la plus remarquable à la cour par ſa figure ſans apprêt & par ſes graces naturelles ; on pourroit la dire belle de ſa propre beauté ; & par une ſingularité encore plus merveilleuſe, elle

étoit la plus décente en public dans son maintien & dans ses propos. C'est sans doute ce qui avoit mérité d'abord l'indulgence de madame la Dauphine. Il se passa au voyage suivant de Compiegne une anecdote, qui prouva combien cette jeune princesse étoit encore éloignée de l'aversion qu'elle a depuis vouée à madame *Dubarri*. Madame la Dauphine avoit beaucoup d'attachement pour la jeune Duchesse de *Chaulnes* (*Pecquiny* ci-devant). Un jour que le Roi lui donnoit un souper au petit château, elle pria S. M. d'en mettre cette dame. Le monarque eut cette complaisance, mais amena aussi sa favorite; sur quoi madame la Dauphine s'écria avec tout l'enjouement dont elle est capable, en voyant entrer cette derniere, à laquelle elle ne s'attendoit pas ! Sire, je ne vous avois demandé qu'une grace, & vous m'en accordez deux ! Malheureusement la favorite, par une jalousie de femme très-déplacée & très-coupable, ayant depuis critiqué la figure de la premiere, qu'on exaltoit devant elle, & s'étant permis des plaisanteries très-mal-honnêtes sur chaque partie de son visage, qu'elle détailloit successivement, a excité l'indignation de la princesse, qui l'a prise dans une haine, qu'elle a fait éclater dans toutes les circonstances, sans ménagement même pour le Monarque. On se doute bien que le duc de *Choiseul* n'a pas peu contribué à la faire naître & à la fomenter. L'antipathie de ce ministre & de la favorite se manifestoit jusques dans les moindres choses. Le premier, protecteur de Mlle. *Clairon*, avoit servi l'ambition de cette actrice, qui, désespérée de perdre sa célébrité dans la retraite, avoit

regardé, comme une occasion favorable de réveiller le public sur son compte, les fêtes qui se donnoient à la cour pour le mariage du Dauphin. Par ses manœuvres que soutenoit le Ministre, qui se mêloit de tout, elle avoit obtenu de jouer dans *Athalie*, & d'enlever le rôle à son ancienne rivale Mlle. *Duménil*. Elle fut punie de ce procédé indigne par son peu de succès. Madame *Dubarri*, sensible à l'humiliation de la vieille *Melpomene*, obtint qu'elle joueroit dans *Semiramis*, une des pieces aussi où cette actrice est le plus sublime, & elle lui fit présent d'une robe magnifique.

Ces pointilleries n'étoient que le prélude du combat à mort qui devoit avoir lieu entre le duc de *Choiseul* & cette dame. Celle-ci commençoit à se mêler insensiblement des grandes affaires. Celle du duc *d'Aiguillon* fut la premiere où elle montra son crédit. Ce Seigneur intriguant se trouvoit dans une crise très-pressante. On avoit déterminé le Roi à prendre par lui-même connoissance de son procès, & à le faire faire par le Parlement de Paris, assisté des Princes & des Pairs. L'espoir, qu'il avoit d'abord eu de s'y voir blanchir & d'éteindre, une fois pour toutes, les querelles, qu'on lui suscitoit sur son administration despotique, l'avoit fait comparoître avec plaisir devant ce nouveau Tribunal : mais quand il vit l'animosité de la compagnie excitée contre lui par son ennemi secret, le duc de *Choiseul*; quand il sut qu'on avoit tellement fouillé dans toute sa conduite, qu'on étoit à la veille d'établir des preuves d'accusations graves intentées contre lui, il se regarda comme perdu, & ne trouva

d'autre reſſource que dans madame *Dubarri*, qui étoit alors très-bien avec le Chancelier. Celui-ci, en ayant beſoin pour s'ancrer à la Cour & conſommer le vaſte projet qu'il méditoit contre la Migiſtrature entiere, pour perdre enfin le Duc ſon bienfaiteur, devenu ſon ennemi par ſes liaiſons avec les Parlemens, ſe prêtą à tout ce qu'elle voulut. Après avoir déterminé le Souverain à commencer au mois d'avril avec le plus grand éclat, devant l'aſſemblée la plus auguſte, le procès d'un Pair, pour laver le Pair & la Pairie des crimes à lui imputés, au mois de juin ſuivant, il fit dire à ce même Prince qu'il regardoit l'affaire comme inſtruite, le Pair comme juſtifié, & qu'il ne vouloit plus en entendre parler. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ces inconſéquences ; il ſuffit d'obſerver quel crédit devoit avoir alors la favorite, pour, à la face des Princes, des Pairs, de la Migiſtrature, de la France, de l'Europe entiere, déterminer le Monarque à ſe conduire auſſi honteuſement. On ne manqua pas de conſigner cet événement dans un Vaudeville ſur un air du *Déſerteur*. On y faiſoit dire au Duc d'*Aiguillon* :

Oublions juſqu'à la trace
De mon procès ſuſpendu,
Avec des Lettres de grace,
On ne peut être pendu.
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur;
Grace aux ſoins d'une amie
J'en ſuis quitte pour l'honneur.

Cela occasionna aussi un bon mot de M. le maréchal duc de *Brissac*, qui dit que madame la comtesse *Dubarri* avoit sauvé la tête de M. le duc d'*Aiguillon*, mais lui avoit tordu le col.

Celui-ci ne regarda pas la chose comme telle, & se trouva trop heureux d'en sortir ainsi. Il lui étoit d'autant plus essentiel de faire finir la persécution à quelque prix que ce fût, qu'il voyoit s'avancer la disgrace des *Choiseuls*, & se flattoit d'en tirer parti. Il reçut alors une marque de faveur très-grande dans une circonstance aussi critique. Le Roi, ayant fait l'honneur à madame *Dubarri* d'aller souper chez elle à Lucienne pendant le voyage de Marli, ne trouva point mauvais qu'elle y fît trouver le duc d'*Aiguillon*, & l'admît à table avec lui.

Il se forma alors une liaison très-étroite entre ce seigneur & le chancelier, qui tenoient leurs conférences chez madame *Dubarri*, & par des raisons, personnelles à chacun d'eux, y méditoient la ruine des *Choiseuls*. Il y fut convenu que pour l'accélérer plus promptement, on feroit connoître au Roi les liaisons intimes du ministre duc avec les parlemens ; on attribueroit à ses intrigues les insurrections nouvelles de ces compagnies, au sujet d'un procès dont le chancelier avoit flatté S. M. de la débarrasser, & qui donnoit au contraire lieu à des troubles plus grands. On tournoit ainsi contre le parti adverse ce qui pouvoit perdre celui-là.

Madame la duchesse de *Grammont*, qui s'étoit alors par jalousie exilée de la cour, qui voyageoit, & sous prétexte d'aller aux

eaux, avoit passé par différentes provinces de la France, où il y avoit des parlemens, leur fournit matiere à une inculpation plus grave & plus odieuse. Ils firent entendre au monarque qu'elle avoit eu des conférences avec eux & les avoit excités à la résistance, en les assurant de la protection de son frere. Cette accusation fit un tel effet sur l'esprit de S. M. que depuis lors elle se refroidit sensiblement envers lui. Elle ne l'honora pas d'un mot de conversation, quoiqu'elle continuât cependant à travailler avec lui & à l'admettre à ses soupers. Cet état de disgrace fut bien remarqué par les courtisans, & en éloigna beaucoup.

Comment madame *Dubarri*, franche, étourdie, enjouée, folle, n'eût-elle pas été la dupe de gens qui cherchoient à la capter par tout ce qui pouvoit flatter ses goûts & ses caprices? Le Chancelier lui donna pendant le voyage de Compiegne un dîner, qui amusa beaucoup la favorite, & auroit couvert de ridicule le chef suprême de la justice, s'il en eût été encore susceptible.

La favorite avoit alors un petit negre, nommé *Zamore*, qu'elle aimoit beaucoup, avec qui elle jouoit comme un petit chien. Cet enfant étoit fort espiegle. Sa maîtresse le menoit par-tout avec elle. M. de *Maupeou* voulut faire sa cour à l'une, en amusant l'autre, car il ne négligeoit aucun des plus petits moyens de plaire. Il fit servir à l'entremets un superbe pâté; ce n'étoit qu'une espece d'attrape: on n'eut pas mis le couteau dedans, qu'il s'en échappa un essain de hannetons, qui volerent par-tout, & principalement sur l'énorme perruque du

chancelier. Ce petit jeu fit beaucoup rire *Zamore*, qui peut-être n'avoit jamais vû de ces insectes; il voulut en prendre, & vint en chercher dans ces filets chevelus où ils étoient embarrassés. Le negre enfin respectant peu le chef de la magistrature, pour jouir plus à son aise des hannetons, enleva la perruque entiere de M. de *Maupeou*; & madame *Dubarri* de rire à gorge déployée, & le chancelier de se prêter de la meilleure grace du monde à la dérision générale. Voici ce qu'écrivoit à cette occasion un courtisan, pendant le voyage de Compiegne en 1770. La meilleure façon de peindre un homme, c'est de rapporter le témoignage de ses contemporains & de ses pairs.

EXTRAIT d'une Lettre de Compiegne du 20 Août.

» Vous croyez à Paris que le chancelier
» est fort intrigué du soulevement général
» de la magistrature, & des croupieres que
» lui taillent de toutes parts les divers par-
» lemens. Il n'y paroît pas à l'extérieur :
» il ne s'en réjouit pas moins avec la sim-
» plicité & l'innocence d'un enfant. Le bruit
» général de la cour est, que le Roi, étant
» entré ces jours derniers brusquement chez
» madame *Dubarri*, a trouvé cette dame,
» qui est fort polissonne, jouant à colin-
» maillard avec de jeunes courtisans, & au
» milieu d'eux tous, le chancelier en simar-
» re faisant le colin-mailiard; ce qui réjouit
» beaucoup S. M.

On peut croire combien les *Choiseuls* &

leurs créatures ſe moquerent de cette ſcene indécente ; mais M. de *Maupeou* alloit à ſes fins. Son parti groſſiſſoit tous les jours. Son génie ſouple & inſinuant lui gagnoit tous ceux que le miniſtre rival écartoit par ſes hauteurs. C'eſt ainſi qu'il ſe concilia totalement le duc de *Richelieu*, qui cherchoit encore à nager entre deux eaux.

Ce maréchal, en partant pour ſon gouvernement de Guyenne, alla voir le duc de *Choiſeul*, & dans ſes adieux lui témoigna combien il ſeroit flatté que madame la ducheſſe de *Grammont*, qu'il ſavoit devoir revenir de ſes voyages par ce pays-là, voulût lui faire l'honneur de loger chez lui à Bordeaux. Il l'aſſura qu'il tacheroit de la bien recevoir, de lui procurer tous les agrémens, tous les amuſemens que méritoit une dame comme elle. Le miniſtre ne diſſimula pas ſon mécontentement : il lui fit entendre qu'il prenoit de pareilles offres pour un perſiflage ; qu'il n'ignoroit pas les propos impertinens, répandus ſur le compte de ſa ſœur & ſur le ſien ; qu'il l'en regardoit comme un des principaux auteurs. Sur quoi le maréchal ayant voulu tourner la choſe en plaiſanterie, le duc courroucé lui déclara qu'il ne la regardoit nullement comme telle, & qu'il lui en ſavoit ſi mauvais gré, que ni lui, ni les ſiens ne mettroient les pieds chez lui, & lui tourna le dos.

Ce miniſtre eut alors une mortification bien capable d'humilier ſon caractere altier. Il fut obligé de nommer colonel en ſecond de la légion de Corſe un *Dubarri* le plus jeune des trois freres, qui du régiment de Beauce avoit paſſé dans ce corps. C'étoit

un nouveau coup de poignard pour lui. Il ne pouvoit s'empêcher de voir à quel point croissoit journellement la faveur de son ennemie. Au retour du voyage de Compiegne cette année, le Roi la mena publiquement à Chantilli, & lui laissa la liberté de nommer les Seigneurs & les dames qui feroient de cette partie de campagne; & l'on se doute bien que le duc de *Choiseul* fut le premier omis. C'est dans le sein de cette dame que le souverain versoit les chagrins & les soucis qu'il éprouvoit à cette époque critique. Après la séance despotique qu'il étoit venu tenir au Parlement le 3 Septembre, séance dont il ne put s'empêcher de remarquer l'effet sinistre par l'effroi général qu'il vit répandu autour de lui dans Paris, par le silence morne qui accompagna son entrée au palais & sa sortie, au point qu'il n'entendit pas un seul *Vive le Roi*! il fut souper à *Lucienne*, & cette dame le fit heureusement sortir de la mélancolie où il étoit plongé. Ce talent étoit trop précieux, trop utile, trop séduisant, pour ne pas donner à la favorite un empire tout puissant sur son amant. C'est ce dont on ne pouvoit s'empêcher de trouver une preuve évidente dans la démarche que S. M. venoit de faire au Parlement en faveur du duc d'*Aiguillon*. Il étoit venu enlever toute la procédure, concernant son affaire; ce qui mettoit cette compagnie hors d'état de la suivre, & détruisit jusqu'au germe du procès. Ce Seigneur sentit de quelle importance étoit pour lui une démarche aussi éclatante du monarque: il voulut lui en témoigner sa reconnoissance par un cadeau à sa bienfaitrice, qui fit jaser

alors, & que tout Paris fut admirer ; c'étoit un superbe vis-à-vis qu'il lui fit faire. Rien de plus élégant & de plus magnifique en même tems. Les carosses de madame la Dauphine, envoyés à Vienne, n'en approchoient pas pour le goût & la délicatesse du travail. On va voir par sa description à quel point de dépravation les mœurs étoient parvenues à la cour, pour oser afficher ainsi aux yeux de toute la France le scandale public des amours du monarque sous une allégorie très-peu équivoque. Outre les armoiries des *Dubarri*, qui formoient le milieu des quatres panneaux principaux sur un fond d'or, couvrant tout l'extérieur de la voiture, avec le fameux cri de guerre : *Boutez en avant*, sur chacun des panneaux de côté l'on voyoit répétés d'une part une corbeille garnie d'un lit de rose, sur lequel deux colombes se becquetoient lascivement, de l'autre un cœur transpercé d'une fleche, le tout enrichi de carquois, de flambeaux, de tous les attributs du Dieu de *Paphos*. Ces emblêmes ingénieux étoient surmontés d'une guirlande de fleurs en Burgos, la plus belle chose qu'on pût voir de ses deux yeux. Le reste étoit proportionné. La housse du siege du cocher, les supports des laquais par derriere, les roues, les moyeux, les marche-pieds étoient autant de détails recherchés & finis, qu'on ne pouvoit se lasser de contempler, & qui portoient l'empreinte des graces de la divinité d'un char aussi voluptueux. Chacun s'écrioit que jamais les arts n'avoient été poussés à un tel degré de perfection. Comme Mr. le duc d'*Aiguillon* à la galanterie d'un tel don a ajouté celle d'en

ignorer le prix, on ne l'a jamais bien ſu. Cependant par des interrogations particulieres aux ouvriers, certaines gens ont prétendu calculer que ce vis-à-vis avoit coûté 52000 livres. Quoi qu'il en ſoit, ce ſeigneur eut le chagrin de voir que madame *Dubarri* ne s'en ſervit point. On a encore varié ſur le motif. Les uns ont dit qu'elle n'en avoit pas été contente ; d'autres, ce qui eſt plus vraiſemblable, que le Roi l'avoit trouvé trop beau, & avoit exigé qu'elle n'y montât pas. On dit même que cela avoit occaſionné une petite bouderie entre les amans. Il eſt certain que le public avoit été ſcandaliſé de ce faſte indécent. On fit en conſéquence l'épigramme ſuivante, qui portoit également, & ſur l'auteur du don, & ſur celle qui le recevoit.

Pourquoi ce brillant vis-à-vis ?
Eſt-ce le char d'une Déeſſe
Ou de quelque jeune Princeſſe,
S'écrioit un badaud ſurpris ?
Non..... de la foule curieuſe,
Lui répond un Cauſtique, non,
C'eſt le char de la Blanchiſſeuſe
De cet infame d'Aiguillon.

La cabale adverſe ne fut pas à coup ſûr la derniere à s'élever contre l'inſolence d'un tel luxe, mais le duc de *Choiſeul* ſe contenoit ; il ne crioit pas, il ſe contentoit de favoriſer ſous main ceux qui crioient. On étoit d'autant mieux fondé à le faire, que la poſition de la France étoit encore très-triſte. Le pain étoit fort cher ; beaucoup de gens mouroient de faim ; & l'on remarquoit avec douleur que le prix

d'un femblable équipage auroit nourri pendant plufieurs mois une province entiere. Un autre cauftique fit courir une petite piece, intitulée : le *Pater*, le mécontentement fe manifeftoit ainfi fous toutes les formes. Ce *Pater* étoit dédié au Roi, on lui difoit :

„ Notre pere, qui êtes à Verfailles, votre „ nom foit glorifié. Votre regne eft ébranlé. „ Votre volonté n'eft pas plus exécutée fur la „ terre que dans le ciel. Rendez-nous notre „ pain quotidien, que vous nous avez ôté. „ Pardonnez à vos Parlemens qui ont foutenu „ vos intérêts, comme vous pardonnez à vos „ Miniftres qui les ont vendus. Ne fuccombez „ plus aux tentations des *Dubarri*. Mais déli- „ vrez-nous du diable de chancelier. Ainfi „ foit-il.

Enfin, malgré les preuves multipliées de la décadence de leur parti, & de l'afcendant étonnant que prenoit l'autre, les *Choifeuls* avoient encore un efpoir, qui pouvoit être d'autant mieux fondé, qu'il étoit queftion de fupplanter la favorite par une beauté nouvelle, très propre à féduire le Roi.

Le marquis de *Choifeul*, fils du feu capitaine de vaiffeau, fi fameux par fa *vifion du cardinal de Bernis*, venoit d'époufer une Dlle. *Raby*, Créole de la plus jolie figure du monde, & joignant à fes graces naturelles tous les talens poffibles ; qualités dont la réunion en faifoit une des femmes les plus accomplies de la cour : très-jeune en outre, fraîche comme *Hébé*, elle fembloit devoir produire une grande fenfation fur le monarque au moment de fa préfentation, cérémonie néceffaire pour être infcrite au rang des femmes de la cour. Les courtifans attendirent avec impatience le jour où cet aftre y paroîtroit :

roîtroit : tous les yeux furent fixés fur le Prince, lorfqu'on lui annonça ce prodige de beauté. Mais on remarqua que S. M. affecta de ne la regarder que légérement, & autant qu'il le falloit pour ne pas lui montrer un mépris décidé. Cette derniere reffource ayant manqué fon effet, on jugea la comteffe inexpugnable déformais, & tout ploya devant elle. Les femmes, qui jufques-là avoient taché de ne pas fe compromettre en ne faifant point de malhonnêteté caractérifée, mais en ne faifant auffi aucune avance & fe tenant dans une réferve prudente, furent trop effrayées de la difgrace de la comteffe de *Grammont*, pour ne pas fe livrer abfolument à l'idole du jour. Cette comteffe de *Grammont* même, qui avoit eu l'audace d'attacher le grelot à *Choifi*, en faifant des impertinences marquées à madame *Dubarri*, qui avoit provoqué le courroux du monarque, & gémiffoit exilée dans fes terres, ne put foutenir long-tems l'éloignement de la cour & le vuide de fa folitude. Elle eut la baffeffe de demander à revenir, de faire entremettre M. le duc de *Gontault* & M. le duc de *Noailles* pour folliciter fa grace auprès de la favorite, & la reçut à condition qu'elle ne paroîtroit point à la cour

Ce fut fur-tout à Fontainebleau que madame la comteffe *Dubarri* triompha dans toute fa gloire, & humilia le duc de *Choifeul* Le régiment du Roi étoit venu camper auprès de cette ville pour être paffé en revue par S. M. Cette cérémonie ne pouvoit fe faire fans le miniftre de la guerre. Madame *Dubarri* y affifta, efcortée de la ducheffe de *Valentinois* & de la marquife de *Montmorenci*. M. le comte du *Châtelet*, colonel en fecond, donna le foir dans fa tente un dîner-fouper, dont ces dames furent. Madame *Du-*

barri étoit affife à côté de S. M. & remplaça madame la Dauphine, qu'on avoit annoncée devoir y être, mais qui n'y affifta pas. Ce fut le premier fchifme d'éclat qu'elle fit avec la favorite. Le duc de *Choifeul*, outré de rage, prétexta une indifpofition pour ne pas fe trouver à cette revue & au repas.

Le Roi, jufques dans les moindres chofes, témoignoit l'intérêt qu'il prenoit à ce qui concernoit fa charmante maîtreffe. Il s'amufa pendant ce voyage du mariage de la premiere femme-de chambre de cette dame. On en a déja parlé comme ayant été la maîtreffe du beau-frere, & abandonnée pour Mlle. l'*Ange* de *Vaubernier*. Elle étoit tombée dans la mifere, lorfque madame *Dubarri* fut follicitée de la prendre en la qualité ci deffus. Elle avoit gagné tellement les bonnes graces & la confiance de fa maîtreffe, que celle-ci confentit à fon hymen avec un nommé *Langibeau*, à qui elle fit avoir un emploi de 10,000 livres de rentes. S. M. donna pour préfent de noces 45,000 livres, & des diamans très beaux. Madame *Langibeau* a continué fes fervices auprès de madame *Dubarri*, & eft encore en poffeffion des fonctions les plus fecretes. Quoique ce foit la plus méchante créature poffible, elle a pris fur elle un afcendant; tel que celle-ci ne peut s'en défaire; nouvelle preuve de la bonté d'ame de la favorite.

Toutes ces petites faveurs particulieres n'étoient que le prelude du crédit important que madame *Dubarri* devoit développer dans la révolution qui s'alloit opérer, & à laquelle le duc d'*Aiguillon* & le chancelier cheminoient de concert, pour fervir féparément leur ambition refpective. Tous deux employerent la com-

teſſe comme la perſonne la plus propre à déterminer le Roi Ils lui firent entendre qu'il falloit abſolument qu'elle ſecondât leurs vues pour ſon propre intérêt ; qu'elle ne ſeroit point en ſûreté tant que le duc de *Choiſeul* reſteroit en place, & que celui-ci ne pourroit ſauter qu'autant qu'on le rendroit ſuſpect au Roi, à raiſon de ſes liaiſons avec le parlement ; qu'enfin pour mieux le noircir, il falloit noircir auſſi cette compagnie, & la repréſenter au monarque comme un corps ambitieux, toujours prêt à envahir ſon autorité, & à uſurper les droits du Trône ; que ſon expulſion produiroit le premier bien de celle du duc ſon ennemi, & un ſecond, plus éloigné, mais non moins eſſentiel, celui de faciliter les impôts, & conſéquemment les bienfaits généreux de ſon auguſte amant envers elle. Tant d'avantages, préſentés ſous un point de vue auſſi ſenſible & auſſi ſéduiſant, aliénerent fortement la favorite de la magiſtrature. Elle fit paſſer bientôt dans le cœur du monarque la haine qu'elle avoit conçue pour le parlement, & à laquelle il étoit fortement diſpoſé. Ce fut au point que ce prince foible, & qui n'avoit point de volonte fixe, prit enfin celle de ne point ſe relâcher de la nouvelle loi, qu'on lui fit paſſer par le fameux édit de décembre 1770, enregiſtré au lit de juſtice du 3 du même mois.

Mais M. le chancelier & M. le duc d'*Aiguillon* connoiſſoient bien le caractere puſillanime du monarque, & ne s'en fierent point à ſa fermeté apparente. Ils en profiterent ſeulement pour lui faire frapper les coups importans qu'ils méditoient pour le faire avancer tellement, qu'il lui fût impoſſible de reculer. Madame *Dubarri* leur ſervit encore merveilleuſement en cela.

Comme le Roi soupoit presque tous les soirs chez elle, ils la prévenoient de ce qu'elle lui devoit dire ; ils lui donnoient tous prêts les ordres, & quand son amant, la tête échauffée des vins exquis qu'elle lui versoit, & le cœur brulé de l'amour qu'il respiroit dans ses bras, sollicitoit ses faveurs dernieres & n'avoit plus rien à lui refuser, elle en extorquoit les signatures les plus fatales, & rien ne passoit au conseil ; du moins les autres ministres se plaignoient hautement de n'avoir eu aucune connoissance de ces actes violens exercés contre le parlement de Paris.

C'est ainsi que fut enfin expédiée le 24 décembre la lettre de cachet qui disgracioit le duc de *Choiseul*, lettre déja signée plusieurs fois dans ces momens d'aimable ivresse, & dont le Roi s'étoit repenti le lendemain. Celle-ci tint, & fut signifiée à 11 h. du matin par le duc de la *Vrilliere* au ministre en question qui n'eut que 24 heures pour se rendre à Chanteloup. Elle étoit en ces termes.

Mon Cousin,

„ Le mécontentement, que me causent vos „ services, me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans 24 heures. Je „ vous aurois envoyé beaucoup plus loin, si ce „ n'étoit l'estime particuliere que j'ai pour madame la duchesse de *Choiseul*, dont la santé „ m'est fort intéressante. Prenez garde que „ votre conduite ne me fasse prendre un autre „ parti. Sur ce je prie Dieu, mon cousin, „ qu'il vous ait en sa sainte garde.

La présence du duc de la *Vrilliere* qui apporta cet ordre de S. M. au duc de *Choiseul*, fut en-

core une circonſtance plus mortifiante pour lui, puiſque ce miniſtre, oncle du duc d'*Aiguillon*, ne pouvoit qu'être intérieurement très-ſatisfait de ſa commiſſion. Auſſi ne fut-il pas dupe du compliment de condoléance de ſon confrere, & lui répondit : M. le duc, je ſuis perſuadé de tout le plaiſir que vous avez à m'apporter une pareille nouvelle.

Le duc de *Praslin*, qui étoit à Paris, malade de la goute, remontée dans la tête, reçut le même jour une lettre de cachet, beaucoup plus courte, & plus mépriſante. Elle portoit :

» Je n'ai plus beſoin de vos ſervices, » & je vous exile à Praslin, où vous » vous rendrez dans vingt-quatre heu- » res.

Ces miniſtres une fois partis de la cour, l'affaire du Parlement ne fut pas longue, & le 21 janvier toute la compagnie fut exilée.

On ſe doute bien que ces événemens ne ſe paſſerent pas ſans exciter beaucoup de murmures, de plaintes, de gémiſſemens, mais ſur tout des éprigrammes, des chanſons, des paſquinades. Voici ce qu'il y eut de plus remarquable. Il y eut d'abord un couplet de chanſon, qui dans ſa briéveté peignoit énergiquement la conduite, la nullité du Roi & lui ôtoit pour jamais le ſurnom précieux qu'il auroit dû être jaloux de conſerver, s'il l'eût jamais bien mérité.

Le Bien-aimé de l'almanac
N'eſt pas le Bien-aimé de France ;
Il fait tout ab hoc & ab hac
Le Bien-aimé de l'almanac :

Il met tout dans le même ſac,
Et la juſtice & la finance,
Le Bien-aimé de l'almanac
N'eſt pas le Bien-aimé de France.

Un autre vaudeville couroit, qui tout infame, & abominable qu'il ſoit, mérite d'être conſervé comme un monument de l'hiſtoire, & du mépris dans lequel étoit déja tombé le chef ſuprême de la magiſtrature. On verra qu'il fut compoſé dans le tems de la concurrence des deux partis, & lorſqu'on croyoit que le chancelier ſuccomberoit ſous les efforts du parlement, ſoutenu par le duc de *Choiſeul.*

Le Roi, dans ſon conſeil dernier,
Dit à Monſieur le Chancelier;
Choiſeul fait briller ma couronne
De la Baltique à l'Archipel;
C'eſt-là l'emploi que je lui donne
Vous prenez ſoin de mon B....

Le chancelier lui répondit;
Sire, que vous avez d'eſprit!
D'un pauvre diable qui chancelle
Vous raffermiſſez le crédit;
Que ne puis-je en votre ruelle,
Raffermir auſſi votre V....!

La derniere piece étoit une carricature plus plaiſante, & relative à l'arrêté du Parlement du 10 décembre, où cette compagnie diſoit au Roi que les magiſtrats lui offroient unanimement le ſacrifice de leurs biens, de leur liberté, de leur tête, &c.

On y repréſentoit le Roi, entouré de M. le Chancelier, de M. le Contrôleur général & de madame la comteſſe *Dubarri.* Le pre-

mier Préſident apportoit aux pieds du Roi un petit panier, chargé des têtes, des bourſes & des V. des membres de la compagnie. Le chancelier ſe jettoit ſur les têtes, le Contrôleur général ſur les bourſes, & la favorite ſur les V....

On ne ſait ſi elle a jamais eu la connoiſſance de cette charge, mais elle eſt de caractere à en rire. Elle l'eût d'autant mieux fait alors, qu'elle ſe trouvoit débarraſſée de ſon ennemi.

Au reſte, celui-ci ſoutint la cataſtrophe avec aſſez de fermeté ; elle fut même une eſpece de triomphe pour lui : quoiqu'il lui fût enjoint de ne recevoir perſonne pendant ſon ſéjour à Paris, une foule immenſe de gens de toute eſpece ſe fit écrire à ſa porte ; & le duc de *Chartres*, ami particulier de l'exilé, força toutes les barrieres, & fut ſe jetter dans ſes bras, en l'arroſant de ſes larmes.

Le lendemain, jour de ſon départ, ceux, qui n'avoient pu voir M. de *Choiſeul*, furent ſe mettre ſur ſa route, & le chemin ſe trouva bordé à ſon paſſage d'une multitude de caroſſes en forme d'une double haye.

Il paroît que le motif puiſſant, que l'on mit en œuvre pour déterminer le Roi à renvoyer un homme qu'il n'aimoit pas, mais auquel il étoit habitué, qu'il craignoit & qu'il regardoit comme néceſſaire dans la conjoncture critique où il ſe trouvoit entre l'Angleterre & l'Eſpagne, ce fut l'accuſation intentée contre ce miniſtre qu'il cherchoit ſourdement à exciter la guerre, malgré les mouvemens apparens qu'il ſe donnoit pour

entrer dans les vues de son maître, devenu plus pacifique que jamais.

Après l'avoir noirci auprès de S. M. on voulut réprimer les regrets que le public, toujours aveugle dans sa haine comme dans sa faveur, sembloit accorder à l'exilé. Peu de jours après son renvoi, on affecta de faire publier un arrêt du conseil, concernant le commerce des grains, rendu le 23 décembre. Il ne faisoit que de renouveller les dispositions des divers arrêts du parlement sur cet objet ; arrêts si souvent cassés, & dont ce réglement prouvoit la sagesse & la nécessité. Celui-ci, absolument inutile dans ce moment-là par l'impossibilité de faire sortir des grains, lorsque dans tous les marchés ils étoient au-delà du taux fixé pour arrêter l'exportation, & sur-tout lorsque la rareté de la denrée la rendoit trop chere en France pour qu'on songeât à l'envoyer ailleurs, fit présumer aux politiques les moins fins que son objet véritable étoit de jetter sur le duc de *Choiseul* tout l'odieux des accaparemens, des monopoles & des disettes combinées.

Madame la comtesse *Dubarri* ne pouvoit qu'être au comble de la joie de se voir débarrassée sans retour du seul homme qu'elle eût à craindre : mais il ne suffisoit pas d'éloigner son ennemi, il falloit encore mettre ses créatures dans le ministere.

M. le duc d'*Aiguillon* lui fit entendre qu'elle ne pouvoit y avoir un serviteur plus dévoué que lui. En conséquence elle l'avoit fait nommer au département de la marine : il s'en étoit même emparé déja ; mais des têtes plus froides l'engagerent à s'en désister. Mieux conseillé, il comprit que ce n'étoit pas le moment d'entrer

en place ; que traduit sur la scene par de nouveaux mémoires , dans la fermentation où les états de Bretagne finissans étoient contre lui , & vu les pleurs qu'on sembloit donner généralement aux *Choiseuls* , il falloit rester encore derriere le rideau , & attendre que l'impéritie de celui , qu'on éléveroit à ce ministere , fît bientôt desirer au public un changement. L'abbé *Terrai* , fin sournois , mais personnage obscur , sans appui , sans ressources de son propre fond , se fit donner l'*interim* , comme toujours prêt à quitter la place lorsqu'on le jugeroit à propos. Son vrai dessein étoit de la garder ; & de même qu'il croyoit bien gérer les finances , quoiqu'il n'eût jamais connu cette partie , il s'imagina que son génie ne l'abandonneroit pas davantage dans le département nouveau dont il se chargeoit. Son espoir étoit de trouver quelque circonstance favorable pour garder celui-ci & se débarrasser de l'autre , extrêmement périlleux , & qui l'alloit devenir de plus en plus. Le duc d'*Aiguillon* , qui rusoit de son côté , le regarda comme un custodinos excellent , que son ignorance dans la marine & son défaut d'entours lui fourniroient occasion d'expulser quand il voudroit.

Quand au département de la guerre , il avoit été donné à M. le comte de *Muy* , militaire instruit , mais austere & dévot. Son refus de fléchir le genou devant l'idole, fut un motif d'exclusion. Le prince de *Condé* intriguoit de son côté , & madame *Dubarri* ne put s'empêcher de concourir à la nomination du marquis de *Monteynard* , l'homme que son altesse crut le plus convenable pour remplir les vues qu'elle avoit , & que ce n'est pas ici le lieu de détailler. Les affaires étrangeres resterent sans chef , & ce

fut une autre reſſource que ſe ménageoit le duc d'*Aiguillon*.

Tout ce qui étoit attaché aux *Choiſeuls* ſe reſſentoit de leur diſgrace. Le baron de *Breteuil* avoit été annoncé ambaſſadeur de S. M. à Vienne: ce ſeigneur avoit déja fait partir ſes équipages, & ſe diſpoſoit à remplir ſa miſſion ; mais ayant reçu invitation du duc de la *Vrilliere* de paſſer chez madame la comteſſe *Dubarri*, elle lui déclara que ſa deſtination étoit changée. En effet, ce négociateur, le plus habile que nous ayons après M. de *Vergenes*, fut obligé d'aller enfouir ſes talens à la cour de Naples. Comme il étoit créature du miniſtre duc, qu'il étoit de ſa nomination, on craignoit qu'il n'intriguât auprès de l'impératrice-reine & n'engageât cette ſouveraine à écrire fortement en faveur de l'exilé. Il étoit eſſentiel au parti d'avoir-là un homme à ſa dévotion, fût-il très inepte, & c'eſt ce qui y fit envoyer le prince Louis. C'eſt ſans doute à cette faute capitale en politique que ſont dus les grands malheurs de la Pologne. Les intérêts de l'état & de nos alliés furent ainſi ſacrifiés à un intérêt particulier, à une cabale obſcure, qui, en nous faiſant perdre notre conſidération au-dehors, bouleverſoit tout l'intérieur du royaume.

Pour y mieux travailler, & afin de conſommer ſans retour la ruine de la magiſtrature, M. le chancelier, qui dirigeoit alors toutes les démarches de la favorite, lui fit faire une acquiſition, qui donna lieu à tourner cette derniere en ridicule, & dont l'objet ſecret étoit vraiment atroce.

Parmi les tableaux du cabinet de M. le comte de *Thiers*, amateur diſtingué, qui avoit une très-belle collection en ce genre,

on distinguoit un portrait en pied de *Charles I*, Roi d'Angleterre, original de *Wandich*. C'est le seul qu'on fit excepter de l'acquisition qui en fut faite pour le compte de l'impératrice des Russies. On le retint pour la favorite, qui le fit payer 24,000 livres. On fut surpris du choix ; on lui reprocha de préférer ce morceau à quantité d'autres qui auroient dû mieux lui convenir : elle répondit que c'étoit un portrait de famille qu'elle retiroit, parce qu'en effet les *Dubarri* se prétendent parens des *Stuarts*, à raison de leur extraction étrangere ; mais ce n'étoit qu'un prétexte. Il a passé pour constant parmi les courtisans les plus initiés aux mysteres de la cour, qu'à l'instigation M. de *Meaupeou*, elle l'avoit fait placer dans son appartement auprès de celui du Roi, & que toutes les fois où S. M. revenant à son caractere de bonté naturelle, sembloit fatiguée de sa colere, & se tourner vers la clémence, elle lui représentoit l'exemple de l'infortuné monarque. Elle lui faisoit entendre que peut-être ses parlemens se seroient-ils portés à un attentat de cette espece, si M. le chancelier ne lui avoit fait entrevoir leurs complots insensés & criminels, & ne les avoit arrêtés avant qu'ils fussent formés au degré de noirceur & de scélératesse auquel ils auroient pu parvenir. Quelque absurde, quelque abominable que fût l'imputation, elle renflammoit le prince pour le moment, & c'est du pied de ce tableau que partoient les foudres qui alloient frapper la magistrature, & la pulvériser jusqu'aux extrémités les plus reculées du royaume.

Aussi la favorite ne fut-elle pas épargnée dans les satyres qui coururent à l'occasion

de tant d'événemens sinistres. Voici ce qu'on disoit d'elle dans les fameuses *Chancellieres*, strophe 13 de la premiere ode, où l'on apostrophe les deux auteurs de la révolution, le duc d'*Aiguillon* & le chancelier.

Réunissez votre vengeance
Contre de communs ennemis,
Monstres, fixez votre puissance
Sur la ruine de Thémis :
Par les mains d'une misérable
Mettez un crêpe impénétrable
Sur les yeux du meilleur des rois :
Prouvez-lui que son rang suprême
Se réduiroit au Diademe
S'il n'anéantissoit les loix.

Outre cette mauvaise strophe, on fit sur madame *Dubarri* une chanson directe sur l'air *des Trembleurs*. On y passe en revue ses partisans. M. le duc de *Richelieu*, M. le comte de *Bissy*, M. le comte de *Maillebois*, le duc d'*Aumont*, le prince de *Condé* y figurent parmi les hommes. On n'oublie pas les femmes : Mad. de *Valentinois*, Mad. de l'*Hôpital*, la maréchale de *Mirepoix*. Il est fâcheux que cette satyre, aussi plate que méchante, ne se ressente en rien des *Vaudevilles* piquans de la vieille cour. On en va juger.

Eût-on pensé qu'une Clique,
Se moquant de la critique
Sût d'une fille publique
Faire un nouveau potentat ?
Eût-on cru que sans vergogne
Louis à cette carogne,
Abandonnant la besogne,
Laisseroit perdre l'état ?

Par elle on devient ministre ;
C'est sous son ordre sinistre
Que d'*Aiguillon* tient registre
Des élus & des proscrits.
Le public indigné crie ;
Mais du roi l'ame avilie,
Fiere de son infamie,
Est insensible aux mépris.

Tous nos laquais l'avoient eue,
Lorsque traînant dans la rue,
Vingt sols offerts à sa vue
La déterminoient d'abord.
Quoique Louis ait su faire,
La cour, à ses vœux contraire,
Moins lâche qu'à l'ordinaire,
Pour la fuir est bien d'accord.

J'en excepte les especes
Qui pensent que leurs bassesses
Leur vaudront quelques caresses
Des commis & des valets ;
Objets de notre risée,
Que cette troupe effrontée
Pour le moins soit régalée
Ici de quelques couplets.

Commençons par le plus digne,
Le public nous le désigne
Bissy, cet honneur insigne,
Ne peut regarder que toi ;
Ton esprit faux & maussade,
Toujours triste, toujours fade,
T'eût valu quelqu'ambassade,
S'il ennuyoit moins le Roi.

Vil Athlete de la brigue,
Vil spectateur de l'intrigue,
De la cour, que tu fatigue,
Retires-toi donc enfin ;
Ne vois-tu pas qu'on se moque,

Et que ton aſpèct baroque,
N'offre plus rien qui ne choque,
Richelieu : fuis enfin.

Peu délicat ſur l'honnête,
Plat courtiſan, flatteur bête,
Sans caractere & ſans tête,
D'*Aumont*, voilà ton portrait;
De ta petite exiſtence
Content juſqu'à l'inſolence,
Tu crois que ſans indulgence
On doit te trouver parfait.

Qu'as-tu fais de ta prudence,
Condé, dans cette occurence ?
De ton nom, cher à la France,
Tu viens de ternir l'éclat;
Abandonne la partie;
Efface l'ignominie;
Viens défendre la patrie;
Rends un héros à l'état.

Maillebois ſut être infame,
Et dans le fond de ſon ame
Avoit ourdi une trame
Pour perdre ſon ennemi;
De même crime coupable,
Voit que *de Broglie* l'accable
Et le déclare incapable
Cela paroît inoui.

Deſcars, *Laval*, & tant d'autres,
Qui vous croyez des apôtres,
A d'autres yeux que les nôtres
Vous ne ſemblez que des fous :
Allez, que rien ne vous gêne;
N'appréhendez pas la haine,
Vous ne valez pas la peine
Que l'on s'occupe de vous.

Pourvu que *Choiſeul* détale,
La *Jéſuite* cabale

Dit que le roi, sans scandale,
Peut vivre avec *Dubarri* ;
Que le ciel choisit l'impure,
Pour montrer à la nature
Qu'il n'est vile créature
Dont il ne tire parti.

Croit-on qu'épargnant les femmes,
Je laisse ces bonnes dames,
S'applaudissant dans leurs ames,
S'imaginer qu'on les craint :
Tant qu'elles furent jolies,
On toléra leurs folies ;
Depuis qu'elles sont momies,
Oh ! personne ne les plaint.

Des restes de la vérole,
Valentinois resta folle,
Et cette insipide idole
A *Dubarri* se donna :
Près d'une jeune princesse
Pour modele de sagesse
Le Roi mit cette comtesse ;
Le beau choix qu'il a fait-là !

La *maîtresse de Soubise*, (*)
Comme nne femme de mise,
Dans les cabinets admise,
Croit faire des envieux ;
Aujourd'hui, même en province,
On trouve cet honneur mince ;
Dubarri fait voir au prince
Les aveugles, les boiteux.

Talmont croit jouer un rôle ;
Et si quelqu'un la contrôle,
D'avance elle se console

(*) La comtesse de l'Hôpital.

Par l'eſpoir d'un grand crédit ;
Le roi s'en rit ſans ſcrupule ;
La pauvre vieille crédule,
Ne voit pas qu'au ridicule
Se bornera ſon profit.

Mirepoix, plus aviſée,
Laiſſant aux ſots la fumée,
Et du ſolide occupée,
Se fait donner de l'argent ;
Depuis long-tems pour commode
De la maîtreſſe à la mode
On acheta la pagode
Qui ſe vendit cherement.

Pour dédommager madame *Dubarri* de ces couplets infâmes, le miniſtre de la guerre ne tarda pas à lui donner une preuve de ſon attachement, en faiſant nommer par le Roi, le chevalier *Dubarri*, troiſieme frere de cette famille, de colonel en ſecond de la légion de Corſe qu'il étoit, colonel-lieutenant du régiment de la Reine, cavalerie. Afin de parvenir à cet arrangement, on fit le prédéceſſeur, M. de *Tourni*, maréchal-de-camp, quoique ce ne fût pas ſon rang.

S. M. n'eut pas le même égard à la recommandation forte de la favorite envers M. de *Roquelaure*, évêque de Senlis, qu'elle vouloit faire pourvoir de la *Feuille* des bénéfices à la place de l'évêque d'Orléans, qui venoit d'être diſgracié comme créature des *Choiſeuls*. Ce beau prélat, homme de cour & fin courtiſan, plaiſoit infiniment à la comteſſe ; mais S. M. étoit tiraillée entre quatre factions. M. *Bertin*, le miniſtre & le confident intime de S. M. propoſoit le S. *Bertin*, ſon frere, évêque Vannes ; le duc de la *Vrilliere*, ſon parent *Phelipeaux*, ar-

chevêque de Bourges ; & le chancelier, l'archevêque d'Arles ou l'évêque de Luçon. Elle prit le parti, pour ne mécontenter perſonne, de choiſir le grand-aumônier, dont l'âge avancé pouvoit laiſſer à tous les Contendans l'eſpoir de voir inceſſamment la place encore vacante. Ces petits événemens ſcontribuent merveilleuſement à établir le caractere du monarque, foible même lorſqu'il ſemble avoir une réſolution à lui.

Mais ſi la comteſſe ne pût procurer la feuille des bénéfices à ſon favori, elle fut plus accréditée pour conférer le département de ſecretaire d'état de la marine au S. *Bourgeois de Boynes*, le bras droit alors du chancelier, & l'homme abſolument néceſſaire, pour opérer le grand œuvre de l'érection de ſon nouveau tribunal qu'il vouloit ſubſiſtuer au parlement, & qui eut lieu en effet le 13 avril dans un lit-de-juſtice à jamais mémorable. On ne peut mieux eſtimer l'influence qu'eut la comteſſe en cette occaſion, ou celle qu'elle crut avoir, que par le mot qu'elle dit à M. le duc de *Nivernois*, un des pairs proteſtans. Ayant rencontré ce ſeigneur, elle l'arrêta, & après lui avoir fait des reproches ſur ſa conduite en cette circonſtance, elle lui ajouta : M. le duc, il faut eſpérer que vous vous départirez de votre oppoſition ; car vous l'avez entendu ; le Roi a dit *qu'il ne changeoit jamais*. Oui, madame, mais il vous regardoit repartit le duc de *Nivernois*, en ſe tirant ainſi, par une réponſe galante & ſpirituelle, d'une interpellation délicate & embarraſſante.

Un Quatrain, qu'on renouvella & qu'on appliqua à madame *Dubarri*, conſtata mieux encore comment on lui attribuoit les malheurs de la France. Il diſoit :

France, quel est donc ton destin,
D'être soumis à la femelle ?
Ton salut vint d'une pucelle,
Tu périras par la catin.

On ne sait si cette épigramme sanglante lui parvint ; mais elle en tint peu de compte. Elle voulut montrer d'une façon éclatante combien elle étoit jalouse de contribuer, en ce qui la concernoit, à la formation du nouveau parlement ; & pour témoigner à M. *Joly de Fleury*, procureur-général du nouveau tribunal, le seul qui ait eu le courage lâche de survivre à sa compagnie entiere, sa satisfaction, elle fit à madame de *Fleury* sa femme un présent de cent mille francs en diamans. Au fond, on se doute bien que tout cela lui étoit suggéré.

Son beau-frere, le Comte *Jean*, étoit l'ame de ses opérations, quoiqu'il allât très-rarement à la cour. Il résidoit à Paris ; il avoit quantité de jeunes gens à ses ordres, qui alloient & venoient sans cesse, & portoient ses diverses instructions, non à sa belle-sœur même, mais à sa sœur Mlle. *Dubarri*, qui, au moyen de son esprit supérieur, avoit acquis beaucoup de crédit sur celui de la comtesse, & qui ne la quittoit point L'intelligence étoit telle entre ces trois personnes, que tout ce que devoit faire ou dire la maîtresse du monarque, étoit prescrit la veille ou la surveille par le comte ou huit jours d'avance, suivant le tems, les lieux & les circonstances.

En outre ces mêmes émissaires, qui étoient des jeunes gens bien éduqués, bien instruits, parcouroient continuellement les extrémités du Royaume, & faisoient des voyages dans

les cours étrangeres, sans qu'on fût l'objet de tous ces mouvemens. On a présumé que M. *Dubarri*, qui a toujours affecté de s'attacher à la politique, d'étudier les intérêts des princes, & d'être au fait de ce qu'on appelle les affaires étrangeres, géroit ce ministere vacant, sans aucun titre, & mettoit S. M. en état de les conduire par elle-même, comme elle le faisoit depuis la disgrace de M. de *Choiseul* avec beaucoup de distinction. D'autres ont présumé, plus vraisemblablement, qu'il n'étoit qu'en sous-ordre, & travailloit ainsi pour le duc d'*Aiguillon*, ne pouvant se flatter de parvenir au ministere. L'événement ne tarda pas à justifier ces dernieres conjectures. Au mois de juin, ce duc, dont un an auparavant on avoit commencé le procès, qui étoit encore entaché par un arrêt du parlement, entra au conseil, & fut nommé ministre du département vacant.

Le credit de la comtesse étoit monté à un tel point, que les princes qui avoient manifesté leur résistance aux nouvelles opérations par des protestations répandues dans tous les papiers publics, ne dédaignerent pas d'entrer en négociation avec elle. Comme ils étoient éloignés de la cour & avoient défense d'y paroître, ils mirent en avant madame la princesse de *Conti*, qui porta la parole pour eux. S. A. la prit par son intérêt propre : elle lui représenta quel sort affreux la menaçoit, si elle venoit à perdre le roi; que les princes, les pairs, toute la magistrature & le plus grand nombre des citoyens l'auroient en exécration; qu'elle ne trouveroit aucun azyle, & que peut-être éprouveroit-elle la catastrophe la plus sinistre: qu'au contraire, en

songeant sérieusement à réparer le mal qu'elle avoit causé, trompée par les apparences du bien présenté, elle se concilieroit tous ceux qui auroient été ses ennemis les plus cruels, & auroit la gloire d'avoir rétabli la paix & l'ordre dans le royaume.

Ce discours éloquent d'une princesse étoit bien propre à porter la conviction dans l'esprit de madame *Dubarri*, & à lui donner des frayeurs salutaires; mais les gens, intéressés à retarder ou à empêcher le rétablissement des choses, la rassûrerent bientôt, & lui firent sentir qu'il n'y avoit aucune sûreté à se fier aux conseils d'une ennemie.

Outre que la favorite n'avoit ni assez de nerf, ni assez d'intelligence pour conduire par elle-même un renouement aussi délicat, elle ne pouvoit douter combien elle déplaisoit à madame la Dauphine, à qui l'on avoit rendu ses mauvaises plaisanteries sur sa figure; qu'entre femmes de pareilles injures ne se pardonnent jamais; qu'ainsi il n'y avoit de sa part aucun espoir solide de faire sa paix de ce côté-là, que le Roi étoit son seul refuge, & qu'elle devoit travailler de son mieux à le tenir éloigné de sa famille. Elle y avoit déja contri bué à l'occasion des bals qu'avoit donnés l'hiver chez elle madame la Dauphine. S. M. qui auroit fort désiré y voir sa maîtresse, témoigna sa surprise à sa petite Bru d'un tel oubli. Elle lui répondit que sachant que mesdames ne s'y trouveroient pas, au cas où madame *Dubarri* y viendroit, elle avoit préféré d'avoir ses tantes; ensorte que S. M. s'abstint désormais de paroître à ces assemblées; & que les courtisans remarquerent combien elle se réfroidissoit à l'égard de la princesse.

M. le Dauphin, naturellement sec & austere, ne pouvoit que s'affecter vivement en faveur de son auguste épouse, & ne manquoit aucune occasion de mortifier la favorite. C'est ce qu'il fit pendant un voyage de Bellevue, où elle étoit avec le Roi. Il arriva brusquement pour dîner & sans être attendu ; ce qui obligea cette dame de se déplacer à table. Elle prétexta quelque incommodité, se tint toute la journée dans son appartement & bouda.

Pour contrebalancer ce parti, on conseilla à la favorite de chercher à se concilier monsieur le comte & madame la comtesse de *Provence*. L'époux, plus liant, sembloit moins difficile à asso pir, & la jeune princesse passoit pour avoir des dispositions à la tracasserie, que ce genre d'intrigue lui auroit merveilleusement donné lieu de développer. Mais cela ne fut pas aussi loin qu'on l'auroit imaginé.

Les pasquinades continuoient cependant. Il en courut une alors, où la favorite n'étoit que pour un mot, mais tout à-fait humiliant. Elle embrassoit les événemens du jour, & portoit sur le mot *Royalement*.

> Le mot *Royalement* jadis étoit louange,
> Tout ce qu'on faisoit bien étoit fait *comme un Roi.*
> On disoit; *Comme un Dieu, comme un Roi, comme un Ange.*
> Mais aujourd'hui ce mot est d'un tout autre aloy ;
> *Juger Royalement*, c'est dire, *n'y voir goutte*,
> Et n'écouter jamais qu'un gueux de chancelier ;
> *Payer Royalement* ; c'est faire banqueroute ;
> *Vivre Royalement*, c'est être putassier.

Ce mot la réveilla sur les espérances étranges dont l'avoient leurrée le chancelier & le duc d'*Aiguillon* pour parvenir à leur but. Ils

avoient osé la flater d'épouser le Roi. Ils lui avoient enflammé l'imagination par l'exemple du mariage de conscience, aujourd'hui reconnu par tous les historiens, entre *Louis XIV*. & madame de *Maintenon*. Ils lui avoient fait entendre que les circonstances lui étoient de toute façon, infiniment plus favorables: 1°. en ce qu'elle ne devoit pas douter combien elle avoit plus d'ascendant sur le monarque, dont l'yvresse augmentoit chaque jour: 2°. en ce que ce prince-ci étoit plus foible que son prédécesseur, plus aisé à subjuguer: 3°. en ce qu'on ne feroit que suivre aujoud'hui un exemple, déjà tracé par un grand Roi; mais qu'il falloit pour cela écarter les obstacles d'une part en détruisant le Parlement, dont l'austérité & la roideur pourroient contrecarrer le projet, & les mettre en état d'y concourir, l'un en devenant maître de la magistrature, l'autre étant à portée de négocier puissamment & directement par la manutention des affaires étrangeres. On crut alors que cette considération n'étoit pas entrée pour peu dans l'élevation de ce dernier.

Il passa pour constant qu'on avoit entamé effectivement une premiere négociation à Rome pour la dissolution du mariage de cette dame avec le comte *Guillaume*. On y représentoit, que peu au fait des regles canoniques, elle n'avoit sû que depuis la célébration de son hymen qu'il fût défendu d'épouser le frere d'un homme avec qui l'on a vécu: qu'elle étoit obligée d'avouer qu'elle avoit eu des foiblesses pour un frere de son mari; qu'heureusement prévenue à tems de la sorte d'inceste qu'elle alloit commettre, sa conscience ne lui avoit pas permis d'habiter avec son nouvel époux;

qu'ainſi le crime n'étoit point encore commis, & que Sa Sainteté étoit à même de la relever d'une alliance auſſi ſcandaleuſe.

On conçoit qu'une affaire de cette eſpece ne pouvoit ſe terminer promptement; & c'étoit tout ce que demandoient les perſonnages ſollicitans, qui avoient leurs raiſons pour bercer la favorite, auſſi long-tems qu'ils pourroient, d'un eſpoir dont ils connoiſſoient la chimere.

En attendant que ſon ambiton fût ſatisfaite à cet égard on fit entendre à madame *Dubarri* qu'il falloit contrebalancer les ſatyres qu'on lançoit contre elle, par les éloges qu'elle ſe feroit prodiguer d'ailleurs; qu'elle feroit bien d'accueillir les muſes & les arts, diſpenſateurs de la renommée.

Le S. *Doyen*, un de nos peintres d'hiſtoire le plus fameux aujourd'hui, ne tarda pas à ſe reſſentir de l'influence bien-faiſante de cette minerve. Elle l'envoya chercher; elle lui témoigna ſon envie d'avoir un tableau de ſa compoſition; mais elle lui déclara qu'elle ne le vouloit pas dans le genre de dévotion. L'artiſte lui répondit qu'il étoit à ſes ordres; qu'il ne faiſoit pas toujours des corps de ſaints. Elle le laiſſa maître du choix, & il lui propoſa pour ſujet le trait, qu'il prétend hiſtorique de cette Therſalienne, que les ignorans accuſoient de magie, & qui, ayant paru devant l'empereur pour répondre ſur l'imputation de ce crime, décida la queſtion par ſa figure: c'étoit la plus belle créature qu'œil humain pût enviſager. La favorite ſentit toute la fineſſe de ce madrigal pittoreſque. Elle adopta avec joie un ſujet auſſi galant; & le S. *Doyen*, d'ailleurs poliſſon, ordurier, quolibetier, ſe fit ſi bien venir d'elle, qu'elle le préſenta au roi, S. M. l'accueillit avec

une bonté extrême ; ce qui enhardit le peintre, assez familier de son naturel. Sire, lui dit-il, je sens combien le bonheur d'approcher de votre personne royale m'éleve les idées, me donne de sublime dans l'imagination ; il me seroit fort avantageux de jouir souvent d'une inspiration semblable. Le monarque comprit ce que cela vouloit dire ; il lui accorda ses entrées dans les petits appartemens, où il est admis dès qu'il se présente ; & il a depuis souvent eu le bonheur de voir madame *Dubarri* au lit.

Elle cherchoit aussi à se concilier l'attachement des gens au service des maisons royales, & à leur témoigner son humanité. Dans un voyage qu'elle fit à Choisi, les jardiniers ayant fait entendre au Roi, qui se plaignoit du mauvais état de ses fleurs & de ses serres chaudes, qu'il leur étoit impossible d'avoir des ouvriers, parce qu'eux-mêmes ne pouvoient les payer, ne touchant rien depuis long-tems ; elle tira de sa poche de quoi les satisfaire, tranchoit ainsi de la souveraine aux yeux de son auguste amant.

Mais l'affection, que la comtesse s'acqueroit de quelques particuliers, ne la dédommageoit pas de l'amertume qu'elle ressentoit, en lisant *le Gazetier cuirassé*, qui commençoit à paroître. Cette rapsodie décousue, pleine d'erreurs, de faussetés, de grossiéretés & de saillies, avoit d'abord été attribuée à M. le comte de *Lauraguais*. On seroit tenté de croire qu'il y a bien quelque chose de lui ; mais elle semble appartenir aujourd'hui absolument au S. *Morand*, ci-devant escroc à Paris, & qui ne l'est pas moins devenu à Londres, puisqu'il passe pour constant qu'il avoit eu mille guinées du manuscrit de ce libelle ; marché de dupe, que n'eussent pas fait les libraires de notre capitale. Quoi qu'il

qu'il en soit, madame *Dubarri* y étoit, on ne peut pas plus maltraitée. Comme ce livre est encore fort rare, on va en extraire les endroits remarquables.

Page 16.... » Après avoir parlé de la façon la » plus criminelle du Roi, & d'une carte qu'il » avoit trouvée, on prétend qu'elle y étoit » menacée d'être mise à l'hôpital.

Page 19..... » On craint fort que le retour » des Jésuites ne soit prochain ; madame *Du-* » *barri* tenant pour les non-conformistes, dont » quelques esprits méchans l'accusent d'avoir » les inclinations.

On veut que cette absurdité, bien loin de fâcher madame *Dubarri*, l'ait beaucoup fait rire.

» Page 23.... En parlant d'une promotion » des chevaliers des ordres du Roi, l'auteur » ajoute : le pere *Ange*, picpus, pere de ma- » dame la comtesse *Dubarri*, sera chevalier- » commandeur.

Page 25...... » Il est ordonné de tirer » quatre hommes par compagnie de toutes » les troupes de France, pour faire un corps » de janissaires, dont le comte *Dubarri sera* » *le premier Aga*. Ce corps sera destiné à » porter les ordres de S. M. dans toutes les » provinces du royaume, à escorter les *Muets* » quand ils seront chargés d'expéditions se- » crettes, & (si le cas le requiert) à signi- » fier eux-mêmes, à coups de bayonnettes, » ceux dont ils seront porteurs.....

Page 30.... » Les filles de Paris ont pré- » senté tant de placets à madame *Dubarri* contre » le lieutenant de Police, qu'il lui est défendu » de mettre le pied dans aucun B....

Et en note.

» Il y a beaucoup de filles qui ont vécu

» dans la plus intime familiarité avec la com-
» tesse, qui leur a fait accorder toutes les gra-
» ces qu'elle auroit voulu obtenir autrefois.

Dans une autre.

» Le lieutenant de Police de Paris est ins-
» pecteur de toutes les vestales, matrônes &
» courtieres des maisons de santé de son dis-
» trict, qui s'étendoit, il y a quatre ans, jus-
» ques sur le comte & la comtesse *Dubarri.*

» Page 34.... Madame la comtesse *Dubarri*
» vient d'instituer un nouvel ordre, qui s'ap-
» pellera de *Ste. Nicole.* Les conditions pour
» les femmes seront très-rigoureuses : il fau-
» dra avoir vécu avec dix personnes diffé-
» rentes (au moins,) & prouver qu'on a
» été trois fois en quarantaine, pour être
» admise. Les hommes seront dispensés de
» faire des preuves, par la comtesse qui se
» réserve la grande maîtrise. Les marques
» de l'ordre seront *un concombre brodé sur la*
» *poitrine, avec deux excroissances bien mar-*
» *quées.* Quoique madame *Dubarri* assure
» qu'elle ne nommera chevaliers que ceux
» qui ont l'honneur d'être bien avec elle, on
» croit que cet ordre sera plus nombreux que
» celui de St. Louis.....

» Page 43.... Le pere *Ange*, picpus,
» vient d'être nommé par le Roi coadjuteur
» de l'archevêché de Paris; sa fille y a ajouté
» la feuille des bénéfices.

Dans une note on ajoute :

» On assure que la comtesse *Dubarri* est fille
» de ce moine, & d'une servante de cam-
» pagne (sa cuisiniere) qui la mit au mon-
» de dans un petit prieuré de la Brie, où
» cette chere production monacale a été éle-
» vée jusqu'à l'âge de dix ans. Ce fut à cet

» âge qu'une courtiere ambulante ravit à ce
» saint homme le fruit de ses exercices pour
» l'entraîner dans le centre du libertinage,
» où toute la France l'a vue plongée si long-
» tems. Son début fut dans la sphere la plus
» modeste, & a été sujet à d'étranges révo-
» lutions pendant plus de 15 ans. On l'a vue
» d'abord courir à pied sous les lanternes de
» Paris..... de-là aller au palais royal, *qui*
» *a été le séminaire de tant de marquises*.....
» De-là, elle a eu de petits meubles & un
» amant commode, qui a commencé à l'é-
» clairer par ses conseils.... De-là, elle s'est
» associée au comte *Dubarri* pour donner à
» jouer au vingt-un, présenter les placets à
» la police, & attirer du monde chez lui.
» De-là, elle a eu cent mille livres de dettes
» & un carrosse à crédit, qui a commencé
» à lui donner de l'importance dans le mon-
» de. De-là, elle a été liée avec madame de
» St.... D....., qui lui a amené *le Bel*, valet-
» de-chambre affidé d'un très-grand prince,
» avec qui elle a fait un voyage à Versailles
» *pendant la nuit*.... De-là enfin, elle est
» sortie *comtesse*, a été *présentée*, logée au
» *château*, d'où elle a chassé une *princesse*, deux
» *ministres*, & tous les *honnêtes gens* qu'elle
» a pu trouver.

» Page 47...... On a débité que madame
» la marquise de *Langk*.... & autres ont eu
» l'honneur d'être présentées le jour de l'As-
» cension par madame *Gourdan*, à qui mada-
» me *Dubarri* a fait accorder le tabouret.

» Page 53....... L'attachement du R....
» pour madame *Dubarri* lui est venu des efforts
» prodigieux qu'elle lui fait faire, au moyen
» d'un baptême ambré, dont elle se parfume

» intérieurement tous les jours. On ajoute
» qu'elle joint à cela un secret, dont on ne
» se sert pas encore en bonne compagnie.

Page 54...... » Les soupers des petits ap-
» partemens sont plus voluptueux que jamais.
» La comtesse *Dubarri* a substitué aux froides
» épigrammes & au cérémonial guindé de la
» marquise de P....., la gaieté franche &
» les plaisirs bruyans de la Courtille.

Page 61..... » Le Roi commençant à faire
» un calendrier, *Dubarri* lui a choisi pour subs-
» tituts le comte de L..... & le jeune marquis
» de *Chabril*..... dont elle avoit éprouvé les
» talens avant son élévation, ainsi que le mar-
» quis s'en est accusé lui-même.

Et dans une note :

» Le marquis de *Chabrillant* apprenant, à
» Montelimart où il étoit exilé, l'élévation
» de madame la comtesse *Dubarri*, s'écria en
» présence de vingt officiers de son régiment :
» Quelle heureuse Ch.... p..... j'ai eue !
» On lui demande pourquoi.--*C'est que c'est*
» *elle qui me l'a donnée, & qu'elle m'en dédom-*
» *magera sûrement.*

Page 85....... » L'académie Françoise a
» proposé extraordinairement un prix pour
» celui qui prouvera le plus clairement que
» M. le chancelier est un honnête-homme, &
» madame *Dubarri* une femme de bien.

Page 95...... » On a chargé l'historiogra-
» phe du portier des chartreux de donner dans
» le même style l'histoire de madame la com-
» tesse *Dubarri*, sous le titre de *Mémoires, pro-*
» *pres à scandaliser le public.*

La vie de madame *Dubarri*, ainsi que celle
de tous les gens en place, étoit devenue une
alternative de peine & de plaisir. Elle en eut

un très-grand à la Muette, où elle eut l'honneur de souper avec le Roi & toute la famille royale au retour du voyage de Compiegne. Elle eut la satisfaction de voir le public assister à ce triomphe, & de jouir de la bonne humeur qu'affecterent tous les augustes convives.

Mais elle en goûta une bien plus vive peu de jours après, lorsqu'elle reçut S. M. dans son nouveau pavillon de Luciennes, où elle lui donna une fête, qui consista en un concert, un feu d'artifice & une parade. Le monarque fut enchanté de ce bâtiment, construit avec une vivacité digne d'un ouvrage de féerie. Le Sr. *le Doux*, l'architecte, avoit déployé dans ce petit paradis les diverses ressources du génie de son art, & toutes les graces dont il est susceptible. On trouva qu'il avoit réalisé ces palais enchantés, décrits par les poëtes & par ces romanciers.

On admira sur-tout la rapidité sans exemple avec laquelle il avoit élevé ce petit chef-d'œuvre en une seule saison; & pour le récompenser de son zele, madame *Dubarri* lui fit avoir la place de commissaire du Roi, inspecteur des salines de Franche-Comté, ce qui devoit lui valoir au moins 8, 000 livres de rentes.

Enfin la favorite eut un triomphe, encore plus étendu & plus durable, en se voyant exposée au salon, qui eut lieu en 1771, & voyant la peinture & la sculpture se disputer à l'envi l'honneur de la reproduire aux yeux de la nation. Voici comme on en parloit dans des *lettres sur le salon.* On annonçoit d'abord ainsi le portrait :

» J'espere, monsieur, vous rendre compte
» la premiere fois du portrait en pied de ma-

» dame la comtesse *Dubarri*. Le public le desire
» avec une grande impatience. En attendant,
» il considere le cadre déja placé. C'est un
» chef-d'œuvre de sculpture & de dorure,
» dont on admire à la fois la richesse & l'élé-
» gance. Le haut est ombragé d'un feuillage
» très-délicatement fait, au milieu duquel se
» trouvent deux amours, dont l'un bande son
» arc, & l'autre, qui ressort en avant, tient
» une couronne suspendue, & semble attendre
» la déesse, qui doit s'y placer. Au bas, &
» comme à ses pieds, sont deux colombes qui
» se becquetent de la façon la plus voluptueuse.
» Tous les entours promettent quelque chose
» de très-galant : les graces du portrait s'assor-
» tiront à merveille avec eux, ou plutôt les
» éclipseront sans doute.

...... » On se consoloit, monsieur, de
» voir la mere des amours manquée par M.
» *Vanloo*, dans l'espoir que son confrere nous
» la reproduiroit sous une forme plus sédui-
» sante & plus vraie que celle de la Vénus de
» la Fable. Vous concevez aisément que je
» veux parler du portrait en pied de mada-
» me la comtesse *Dubarri* par M. *Drouais*. Ses
» talens brillans pour ce genre de travail,
» la double esquisse de cette beauté qu'il nous
» avoit donnée avec succès, il y a deux ans,
» les secours que son imagination pouvoit em-
» prunter de l'allégorie, tout nous promettoit
» un chef-d'œuvre ravissant. Il a paru enfin,
» monsieur ; & comme les merveilles trop
» annoncées, trop prônées d'avance, il
» n'a pas répondu à notre attente. La co-
» pie s'est trouvée fort inférieure à l'original.
» Tout Paris ne s'empresse pas moins d'ac-
» courir le considérer. Il faut vous en don-

» ner une idée, & je vais le détailler.

» Madame la comtesse *Dubarri* est peinte » en muse ; elle est assise, elle est gazée en » partie d'une draperie légere & transpa- » rente, qui se retrousse au-dessous du ma- » melon gauche, laisse les jambes découvertes » jusques aux genoux, & marque le nud » dans tout le reste du corps. De la main » droite elle tient une harpe & une couronne » de fleurs ; de la gauche elle en porte plu- » sieurs autres. Le devant de la scene est par- » semé de livres, de pinceaux, & des divers » attributs des Arts. Le fond représente une » belle Architecture ; & le tableau en géné- » ral est riche d'ornemens ; mais on y re- » marque une foule de défauts. Le premier, » & le plus essentiel sans doute, c'est que le » portrait n'est pas ressemblant. C'est un vi- » sage en quarré-long, mal coëffé, & qui n'a » rien des graces & du jeu de la physionomie » de madame *Dubarri*. En outre l'auteur, à » raison de la muse qu'elle représente, a vou- » lu donner à sa figure les grandes propor- » tions de l'antique ; ensorte que celle-ci, » debout, auroit six pieds & demi de haut. » Cette taille colossale, qui peut imprimer » plus de noblesse & d'imposant à un être fan- » tastique, ne va point à une femme, dont » toute l'habitude du corps doit être agréable, » & dont le principal caractere est un air de » volupté, répandu sur l'ensemble de la » personne. Au contraire, c'est ici un per- » sonnage roidi & sans souplesse, une virtuo- » se pédantesque, qui, malgré l'appareil » galant de son vêtement, & la séduction » de son attitude, dans sa façon d'être assise, » repousse plus qu'elle n'attire, & détruit

» d'une part le charme qu'elle produit de
» l'autre. En un mot la grande mal-adresse
» du peintre, c'est d'avoir choisi un allégo-
» rie, peu assortie à la beauté qu'il vouloit
» rendre. Il n'a pas moins échoué dans cet-
» te partie, & pour figurer la protectrice
» des Arts, à la musique près, il les fait
» fouler aux pieds par cette muse ; emblême
» louche, & dont le sens naturel est l'inverse
» de l'idée du poëte.

» Depuis que j'écris ceci, monsieur, mada-
» me la comtesse *Dubarri* est venue au salon,
» & soit mécontentement de sa part, ou
» qu'elle soit instruite de celui du public con-
» tre le peintre, soit égard pour les clameurs
» des dévots, qui voudroient ne voir une
» femme que voilée depuis les pieds jusqu'à
» la tête, elle a fait ôter son portrait, & il
» ne paroîtra plus.

En parlant du Buste, l'écrivain dit :

» Le cœur, qu'une telle figure (celle du
» Sr. *Quesnay*, médecin, chef de la secte des
» œconomistes) avoit resserré, se dilate,
» monsieur, à la vue du buste de madame
» la comtesse *Dubarri* par M. *Pajon*. Le sculp-
» teur l'emporte de beaucoup sur le peintre. Il
» n'est personne qui ne retrouve dans cette
» tête toute l'élégance, tout le voluptueux
» échappé au pinceau de M. *Drouais*. Mais
» si celui-ci avoit eu le défaut de vouloir ren-
» dre madame *Dubarri* colossale, l'autre a
» celui de l'avoir soustraite aux proportions
» naturelles. La tête est trop petite, & an-
» nonceroit une jeune personne, encore à
» son adolescence.

On ne sait si c'est par reconnoissance de l'illustration que lui procuroient les arts,

qu'elle parut les couvrir d'une protection éclatante, ou par un goût qui lui survint pour eux, mais elle commença à s'immiscer de tout ce qui concernoit cette partie Elle déclara qu'elle s'intéresseroit à la reconstruction de la salle de la comédie françoise, dont il étoit alors fortement question. Elle daigna entrer dans tous les détails des divers projets; ensorte que les gentilshommes de la chambre ne furent qu'en sous-ordre sous elle. Elle commanda à divers artistes distingués des ouvrages pour son pavillon, & mécontente, comme on l'a vu, de son dernier portrait en pied, fait par *Drouais*, elle voulut que le Sr *Greuze* se chargeât de travailler sur le même sujet.

Ces distractions particulieres ne détournoient point madame *Dubarri* des principaux objets de sa politique ou du moins de celle qu'on lui avoit suggérée. O la leurroit toujours de l'espoir de parvenir au trône; mais avant il falloit faire le premier pas de dissoudre son mariage. C'est pour l'entretenir dans cette agréable chimere que M. le duc d'*Aiguillon*, dit-on, & le chancelier engagerent Mtre. *Linguet* à traiter la question dans un mémoire fort singulier, suivi d'une consultation encore plus singuliere : du moins ce n'est qu'à un pareil motif qu'on a attribué cet écrit, dont on va juger par le résumé suivant.

» *Simon Sommer*, charpentier à Landau,
» s'est marié au mois de Mai 1761 à *Elisabeth*
» *Ultine*, fille du village d'Obersbach. Ce mal-
» heureux, quoiqu'âgé de 22 ans seulement &
» d'une figure agréable, fut six mois à éprou-
» ver des refus de la part de sa moitié, jeune
» & jolie, avant de pouvoir jouir de ses droits.

» A peine eut-elle consenti à devenir la femme
» de son mari, qu'elle parut vouloir être celle
» de tout le monde. Au bout de trois ans d'une
» vie scandaleuse, elle s'attacha à un sergent
» du régiment de *Lockman*, Suisse, avec qui
» elle a déserté. Tous deux se sont retirés en
» Prusse. On est en état de prouver qu'ils y ont
» contracté un mariage en forme.... *Sommer*
» n'a conservé du sien qu'un enfant; il n'a
» que 31 ans, il est bien constitué, il est vi-
» goureux: que doit-il faire? Sera-t-il réduit
» à maudire le reste de sa vie les présens de
» la nature? ou cherchera-t-il dans le li-
» bertinage des ressources que permet la politi-
» que, mais que la religion défend? En un
» mot, placé entre le crime & le désespoir,
» comment se dérobera-t-il à cette cruelle
» alternative?

Le consultant cite ensuite des états où le divorce est permis; il s'appuie de différens passages de l'écriture qui sont favorables à sa demande, il réfute, il commente, il interprete ceux qui lui sont contraires. Il a recours aux peres de l'église, d'où il tire aussi des autorités; il prétend que des conciles mêmes on peut inférer des inductions lumineuses sur cette question, & il trouve des décisions de quelques-uns absolument concluantes pour lui. Il continue par établir que le divorce n'est contraire, ni à la loi des Juifs, ni à celle du christianisme; qu'il ne choque ni l'ancien, ni le nouveau testament; que la primitive église n'a jamais balancé à permettre la dissolution des mauvais mariages sur cet objet, que jusqu'au Xme. siecle, la même façon de penser s'est perpétuée chez tous les législateurs catholiques. Il finit par les raisons qui doivent autoriser le divor-

ce, la meilleure maniere de le ſupprimer étant de le permettre.

Tel eſt l'extrait du mémoire du prétendu charpentier, qui n'eſt qu'une analyſe lui-même du *Cri de l'honnête homme*, ouvrage publié environ deux ans & demi avant, & compoſé par le premier magiſtrat d'une ville de province du ſecond ordre, qui, obligé de ſe ſéparer de ſa femme, à cauſe de ſes débordemens, fit beaucoup de recherches ſur cette matiere, & en fit part au public dans le tems.

Le Sr. *Linguet* dans ſa conſultation diſcute d'abord ſi le divorce peut être légitimement permis; & il regarde l'opinion de l'indiſſolubilité des mariages ſeulement comme un article de diſcipline, qui peut être changé, ou modifié par l'égliſe. Il décide qu'elle pourroit faire revivre aujourd'hui les réglemens ſur le mariage, qui ont été en vigueur dans les premiers ſiecles, & que la puiſſance laïque, qui promulgueroit des loix d'après ces principes, le feroit en toute ſûreté de conſcience.

Il demande enſuite à qui *Simon Sommer* doit s'adreſſer pour obtenir la permiſſion de ſe remarier du vivant de ſa femme. C'eſt au pape, à qui il expoſera dans une requête ſa ſituation & ſes beſoins. C'eſt devant S. S. que ſe ſont pourvus en pareil cas ceux qui y étoient, preſque tous à la vérité des princes: mais la qualité d'homme & la ſingularité de la poſition du charpentier de Landau toucheront le St. Pere, à ce qu'eſpere l'orateur: & s'il obtient une bulle, il ſe retirera par-devers le Roi pour en obtenir la ratification; & cette dérogation particuliere pourroit peut-être par la ſuite devenir une loi générale, quand un examen réfléchi en aura bien fait connoître tous les avantages.

Les ſoupçons du public ſur ce mémoire en faveur du charpentier de Landau, qui demandoit ainſi à être autoriſé au divorce & à pouvoir ſe remarier, étoient aſſez raiſonnablement fondés : 1. en ce qu'on ne voyoit aucune procédure commencée, aucun tribunal devant qui fût portée cette affaire : 2. en ce qu'il n'étoit gueres vraiſemblable qu'un artiſan élevât une queſtion de cette importance : 3. en ce qu'on ſavoit que trois grands perſonnages de la cour étoient dans le cas de ſolliciter cette grace : 4. enfin en ce que l'avocat étant un homme attaché à eux, on préſumoit plus vraiſemblablemeut que c'étoit une de ces cauſes fictives, comme on en trouve dans les juriſconſultes, propoſées ſous des noms ſimulés.

On croyoit donc que la cauſe, ainſi expoſée devant le St. Pere, & décidée affirmativement, ſans contredit, il en réſulteroit une loi politique, dont on ne tarderoit pas à ſe prévaloir ; madame la comteſſe *Dubarri* pour ſe faire ſéparer du comte *Dubarri*, divorce annoncé depuis long-tems ; madame la marquiſe de *Langeac*, qui n'a jamais conſommé ſon mariage avec le marquis de *Langeac* ; & le comte de la *Marche*, dans le même cas vis-à-vis de madame la comteſſe. Mais ce n'étoit point une choſe prête à ſe faire ; & peut-être les miniſtres en queſtion n'y ſongerent-ils jamais ſérieuſement. Ils gagnoient ſeulement du tems, & s'ancroient le mieux qu'ils pouvoient.

Le chancelier en recueillit toujours à compte une récompenſe très-flatteuſe des ſoins prétendus qu'il ſe donnoit de ſon côté, afin de parvenir au but de la favorite : elle fit avoir un régiment au fils de ce chef ſuprême de la juſtice,

préſident

préfident à mortier du parlement détruit, & que M. de *Maupeou* n'eut garde de mettre dans la nouvelle magiftrature. En vain M. de *Monteynard* repréfentat-il avec fermeté au Roi que la promotion fubite de ce feu robin au grade de colonel étoit contre toutes les regles, contre toutes les loix fondamentales de la difcipline militaire ; ces obfervations n'eurent d'autre fruit que de barbouiller à la cour le fecretaire d'état, & de préparer de loin fa difgrace.

L'abbé *Terrai*, dont on annonçoit alors le renvoi, en femblant fe prêter à la même chimere, prenoit une tournure plus efficace pour fe raffermir. Décidé à dévorer toutes les mortifications qu'on voudroit lui donner, à fe prêter à toutes les vexations & augmentations d'impôts qu'on voudroit faire, il rendoit encore de fa place, à ce qu'on affûra, un pot de vin de 50000 livres par an à la favorite, qui voulut bien ainfi lui continuer l'honneur de fa protection & empêcher fa difgrace. Il étoit fi foumis, fi dévoué aux ordres de cette dame, que les bons, qu'elle donnoit, tenoient lieu au contrôleur général des *bons du roi*, & qu'il les recevoit comme tels. On en a vû plufieurs, datés de Choifi & de Trianon, où la comteffe ordonnoit au Sr. *Beaujon*, banquier de la cour, de payer telle fomme dont il lui feroit tenu compte par le miniftre des finances : & comme madame *Dubarri*, principalement alors, étoit mûe en tout par fon beau-frere, celui-ci puifoit au tréfor royal, ainfi que dans fa bourfe. C'eft ce qui donna lieu à ce dernier de faire aux eaux de Spa la figure confidérable qu'il y fit, & de fubvenir à fes énormes pertes au jeu. Malgré cela, il n'y éprouva pas les agrémens qu'il comptoit y avoir. On trouva fon argent

très-bon ; mais on ne le voyoit qu'à la banque. En vain avoit-il mené avec lui madame de *Murat*, sa maîtresse, & plusieurs autres jolies femmes ; en vain avoit-il monté sa maison sur le plus grand ton, en vain accabloit-il le monde de prévenances, aucun François ne lui rendit visite, excepté le Sr. *le Clerc*, fils du premier commis du trésor royal. Il fut obligé de se renfermer avec ses catins, & n'en devint pas plus modeste. On en peut juger par le bon mot suivant, très ingénieux, mais très-insolent. Un jour qu'il tenoit la banque, & que veillant de fort près à n'être point dupe, comme c'est l'usage dans les lieux publics où il se glisse beaucoup de fripons, il parut témoigner quelque défiance à madame l'électrice douairiere de *Saxe*, venue aux eaux, & qui se trouvoit au nombre des joueurs. Cette princesse en témoigna sa surprise ; mille pardons, madame, s'écria le comte, mes soupçons ne peuvent porter sur vous ; vous autres souverains, vous ne trichez que pour des couronnes. Il est vrai que ce mot lui fut rendu peu après par un autre bien piquant. Il perdoit beaucoup, & s'obstinoit à suivre pour carte une dame toujours funeste : voilà une catin qui me coute bien de l'argent, s'écria t-il en jurant ; nous en connoissons une, reqliqua quelqu'un, qui nous coute bien plus cher !

Ce qui paroissoit fort extraordinaire, c'est que malgré l'argent que dépensoit madame *Dubarri*, & la facilité qu'elle trouvoit chez le contrôleur-général d'en avoir, elle ne plaçat rien, elle ne fît aucune acquisition, elle n'achetât aucune terre : car le château de Lucienne ne donnoit rien d'utile, n'étoit même qu'un boudoir pour une grande dame comme

elle. Auffi parla t-on alors de faire acquérir au Roi le *pavillon du Roi* du Sr. *Bouret*, pour en faire préfent à fa maîtreffe. Ce bruit, qui avoit couru déja du tems de madame de *Pompadour*, fe renouvelloit : il fut fortifié par la vifite de ce lieu que madame *Dubarri* avoit faite, par un voyage qu'y fit depuis S. M., & par la réponfe du Dauphin, qu'on attribua à la crainte qu'avoit ce prince que le projet ne fe réalifât. Son augufte pere, en parcourant avec fon fils ce magnifique lieu, lui demanda ce qu'il en penfoit, s'il ne le trouvoit pas beau ? que trop beau, répondit le prince en marmottant fa phrafe entre fes dents.

Nous ne pouvons mieux finir ces anecdotes au commencement de 1772 où nous écrivons ceci, que par le récit de celles, récueillies fur la fète donnée par madame la comteffe de *Valentinois* à madame la comteffe de *Provence*. Cette princeffe du moins étoit cenfée en être l'objet. Madame de *Valentinois*, fa dame d'honneur, avoit cru devoir lui témoigner fa joie de la voir heureufement fortie de la petite-vérole, que fon augufte maîtreffe avoit eue à Fontainebleau. Elle avoit fait préparer des fpectacles à Paffy, où elle a une fuperbe maifon ; & au retour du voyage elle demande à madame la comteffe de *Provence* la permiffion de l'y recevoir. Ce n'eft pas ici le lieu d'entrer dans la defcription des différentes parties de la fête, de rendre compte du couplet en l'honneur du chancelier, qui fcandalifa tout le public & rendit l'auteur, l'abbé de *Verfenou*, la fable des courtifans & l'exécration des patriotes, alors très-enflammés fur cet objet.

Mais il faut ſavoir que madame la comteſſe de *Valentinois* eſt, depuis le commencement de la faveur de madame *Dubarri*, une de ſes complaiſantes ; qu'elle eut la mal-adreſſe de l'inviter à cette fête, de lui faire des politeſſes, de lui témoigner des attentions ſi marquées, que ce partage ne put que paroître très-malhonnête & très-indécent à madame la comteſſe de *Provence*. Auſſi cette princeſſe affecta-t-elle de ne lui faire aucun remerciement. La dame d'honneur, piquée à ſon tour du ſilence de ſa maîtreſſe, en lui rendant ſes devoirs, lui demanda comment elle avoit trouvé la fête qu'elle avoit eu l'honneur de lui donner. La princeſſe lui répliqua avec étonnement : une fête à moi, madame ! je ſais que vous en avez donné une, dont j'ai pris ma part ; mais je ne vous en ai point témoigné de reconnoiſſance, parce que j'ai cru qu'elle étoit pour madame *Dubarri*, ou pour M. le chancelier.

Cette gaucherie fit évanouir tout l'eſpoir qu'avoit celle-ci d'établir un ſchiſme dans la maiſon royale, & de s'y former un parti. Toute la famille ſe réunit contre elle, & dut lui faire craindre l'avenir le plus funeſte à la mort du Roi.

Fin de la premiere Partie.